

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

LES TRAVAUX DE LA FONDATION

Rapport d'activité 2025



FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

ANTHROPO
TECHNIE
LES ENJEUX DE L'HUMAIN AUGMENTÉ

data.fondapol 

Toutes nos études sont en libre accès sur notre site fondapol.org



La Fondation pour l'innovation politique
est un think tank libéral, progressiste et européen.

Président : Nicolas Bazire

Vice-Président : Grégoire Chertok

Directeur général : Dominique Reynié

Président du Conseil scientifique et d'évaluation : Christophe de Voogd

FONDAPOL

Un think tank libéral, progressiste et européen

Née en 2004, la Fondation pour l'innovation politique s'inscrit dans une perspective libérale, progressiste et européenne. Par ses travaux, elle contribue à un débat pluraliste et documenté.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation met gratuitement à la disposition de tous, la totalité de ses travaux sur le site **fondapol.org**. De plus, sa plateforme **data.fondapol** permet à chacun de consulter l'ensemble des données collectées dans le cadre des enquêtes. Ses bases de données sont utilisables, dans le prolongement de la politique d'ouverture et de partage des données publiques voulue par le gouvernement. Enfin, lorsqu'il s'agit d'enquêtes internationales, les données sont proposées dans les différentes langues du questionnaire.

Sous l'appellation « **Anthropotechnie** », la Fondation dédie une partie de ses travaux aux territoires ouverts par l'amélioration humaine, le clonage reproductif, l'hybridation homme-machine, l'ingénierie génétique et les manipulations germinales.

La Fondation pour l'innovation politique est indépendante et n'est subventionnée par aucun parti politique. Ses ressources sont publiques et privées.

NOS TRAVAUX EN 2025

I. FIN DE VIE : QUESTION DE CONSCIENCE ET D'ÉCONOMIE	5
[ÉTUDE] LES NON-DITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DU DÉBAT SUR LA FIN DE VIE.....	5
[ÉTUDE] LA PSYCHIATRIE FACE AU RISQUE DE L'EUTHANASIE ET DU SUICIDE ASSISTÉ	7
[ÉTUDE] LE HANDICAP FACE AU RISQUE DE L'EUTHANASIE ET DU SUICIDE ASSISTÉ	8
[ÉTUDE] LA GÉRIATRIE FACE AU RISQUE DE L'EUTHANASIE ET DU SUICIDE ASSISTÉ	9
[DÉCRYPTAGE] L'INSTAURATION DE LA CATASTROPHE ? VERS UNE LÉGALISATION DE LA FIN DE VIE PROVOQUÉE (L'EUTHANASIE ET LE SUICIDE ASSISTÉ).....	10
[ÉTUDE] LES FRANÇAIS N'APPROUVENT PAS LA PROPOSITION DE LOI VISANT À LÉGALISER L'EUTHANASIE ET LE SUICIDE ASSISTÉ	11
II. DÉMOGRAPHIE.....	13
[ÉTUDE] LE DÉFI DE LA NATALITÉ : UNE ENQUÊTE D'OPINION FRANCO-ITALIENNE.....	13
III. LA RETRAITE PAR RÉPARTITION ET PAR CAPITALISATION : UN ENJEU SOCIAL	15
[ÉTUDE] CONTRIBUTION À LA MISSION FLASH DE CLARIFICATION DU FINANCEMENT DES RETRAITES.....	15
[ÉTUDE] RETRAITES : OPTIMISER LES DÉPENSES, INTRODUIRE UNE PART DE CAPITALISATION	17
[ÉTUDE] VERS UN SYSTÈME DE RETRAITE MIXTE RÉPARTITION - CAPITALISATION	19
IV. LE DÉBAT PUBLIC : RÉGLEMENTATION ET DÉFI DÉMOCRATIQUE.....	21
[ÉTUDE] ÉQUILIBRES ET MÉRITES DE LA LOI QUI ENCADRE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION EN FRANCE	21
[ÉTUDE] UNION EUROPÉENNE : L'ÉTOUFFOIR DE L'ÉCOLOGISME BUREAUCRATIQUE.....	23
[ÉTUDE] LE PARLEMENT ENQUÊTE, LE DROIT VACILLE	25
[ÉVÉNEMENT] CONFÉRENCE SUR LA SURVIE DE LA DÉMOCRATIE FACE AUX RÉSEAUX SOCIAUX	27
[ÉVÉNEMENT] INTERVENTION DANS LE CADRE DU CYCLE DE MATINALES ORGANISÉ PAR L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.....	28
[ÉVÉNEMENT] CO-ORGANISATION D'UN DÉBAT AVEC LE CLUB DES JURISTES ET LE CERCLE FRANCE- AMÉRIQUES SUR L'ÉTAT DE DROIT AUX ÉTATS-UNIS	29
[ÉVÉNEMENT] DÉBAT FRANCO-SERBE SUR LES AVANTAGES ET LES ABUS DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, ORGANISÉ PAR L'INSTITUT FRANÇAIS DE SERBIE	31
[ÉVÉNEMENT] 34ÈME JOURNÉE DU LIVRE POLITIQUE.....	33
[ÉVÉNEMENT] IL Y A 80 ANS, LES FRANÇAISES VOTAIENT POUR LA 1 ^{ère} FOIS.....	34
[ÉVÉNEMENT] QUELLES VALEURS DÉMOCRATIQUES À L'HORIZON 2050 ?	35
[ÉVÉNEMENT] LA DÉMOCRATIE À L'HEURE DES RÉSEAUX.....	35
[ÉVÉNEMENT] INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SUR L' « INITIATIVE DÉMOCRATIQUE ».....	36
[ÉVÉNEMENT] L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES ÉVÊQUES DE FRANCE	36
[ÉVÉNEMENT] LA JUSTICE FISCALE.....	38
[DÉCRYPTAGE] CHANGER NOTRE VISION DE L'ÉCONOMIE POUR PARTAGER LA RICHESSE CRÉÉE	38

V. ORIGINE ET HISTOIRE DES THINK TANKS	39
[ÉTUDE] L'HISTOIRE DES <i>THINK TANKS</i>	39
[ÉTUDE] POURQUOI DONNER ?	40
VI. TECHNOLOGIE ET SÉCURITÉ	41
[ÉTUDE] L'IA AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ	41
[ÉTUDE] INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : ENJEUX ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS D'UNE PERCÉE TECHNOLOGIQUE.....	43
[DÉCRYPTAGE] CYBERHAINE : COMMENT L'IMPUNITÉ NUMÉRIQUE FRAGILISE LA SOCIÉTÉ ?.....	45
[PARTENARIAT] OPTIMISER L'EMPLOI DE L'IA ET DE LA DATA DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ	46
VII. LES VALEURS RÉPUBLICAINES À L'ÉPREUVE.....	47
[ÉTUDE] LE MYTHE DE LA FRANCE RACISTE.....	47
[ÉTUDE] COMBATTRE L'ISLAMISME SUR LE TERRAIN	49
[DÉCRYPTAGE] HOMMAGE À SAMUEL PATY ET DOMINIQUE BERNARD	52
[ÉTUDE] L'IMMIGRATION AFGHANE EN FRANCE.....	53
[ÉTUDE] LES FRANÇAIS VICTIMES D'ATTENTATS ISLAMISTES DANS LE MONDE	55
[ÉVÉNEMENT] CONFÉRENCE : LE COLLÈGE DES MONDES POSSIBLES	57
[PARTENARIAT], LE « TOUR DE FRANCE DES PARCOURS » - FAYÇAL JELIL.....	58
VIII. LES RADICALITÉS.....	59
[ÉTUDE] LE DÉTOURNEMENT POPULISTE DU COURANT LIBERTARIEN.....	59
[ÉTUDE] LES GAUCHES ANTISÉMITES.....	61
[DÉCRYPTAGE] LE CHANCELLIER MERZ FACE AU DÉFI DE L'AfD.....	63
[DÉCRYPTAGE] LES ÉLECTIONS COMMUNALES À VIENNE	63
[DÉCRYPTAGE] UN NOUVEAU REVERS DÉMOCRATIQUE POUR LES PARTIS HISTORIQUES : LES ÉLECTIONS COMMUNALES EN RHÉNANIE-DU-NORD-WESTPHALIE DU 14 SEPTEMBRE 2025	64
[DÉCRYPTAGE] AUTRICHE. PROGRAMME ET STRATÉGIES DU FPÖ POUR LA CONQUÊTE DU POUVOIR	64
IX. SOCIÉTÉS EN MOUVEMENT.....	65
[LIVRE] L'OPINION EUROPÉENNE 2024-2025	65
[ÉTUDE] IRAN : UNE SOCIÉTÉ SÉCULARISÉE, DIVERSE ET DISSIDENTE.....	67
[ÉTUDE] CONTRE L'ÉCOLOGISME RÉGLEMENTAIRE, BUREAUCRATIQUE ET DÉCROISSANT, L'ASPIRATION À UNE ÉCOLOGIE POSITIVE	68
[ÉTUDE] LA SÉCURITÉ DE LA POLOGNE AU XXIÈ SIÈCLE : DÉFIS, STRATÉGIES ET PERSPECTIVES	71
[ÉTUDE] SAHARA OCCIDENTAL : LA THÉORIE DE L'INFRACTION MAROCAINE EN QUESTION	73
[ÉVÉNEMENT] CONFÉRENCE AVEC MONSIEUR PASCAL GOLLNISCH	75
[PARTENARIAT] « QUESTIONS ISRAËLO-PALESTINIENNES : CLÉS DE COMPRÉHENSION ».....	76
[PARTENARIAT] DIXIÈMES RENCONTRES GÉOPOLITIQUES DE TROUVILLE-SUR-MER.....	77
[DÉCRYPTAGE] CRIMINALITÉ ORGANISÉE, DÉLINQUANCE FINANCIÈRE ET BLANCHIMENT DE CAPITAUX - SUIVRE L'ARGENT	78
[DÉCRYPTAGE] RÉÉLECTION DU PRÉSIDENT DANIEL NOBOA : L'ÉQUATEUR AU PIED DU MUR.....	80
[ÉTUDE] CONTRE LA BUREAUCRATIE, LA COMPÉTENCE DU PEUPLE	81

X. LA FONDATION	83
LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DANS LE DÉBAT PUBLIC	83
LES MEMBRES DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DANS LE DÉBAT PUBLIC	83
LES MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DANS LE DÉBAT PUBLIC	84
LES INTERVENTIONS HEBDOMADAIRES DE DOMINIQUE REYNIÉ SUR LCI	88
<i>ON NE PLAISANTE PAS AVEC L'INFO</i> JUSQU'AU 23 JUILLET 2025.....	88
LES INTERVENTIONS HEBDOMADAIRES DE DOMINIQUE REYNIÉ SUR FRANCE INTER.....	91
« <i>EN TOUTE SUBJECTIVITÉ</i> » JUSQU'AU 23 JUIN 2025.....	91
LES DONNÉES DE LA FONDATION	93
NOTRE SITE INTERNET	94
NOTRE NEWSLETTER.....	95
LA FONDATION DANS LES MÉDIAS.....	96
LA FONDATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX	98
NOS COLLABORATIONS.....	103

I. FIN DE VIE : QUESTION DE CONSCIENCE ET D'ÉCONOMIE

[ÉTUDE] LES NON-DITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DU DÉBAT SUR LA FIN DE VIE

Par Pascale Favre, Yves-Marie Doublet – janvier 2025



Le projet de loi sur l'accompagnement des malades et de la fin de vie, proposant de légaliser le suicide assisté et l'euthanasie, s'inscrit dans une logique inédite. L'étude d'impact de ce texte n'a pas pris en considération les implications sociales de ces nouvelles pratiques dans notre société.

Or, les exemples observés au Canada et dans l'Oregon font apparaître que les personnes seules ou défavorisées sont surreprésentées parmi les populations ayant recours au suicide assisté. De plus, on voit désormais circuler, à bas bruit mais aussi explicitement, l'idée que le développement de la mort provoquée pourrait être une source d'économies.

Si l'on devait laisser s'installer une telle idée, les conséquences morales et politiques pour nos sociétés vieillissantes seraient considérables et possiblement d'une gravité extrême, en particulier dans des pays marqués par le sous-investissement dans les soins palliatifs, souvent essentiels dans l'accompagnement des personnes en fin de vie.

[DANS LES MÉDIAS] LES NON-DITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DU DÉBAT SUR LA FIN DE VIE

PA PRESSE AGENCE
la lettre économique et politique de P.A.C.A

PARIS : Fondation pour l'innovation politique – Les non-dits économiques et sociaux du débat sur la fin de vie

presseagence.fr/paris-fondation-pour-linnovation-politique-les-non-dits-economiques-et-sociaux-du-debat-sur-la-fin-de-vie/

22 janvier 2025

LesEchos

À la une **Idées** Économie Politique Entreprises Finance - Mar

L'apport de ce nouvel opus est dans les retours d'expérience américain et canadien. (Fondapol)

Par **Jacques Henno**

Publié le 30 janv. 2025 à 17:31 | Mis à jour le 30 janv. 2025 à 17:53

ACTUALITÉ FRANCE **FRANCE CATHOLIQUE**

« La pression sur la fin de vie est d'abord économique »

Fin de vie. La Fondation pour l'innovation politique (Fondapol) publie une étude sur *Les non-dits économiques et sociaux du débat sur la fin de vie*, rédigée par Yves-Marie Doublet, juriste, et Pascale Favre, médecin. Entretien avec son directeur général, Dominique Reynié.

Selon cette étude, l'idée circule désormais que le développement de l'aide à mourir « pourrait être une source d'économies ». Est-ce un objectif pour les partisans de « l'aide à mourir » ?

Dominique Reynié : Permettez-moi d'abord une remarque de vocabulaire: on évoque « l'aide à mourir », c'est une expression qui relève de la

calculé qu'un patient « coûtait » à l'assurance-maladie, la dernière année de sa

parlementaires qui ont fait cette évaluation. J'y vois le signe d'une banalisation

Quand euthanasie rime avec économies

Quelque 1,4 milliard d'euros : ce serait le montant de la baisse des dépenses publiques en France en cas de légalisation de l'euthanasie, selon Fondapol. Un non-dit froid aux conséquences sociales dévastatrices. Est-on prêt à l'entendre ?

Par Frédéric Paya, Marie de Greef-Madelin

Publié le 19 février 2025 à 12h00

LE CLUB VA

Des études ont montré qu'au Canada, les populations les plus modestes sont les premières à céder à l'euthanasie. Photo © imageBROKER.com/SIPA

Challenge^s

Edition : Du 30 janvier au 05 février 2025 P.90

LUNDI 27

La loi sur la fin de vie est éthique et... budgétaire

Sur LCI, François Bayrou justifie le saucissonnage de la discussion parlementaire sur la fin de vie avec un texte sur les soins palliatifs – un « *devoir* » – et un autre sur l'aide à mourir – un « *débat de conscience* ». C'est aussi un débat budgétaire. Yves-Marie Doublet (Assistance publique – Hôpitaux de Paris) et la médecin philosophe Pascale Favre brisent le tabou dans une note publiée par le think tank **Fondapol**. Le traitement du « *dernier mois de vie* » coûte 3,9 milliards d'euros par an, et la légalisation de l'euthanasie – sur le modèle en vigueur au Québec – pourrait diminuer la facture d'1,4 milliard, sachant que « *ces calculs n'incluent pas les économies réalisées sur les dépenses de retraite* ». L'impact sur les inégalités est également décrypté, sachant que l'aide à mourir est davantage pratiquée chez les pauvres que chez les riches.

Le Point S'abonner

INTERVIEW

P. « L'euthanasie permettrait d'économiser 1,4 milliard d'euros par an »

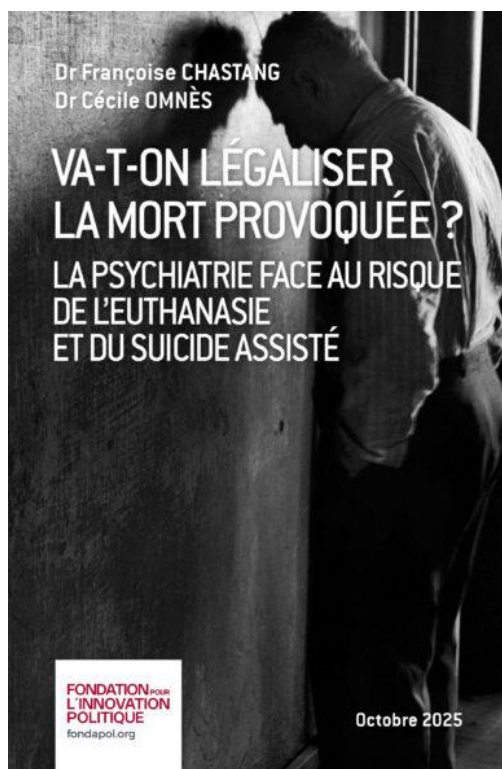
INTERVIEW. Le Dr Pascale Favre, autrice d'une note de la Fondapol, constate que les pays qui ont légalisé cette pratique ont élargi son champ d'application, provoquant l'explosion des demandes.

Propos recueillis par Jérôme Cordelier

Publié le 08/02/2025 à 10h00

[ÉTUDE] LA PSYCHIATRIE FACE AU RISQUE DE L'EUTHANASIE ET DU SUICIDE ASSISTÉ

Par Dr Françoise Chastang, Dr Cécile Omnès — Octobre 2025



L'adoption d'une loi autorisant le recours à l'euthanasie ou au suicide assisté pour les personnes souffrant de troubles psychiques entrerait en contradiction absolue avec la politique publique de prévention du suicide que les psychiatres assurent au quotidien. Comment ne pas voir qu'une légalisation de la mort provoquée pourrait donner à penser que le suicide est une solution souhaitable à la souffrance psychique ?

En outre, la proposition de loi semble vouloir ignorer l'état de faiblesse dans lequel se trouvent les personnes souffrant de troubles psychiques. Il ne suffit pas de préciser, comme croit pouvoir le faire cette proposition en son article 6, qu'une « personne dont le discernement est gravement altéré [...] ne peut pas être reconnue comme manifestant une volonté libre et éclairée » puisqu'il reste à savoir comment une personne confrontée à des souffrances psychiques et aspirant à s'en libérer pourrait ne pas subir une altération de son discernement.

Les députés français ne semblent pas considérer la prudence du législateur canadien qui a décidé à plusieurs reprises de reporter l'application de la loi sur l'euthanasie et le suicide assisté aux personnes souffrant de troubles psychiques, par crainte de dérives catastrophiques.

Dans le contexte français d'une détérioration de l'offre de soins psychiatriques que les députés ne peuvent pas méconnaître, autoriser la mort provoquée fragilisera plus encore un secteur médical en crise, au détriment des professionnels de santé et au risque d'inciter les patients les plus fragiles à demander la mort.

Aujourd'hui, ce sont 13 millions de Français qui souffrent de troubles psychiatriques ; la dépression affecte 15 à 20% de la population ; 9.200 personnes se sont donné la mort en 2022 et le suicide est responsable de 13,5% des décès chez les jeunes de 15 à 24 ans.

[ÉTUDE] LE HANDICAP FACE AU RISQUE DE L'EUTHANASIE ET DU SUICIDE ASSISTÉ

Par Agathe Barrois, Aline Cheynet de Beaupré — Octobre 2025



Une loi sur l'euthanasie et le suicide assisté constituerait une redoutable pression sociale et psychologique pour les 12 millions de Français en situation de handicap. Déjà quotidiennement confrontés à des problèmes d'accessibilité et à d'innombrables difficultés matérielles, ils devront faire face à une société qui rendrait désormais leur mort provoquée plus accessible que les soins et les aides qui leur sont dues. Comme l'illustre le Canada, depuis la loi du 17 mars 2021, les organismes médico-sociaux se trouveraient progressivement enclins à suggérer une « aide à mourir » aux personnes en situation de handicap qui attendent une aide à vivre.

En effet, dans la proposition de loi relative au droit à l'aide à mourir, actuellement en discussion au Sénat, les personnes handicapées se verront éligibles à la mort provoquée, au regard du critère « d'une affection grave et incurable, quelle qu'en soit la cause, qui engage le pronostic vital, en phase avancée » (article 4, sous-section 2 de la proposition de loi). De surcroît, aucune protection spécifique n'est envisagée, même dans les situations de déficience intellectuelle. Particulièrement vulnérables, les personnes en situation de handicap pourraient se trouver menacées par une loi conduisant le corps médical à donner la mort.

Dans son rapport du 26 août 2025, le Comité des droits des personnes handicapées de l'ONU a fait part de ses fortes réserves sur le texte en discussion, texte dans lequel il voit « une orientation eugénique claire qui reflète un capacitisme profondément ancré [en France], [découlant] d'un modèle médical dans lequel le handicap est considéré comme une « maladie sociale dont le traitement ne peut conduire qu'à l'éradication de la source de la maladie, c'est-à-dire les personnes handicapées elles-mêmes » ». Il demande au législateur français de respecter la convention internationale des droits des personnes handicapées et l'invite à répondre à leurs attentes en termes de prestations, d'aides et de dispositifs spécifiques.

[ÉTUDE] LA GÉRIATRIE FACE AU RISQUE DE L'EUTHANASIE ET DU SUICIDE ASSISTÉ

Par Pr Claude-Jeandel, Dr Jean-Marie Gomas — Octobre 2025

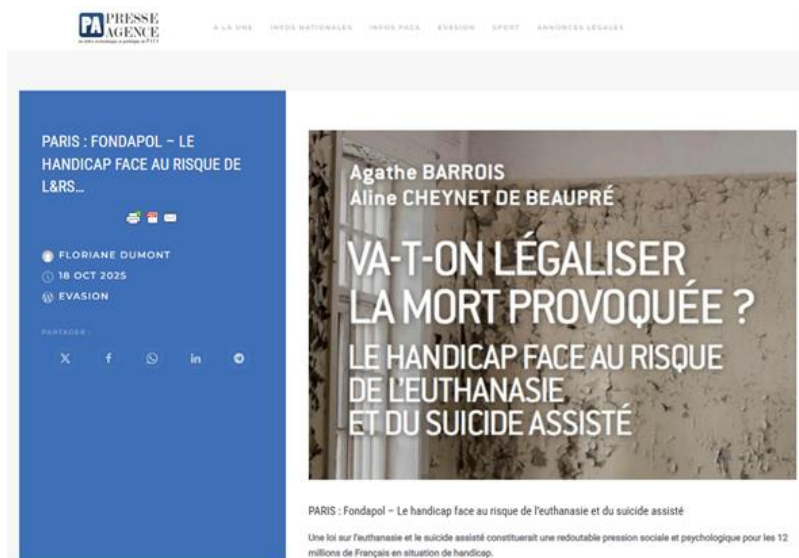


Les graves carences dont souffrent les politiques gériatriques sont dénoncées depuis des années par nombre d'institutions et d'acteurs de terrain. Or, dans les années qui viennent, le nombre des personnes âgées va croître considérablement. D'ici à 2050, la population âgée de 65 ans et plus devrait augmenter d'au moins 35%, soit 4,9 millions de personnes âgées supplémentaires ; elles représenteront alors plus d'un quart de la population totale.

Dans un contexte d'insuffisance majeure de leur prise en charge, au niveau social et médical, et compte tenu du fait que le déficit budgétaire global ne permet pas d'espérer un renforcement des moyens alloués, une légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté fait craindre que les personnes âgées ne soient dramatiquement concernées par une loi autorisant l'euthanasie et le suicide assisté.

Écrasé par un validisme prégnant, le vieillissement pourrait devenir un « choix d'existence » dont l'alternative serait l'anticipation de la mort par euthanasie ou suicide assisté. Dès lors, des injonctions de toutes natures ne manqueront pas de s'exercer sur un monde gériatrique déjà très fragilisé. Les pressions psychologiques et sociales pèseront d'autant plus sur les personnes âgées qu'elles seront plus nombreuses tandis que l'offre de soins palliatifs est d'ores et déjà très insuffisante.

[DANS LES MÉDIAS] VA-T-ON LÉGALISER LA MORT PROVOQUÉE ?



Loi sur la fin de vie : « Les critères flous et permissifs ouvrent la voie à toutes les interprétations juridiques »

Article de Elea Cauvin • 1mo • 7 min de lecture

FIGAROVOX/ENTRETIEN - Alors que la proposition de loi relative à l'aide à mourir sera examinée au Sénat le 20 janvier, la psychiatre Cécile Omnès publie une note d'étude pour la Fondapol dans laquelle elle soutient que l'euthanasie constitue une entorse au principe de précaution.



Loi sur la fin de vie : «Les critères flous et permissifs ouvrent la voie à toutes les interprétations juridiques»
© motorstorm / stock.adobe.com

l'Opinion

Fin de vie : un sursaut éthique au Sénat ?

Mgr Matthieu Rougé | 19 janvier 2026

TRIBUNE. Alors que la proposition de loi sur « l'aide à mourir » arrive en séance au Sénat mardi 20 janvier, Mgr Matthieu Rougé, évêque de Nanterre, espère une opposition franche des sénateurs, dont « le travail en commission s'est avéré particulièrement timide » selon lui.

La Fondation pour l'innovation politique a publié en octobre dernier plusieurs notes éloquentes autour de la question de la légalisation de la mort provoquée. Elles traitent notamment du handicap, de la psychiatrie et de la gériatrie. Rédigées par des professionnels de haut niveau, toutes expriment une vive inquiétude, dénoncent le « validisme » sous-jacent à la proposition de loi et les dérives prévisibles si elle était finalement votée, à l'image de ce qui est constatable en particulier au Canada ou en Belgique.

Lire l'intégralité de l'article dans [l'Opinion](#).

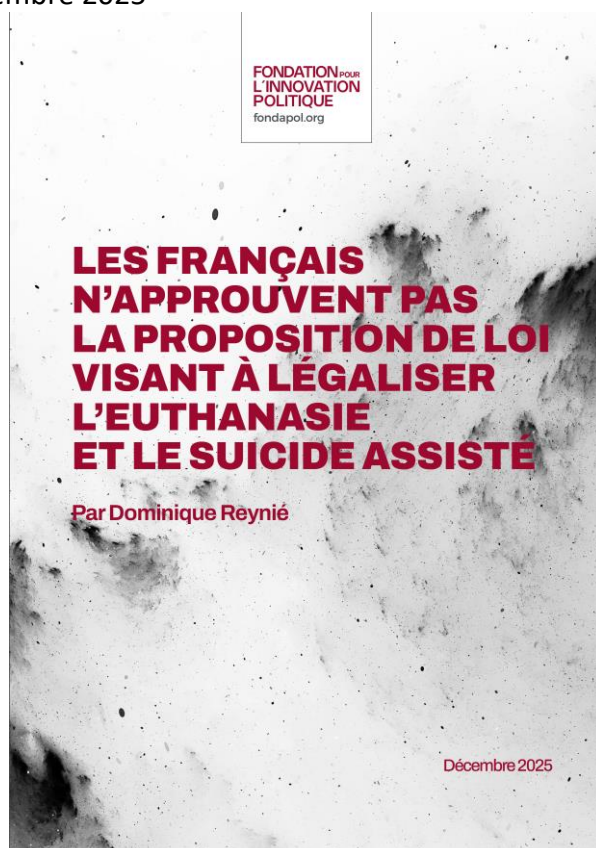
[DÉCRYPTAGE] L'INSTAURATION DE LA CATASTROPHE ? VERS UNE LÉGALISATION DE LA FIN DE VIE PROVOQUÉE (L'EUTHANASIE ET LE SUICIDE ASSISTÉ)

Par la Fondapol – mai 2025

La légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté suscite de vives inquiétudes en raison des dérives observées dans les pays qui y ont eu recours. Une fois adoptées, ces lois sont difficilement encadrables : les pratiques s'élargissent, les critères s'assouplissent, et l'euthanasie devient dominante, reléguant le suicide assisté à une pratique marginale. Le flou lexical entretenu par des expressions comme « aide à mourir » empêche une pleine conscience des enjeux. En parallèle, ces législations entrent en contradiction avec les politiques de prévention du suicide menées par les autorités publiques. Les gardes fous juridiques, souvent invoqués pour rassurer, se révèlent peu efficaces : les déclarations manquent, les contrôles sont rares, et les poursuites judiciaires quasi inexistantes. Dans certains pays, l'euthanasie concerne désormais aussi des patients atteints de troubles psychiques, de démence ou vivant dans la précarité. Des critères comme la polypathologie, l'isolement social ou les difficultés économiques sont invoqués, remettant en cause le principe d'égalité devant les soins. Ce glissement vers une sélection implicite de vies jugées « moins dignes » soulève des interrogations éthiques majeures. En toile de fond, des considérations budgétaires émergent : la fin de vie provoquée pourrait générer des économies substantielles pour les systèmes de santé, ce qui alimente la crainte d'une instrumentalisation économique de la mort.

[ÉTUDE] LES FRANÇAIS N'APPROUVENT PAS LA PROPOSITION DE LOI VISANT À LÉGALISER L'EUTHANASIE ET LE SUICIDE ASSISTÉ

Par Dominique Reynié - Décembre 2025



La proposition de loi « relative à la “fin de vie” » ambitionne de créer un « droit à l'aide à mourir », à la demande du patient¹. Ce texte législatif ouvre « la possibilité d'une mort assistée, non seulement aux personnes “en fin de vie”, mais aussi à celles qui se trouvent “en phase avancée d'une grave maladie” ». La proposition de loi a été adoptée par l'Assemblée nationale en première lecture, le 27 mai 2025 : 305 députés ont voté pour, 199 ont voté contre et 57 se sont abstenus. Notons que, si l'on calcule le résultat sur l'ensemble des députés inscrits, c'est-à-dire 577, ce qui permet de prendre en compte les 16 députés absents le jour du vote, la proposition de loi « fin de vie » a été adoptée en première lecture par 52,8% des députés. On voit le contraste saisissant entre l'étroitesse de ce résultat et l'extrême gravité de l'enjeu.

Dans son exposé des motifs, le député du MoDem Olivier Falorni parle d'une loi « qu'attend une très grande majorité de nos concitoyens », mais l'étude que nous publions montre que cette majorité n'existe pas, et que, s'il en est une, elle est hostile à l'esprit de la proposition et à la plupart de ses dispositions. Les Français ne demandent pas la légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté ; ils veulent que les pouvoirs publics assurent l'équipement de tout le pays en soins palliatifs, auxquels, aujourd'hui, la moitié de la population n'a pas accès.

L'opinion publique repousse la plupart des conditions du recours à l'euthanasie et au suicide assisté prévues dans la proposition de loi. On voit se manifester des oppositions majoritaires ou très majoritaires dans tous les groupes politiques et sociaux et sur la plupart des dispositions prévues par le texte.

Si l'opposition est partout, elle s'exprime avec plus de force chez les jeunes de moins de 35 ans, et souvent davantage chez les 18-24 ans ; elle s'exprime aussi chez les catholiques et les musulmans, de même que chez les répondants proches du monde de la gauche radicale, de Lutte ouvrière et du Nouveau Parti anticapitaliste (LO-NPA) ainsi que du parti La France insoumise (LFI) ; cette opposition plus marquée vient encore, à un niveau variable mais toujours très majoritaire, des proches des Républicains (LR) et de Reconquête.

¹ Assemblée nationale, Proposition de loi relative à la fin de vie, n°1100, déposé le mardi 11 mars 2025.

[DANS LES MÉDIAS] LES FRANÇAIS N'APPROUVENT PAS LA PROPOSITION DE LOI VISANT À LÉGALISER L'EUTHANASIE ET LE SUICIDE ASSISTÉ

🔒 Réserve aux abonnés

Dominique Reynié : « Les Français ne demandent pas la légalisation de l'euthanasie et du suicide assisté »

Par Agnès Leclair

Le 16 décembre 2025 à 11h41

[euthanasie](#) [Suicide](#) [loi](#) [sondage](#) [Fin de vie](#)

[Copier le lien](#) [✉](#) [f](#) [X](#) [in](#)



Dominique Reynié. Jean-Christophe MARMARA/Le Figaro

Opinion · Auteur invité

« Les Français ne sont en réalité pas prêts à la loi sur l'euthanasie et le suicide assisté »

Pascale Morinière
Présidente de la confédération nationale des Associations Familiales Catholiques

Publié le 17 décembre 2025 à 16h56 · Lecture : 3 min



Selon un sondage de l'institut OpinionWay pour les AFC et la Fondapol, les Français se déclarent insuffisamment informés, et reconnaissent que certaines mesures outrepassent leurs souhaits, analyse Pascale Morinière. / Atitaph Tongseeon / Stock Adobe

🔒 Réserve aux abonnés

« Derrière la volonté de légaliser l'euthanasie, il y a des arguments comptables inavoués »

Par Ronan Planchon

Le 22 janvier 2026 à 16h11

[euthanasie](#) [économie](#) [Budget de l'Etat](#)

[Copier le lien](#) [✉](#) [f](#) [X](#) [in](#)



« Dans les pays qui ont légalisé l'euthanasie, la banalisation progresse et la société tout entière change son regard » selon la médecin Pascale Favre. Robert Kneschke / stock.adobe.com

ENTRETIEN - Alors que le projet de loi sur l'aide à mourir arrive au Sénat ce mardi, la médecin Pascale Favre, coauteur d'une étude pour la Fondapol (think-tank) sur « les non-dits économiques » de ce débat, pointe le risque de délaissier les plus fragiles sous couvert d'impératifs budgétaires.

II. DÉMOGRAPHIE

[ÉTUDE] LE DÉFI DE LA NATALITÉ : UNE ENQUÊTE D'OPINION FRANCO-ITALIENNE

Par Fondapol et Fondazione Magna Carta — juin 2025



Le vieillissement rapide des populations française et italienne et la baisse continue des naissances ne sont plus des tendances abstraites : ce sont des réalités aux conséquences profondes sur nos sociétés. Cette enquête conjointe de la Fondapol et de la Fondazione Magna Carta vise à dépasser le simple constat afin d'identifier des leviers d'action. En s'appuyant sur l'écoute des citoyens, elle explore le lien entre désir de parentalité, conditions de vie et perception de l'avenir, avec un objectif clair : proposer des pistes concrètes pour répondre à une crise qui menace la pérennité de nos systèmes sociaux, de nos territoires et du lien intergénérationnel.

L'enquête révèle un clivage net entre la France et l'Italie. Si le désir d'enfants persiste en France, notamment grâce à un environnement institutionnel plus favorable, l'Italie, confrontée à un sentiment d'abandon et à des difficultés structurelles, voit une part croissante de sa population renoncer à la parentalité. Ce renoncement n'est pas une fatalité : il est le fruit d'obstacles économiques, professionnels, symboliques. Ce qui est en jeu, c'est la capacité de nos sociétés à rendre de nouveau envisageable – et désirable – le fait d'avoir des enfants.

Les personnes interrogées expriment des attentes claires. En France, les répondants privilégient les solutions permettant de concilier travail et vie familiale : crèches, horaires flexibles, télétravail. En Italie, ce sont plutôt les aides financières (allocations, soutien à l'accès au logement, avantages fiscaux) qui arrivent en tête. L'immigration, parfois présentée comme une réponse au déficit démographique, divise profondément les opinions dans les deux pays. Ce panorama traduit également une conscience partagée : sans un engagement fort des pouvoirs publics et du monde économique, le déclin démographique se poursuivra.

En replaçant la parentalité au cœur du débat, cette enquête invite à une réponse politique ambitieuse, adaptée aux spécificités de chaque pays. Ce n'est qu'en agissant simultanément sur les conditions de vie, la reconnaissance sociale du rôle des parents, et l'égalité des chances entre les territoires que pourra s'amorcer un vrai sursaut démographique.

[DANS LES MÉDIAS] LE DÉFI DE LA NATALITÉ : UNE ENQUÊTE D'OPINION FRANCO-ITALIENNE

F / Société

Dominique Reynié : «La baisse de la natalité reflète un désir empêché plutôt qu'un rejet de la parentalité»

Par Agnès Leclair
Le 4 juillet 2025 à 13h51

natalité démographie

Copier le lien



Seulement 42 % des 35-49 ans sans enfant souhaitent en avoir. pololia / stock.adobe.com

ENTRETIEN - Le professeur à Sciences Po et directeur général de la Fondation pour l'innovation politique (Fondapol) appelle à renouer d'urgence avec une « véritable politique publique de soutien aux naissances ».

F / Société

Pourquoi les Français font moins d'enfants malgré le désir de parentalité ?

Par Agnès Leclair
Le 27 juin 2025 à 22h31

natalité démographie

Copier le lien



Si la parentalité continue de faire rêver la jeunesse, leurs projets de famille sont cependant revus à la baisse au fil du temps. NagoetsAlex / nagoets - stock.adobe.com

EXCLUSIF - L'envie de faire des bébés résiste. Selon une étude réalisée par la Fondapol, alors que la natalité est en berne, 70 % des moins de 35 ans disent vouloir devenir parents.

il Giornale

ABBONATI

SOCIETÀ

La svolta politica di riconoscere il valore sociale dei genitori

Valutare se bisogna incoraggiare chi non ha figli o chi è indeciso sul secondo

Annamaria Parente | 30 giugno 2025 - 05:00



ASCOLTA ORA



Chalets en bois en kit

Leggi anche

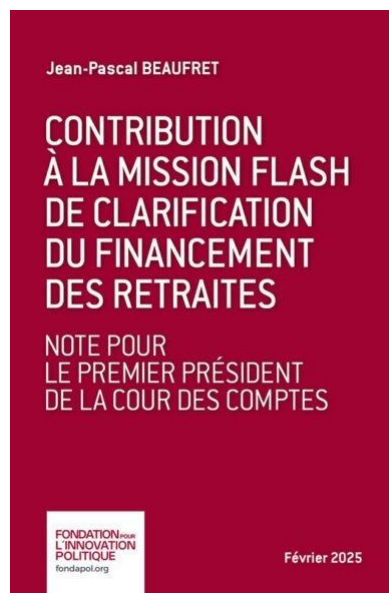
SOCIETÀ
La saggezza dei nonni è un valore enorme. Impariamo a coltivar...

In questi giorni si sono moltiplicati articoli e commenti sulla crisi demografica. Non ultimo l'intervento del Ministro Giorgetti che ha affermato in audizione in Parlamento che la denatalità "non è solo una sfida statistica e contabile, ma umana". Stando così le cose esiste un tema da affrontare: la consapevolezza della cittadinanza dell'importanza del fenomeno. Argomento di novità indagato, tra gli altri, nella ricerca comparata Italia/Francia della Fondazione Magna Carta e di Fondapol (Fondation pour l'innovation politique).

III. LA RETRAITE PAR RÉPARTITION ET PAR CAPITALISATION : UN ENJEU SOCIÉTAL

[ÉTUDE] CONTRIBUTION À LA MISSION FLASH DE CLARIFICATION DU FINANCEMENT DES RETRAITES

Par Jean-Pascal Beaufret — février 2025



La présente note vise à contribuer à la mission « flash » de clarification du financement des retraites que François Bayrou, Premier ministre, a chargé la Cour des Comptes de réaliser lors de sa déclaration de politique générale du 14 janvier 2025. La note détaille le besoin de financement actuel aux bornes du système des retraites et sa contribution importante (-69 Mds d'euros en 2023 et -81 Mds d'euros prévus en 2024) au déficit des administrations publiques, comparable aux années antérieures mais accru en 2024 par l'indexation des prestations. L'écart entre les publications du Conseil d'orientation des retraites (COR) avec la réalité vient notamment de la présentation des comptes de l'État, des comptes sociaux et des comptes de la nation qui ne permet pas d'identifier directement le poids de la protection sociale, et en particulier des retraites, dans les déficits publics.

Ainsi, il est absurde d'afficher encore en juin 2024 un solde excédentaire du système de retraites de 3,8 Mds d'euros pour 2023, alors que cette année-là, le système aura nécessité, au-delà de 256 Mds d'euros de cotisations (64% des produits du système), à taux élevé de 28% avant allègements, l'affectation dans les lois de financement de 131 Mds d'euros de ressources publiques additionnelles (53 Mds d'euros d'impôts, soit 14% des produits et 78 Mds d'euros de subventions, soit 20% des produits) qui toutes auraient réduit le déficit public de l'année ou auraient financé d'autres actions, si elles n'avaient pas dû être affectées aux 389 Mds d'euros de charges de la protection vieillesse. Cet emploi de ressources publiques additionnelles aux cotisations pour financer les retraites représente plus de 20% des ressources fiscales nettes encaissées par l'ensemble des administrations en 2023.

La note veut établir une situation aussi précise que possible de l'ensemble des retraites en comptabilité de la Sécurité sociale, en reclassant les ressources par origine et par nature. Enfin, des suggestions sont présentées pour modifier ces comptes-rendus dans le but d'instaurer une réelle transparence qui conditionne la qualité du débat démocratique et de la décision publique

[DANS LES MÉDIAS] CONTRIBUTION À LA MISSION FLASH DE CLARIFICATION DU FINANCEMENT DES RETRAITES

l'Opinion

Pour l'ex-haut fonctionnaire, les pensions pèsent plus dans le déficit et la dette publique que ne le traduisent les présentations officielles
Sur les retraites, Jean-Pascal Beaufret réplique à la Cour des comptes

Contre-attaque

L'ancien haut fonctionnaire de Bercy a rédigé un rapport pour la Fondapol, un think tank, qu'il a présenté à la presse, mardi 25 février.
 Marc Vignaud

efforts réalisés pour contenir le nombre et la rémunération de ses fonctionnaires. Ce qui se traduirait par un rapport entre actifs et retraités encore plus dégradé que dans le privé (1,02 cotisant pour un pensionné contre 1,52).



Récit

Le déficit «caché» des retraites, itinéraire d'une théorie polémique

Article réservé aux abonnés



François Bayrou considère que les calculs du Conseil d'orientation des retraites sous-estiment largement les difficultés financières du système par répartition. Alors qu'un rapport de la Cour des comptes publié jeudi contredit la thèse du Premier ministre, «Libé» est remonté aux origines de cette bataille de chiffres.

RTL Actu Radios Grille Podcasts

ÉDITO - Réforme des retraites : "Il faut aller plus loin", affirme Étienne Gernelle
 3 min de lecture

ÉDITO - Réforme des retraites : "Il faut aller plus loin", affirme Étienne Gernelle

Face à des déficits alarmants, un durcissement de la réforme des retraites semble inévitable. Alors que la mission flash de la Cour des comptes s'apprête à livrer ses conclusions, le débat sur l'ampleur du déficit et les "surcotisations" s'intensifie. Étienne Gernelle plaide pour aller plus loin dans les réformes.

Le Point Politique International Débats Économie Culture Style Services Événements

Retraites : « Le rapport de la Cour des comptes est trompeur »

INTERVIEW. L'ancien haut fonctionnaire Jean-Pascal Beaufret défend sa thèse : le déficit des retraites est plus élevé que ce qu'estiment les Sages de la rue Cambon.

Propos recueillis par Philippine Robert
 Publiée le 21/02/2025 à 18h25

S'abonner sans engagement

La Cour des Comptes a tranché et a choisi, dans son dernier rapport, de se baser sur la convention comptable officielle et de ne pas considérer ce que certains appellent le « déficit caché ». © Olivier Juszcak/Sipa

[ÉTUDE] RETRAITES : OPTIMISER LES DÉPENSES, INTRODUIRE UNE PART DE CAPITALISATION

Par Bertrand Martinot – mars 2025



La présente note propose un ensemble cohérent de mesures permettant d’assurer la pérennité et d’améliorer l’équité de notre système de retraite tout en contribuant à un redressement global des finances publiques.

Au-delà des controverses sur le niveau exact du « déficit des retraites », il est clair qu’aussi bien la situation démographique, le ralentissement de la productivité et les défis que nous devons collectivement relever, imposent une réduction de la dépense globale consacrée aux pensions. Une revue des dépenses dites « de solidarité » intégrées au système de retraite actuel montre que certaines d’entre elles ne sont pas véritablement justifiées et pourraient être diminuées. Cette note évalue à environ 10 % à terme, la proportion des dépenses qui pourraient être ainsi économisées sans qu’il soit nécessaire de reculer de nouveau l’âge légal de départ en retraite. Il s’agirait notamment de supprimer certaines bonifications et validations gratuites de trimestres et de rationaliser les départs anticipés pour carrières longues. Il en résulterait également de meilleures incitations à prolonger la durée de l’activité, ce qui permettrait un recul de l’âge effectif moyen de départ à la retraite.

Cette étude approfondit également les réflexions amorcées dans la note « La capitalisation : une solution pour sortir par le haut de la crise des retraites ? » qui plaidait pour l’introduction d’un pilier par capitalisation bénéficiant à tous les salariés. En combinant les propositions d’économie sur les dépenses de solidarité, une désindexation temporaire des pensions et divers mécanismes facilitant la constitution d’un capital initial, il est possible de créer une cotisation dédiée à la constitution d’un pilier par capitalisation de l’ordre de 33 % des pensions versées sans augmenter les prélèvements nets sur les salaires. Cette opération aboutirait, à terme, à la fois à une diminution des cotisations sociales et, au-delà même du système de retraite, apporterait une contribution substantielle au redressement global des finances publiques. En réglant ainsi durablement la question lancinante des retraites, notre pays pourrait dégager les marges de manœuvre financière pour enfin se tourner vers l’avenir.

[DANS LES MÉDIAS] RETRAITES : OPTIMISER LES DÉPENSES, INTRODUIRE UNE PART DE CAPITALISATION

POLITIQUE

Ce fonds souverain de 500 milliards d'euros qui pourrait financer l'effort de guerre... et les retraites



Florian Tardif
14/03/2025 à 07:38. Mis à jour le 14/03/2025 à 08:49

Pour financer le réarmement de la France, le député Renaissance de l'Essonne propose, dans un entretien à Paris Match, de créer un fonds souverain de 500 milliards d'euros. Il servirait parallèlement à soutenir notre système de retraites.

Édition du vendredi 21 mars 2025
Feuilleter l'édition

LA LETTRE

Menu À la Une Action publique Entreprises Médias Paris-Bruxelles Enquêtes Entourages Mouvements

Pour financer la défense, Christophe Gomart pousse la retraite par capitalisation



L'eurodéputé propose de basculer vers un modèle de retraite par capitalisation pour soutenir l'économie de guerre. Cette prise de position figurera dans un rapport sur le financement de la défense européenne qui sera rendu public en mai. [...]

Publié le 17/03/2025 à 6h20 • Lecture 2 minutes • Matthieu Fauroux

INTERVIEW

« Il faut sortir des débats sur l'âge légal de départ en retraite »

L'expert des questions sociales, Bertrand Martinot, estime dans une interview aux « Echos » que la concertation ouverte sur les retraites prend le problème par « le petit bout de la lorgnette ». Il propose de réduire les dépenses de retraite, repenser les fins de carrière et développer la retraite par capitalisation.

Ajouter à mes articles Commenter Partager Retraites Emploi & Salaires




Le gouvernement de François Bayrou a donné en janvier dernier le coup d'envoi à une concertation sur les retraites censée déboucher avant la pause estivale. (Bertrand QUAY/POOL/AFAP)

radiofrance

Financement des retraites : un think tank propose de développer la capitalisation

Publié le jeudi 13 mars 2025

ÉCOUTER (2 min)



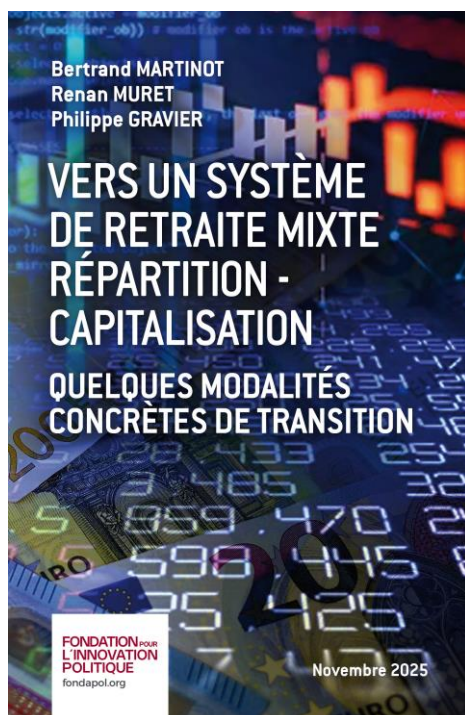
La capitalisation, c'est l'idée que chaque salarié du privé se constitue un pécule personnel pour sa retraite. (photo d'illustration) - MOMO PRODUCTIONS / DIGITAL VISION

Provenant du podcast
Le décryptage éco

La Fondapol, think tank libéral, estime qu'il faut se tourner vers d'autres systèmes de financement pour les retraites. Cette piste de capitalisation est considérée comme intéressante par le gouvernement.

[ÉTUDE] VERS UN SYSTÈME DE RETRAITE MIXTE RÉPARTITION - CAPITALISATION

Par Bertrand Martinot, Renan Muret, Philippe Gravier — novembre 2025



Si l'idée d'introduire un pilier de capitalisation dans notre système de retraite rencontre de plus en plus de soutiens, de nombreux experts soulignent les difficultés techniques et financières inhérentes à la longue période de transition d'un système par répartition pure à un système hybride répartition-capitalisation.

La présente note tente d'apporter des réponses précises à ces interrogations et propose différents scénarios de montée en charge d'un pilier par capitalisation obligatoire dans le régime général pour atteindre 25 % des pensions versées. Elle s'inscrit dans le prolongement des notes précédentes publiées par la Fondapol sur ce sujet².

Elle envisage différentes modalités de financement de la période de transition permettant d'éviter ou de limiter un surcroît transitoire de cotisations pesant sur les salariés. Les principaux scénarios étudiés reposent sur une participation des actifs comme des non-actifs, incluent une désindexation partielle des pensions existantes à l'amorçage du système, et listent des ressources nouvelles pour doter initialement le régime en capital.

La note simule également, à partir de données démographiques précises et sur la base des hypothèses du Conseil d'orientation des retraites (COR), la montée en charge d'un tel régime, qui fonctionnerait par points. Plusieurs hypothèses de taux de rendement réels, allant de 3 % à 5 %, réalistes au regard des performances des fonds de ce type existants à l'étranger, sont testées. Les résultats de ces simulations montrent que les gains attendus d'une telle réforme sont bien au rendez-vous, à des horizons de temps divers selon les cas : accumulation d'actifs investis sur le long terme, plus grande équité intergénérationnelle, baisse sensible des cotisations retraites pesant sur les salaires.

Afin de répondre aux critiques selon lesquelles un tel dispositif serait très sensible aux fluctuations des marchés financiers, des *stress tests* sont également effectués. Ils montrent que même si le fonds était exposé, de manière récurrente et transitoire, à des baisses de la valeur de ses actifs, sa solvabilité et sa capacité à verser les pensions prévues ne seraient pas remises en cause.

Enfin, la note propose une gouvernance du nouveau pilier s'appuyant sur les partenaires sociaux ainsi que des protections juridiques particulières permettant de s'assurer que ce régime serait bien géré dans l'intérêt de long terme des cotisants et des retraités.

² Bertrand Martinot, *La capitalisation : un moyen de sortir par le haut de la crise des retraites ?*, Fondapol, novembre 2024, et du même auteur, *Retraites : optimiser les dépenses, introduire une part de capitalisation*, Fondapol, mars 2025.

[DANS LES MÉDIAS] VERS UN SYSTÈME DE RETRAITE MIXTE RÉPARTITION - CAPITALISATION

🔒 Réservé aux abonnés

Retraites : quelle dose de capitalisation pour sauver un système à bout de souffle ?

Par Jean Cittance

Il y a 6 jours

retraite Capitalisation

[Copier le lien](#) [✉](#) [f](#) [X](#) [in](#)



La capitalisation n'est pas sans risque pour l'épargne des Français. Robert Kneschke - stock.adobe.com

EXCLUSIF - La Fondapol propose dans une nouvelle étude de mettre en œuvre un système mixte alliant répartition et capitalisation. Une mutation nécessaire pour en finir avec la spirale de l'endettement.

INTERVIEW

P. « Le premier avantage de la retraite par capitalisation, c'est de redonner du rendement aux générations futures »

ENTRETIEN. Dans une interview au « Point », l'économiste Bertrand Martinot défend l'introduction d'un pilier de capitalisation dans le système de retraite français.

Propos recueillis par Kévin Badeau

Sud Radio Vous explique

Par Patrick Roger avec Bertrand Martinot

Suspension de la réforme des retraites et proposition d'Attal : des arnaques ?

Épisode du mercredi 12 novembre 2025

Un compte doté de 1000 euros dès la naissance : la proposition choc de Gabriel Attal pour financer les retraites

Les invités

Bertrand Martinot

Économiste à l'Institut Montaigne



[f](#) [X](#) [in](#) [v](#) [u](#)

IV. LE DÉBAT PUBLIC : RÉGLEMENTATION ET DÉFI DÉMOCRATIQUE

[ÉTUDE] ÉQUILIBRES ET MÉRITES DE LA LOI QUI ENCADRE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION EN FRANCE

Par Basile Ader – janvier 2025



La loi sur la presse de 1881 est une des grandes lois qui ont fondé la République. C'est un texte libéral qui met en œuvre le principe de liberté posé par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, en enfermant très strictement les exceptions et restrictions à l'exercice de cette liberté. Elle a pour vocation d'encadrer toutes les manifestations de l'expression publique des pensées, opinions et informations. Elle pose un régime de responsabilité pénale qui fait de l'acte de publication le fondement de cette responsabilité. C'est la raison pour laquelle c'est d'abord le directeur de la publication qui doit répondre des éventuelles fautes délictuelles commises par son journal.

Les règles qu'elle a instituées en 1881 ne visaient que les écrits publics (livres, affiches, journaux). Pour autant, elles se sont naturellement appliquées aux nouveaux modes de diffusion qui ont émergé depuis (radio, cinéma, télévision, internet et réseaux sociaux). Elle a, pour ce faire, été régulièrement toilettée par le législateur qui, le plus souvent, y a ajouté des incriminations nouvelles. Elle s'est aussi enrichie d'une jurisprudence importante qui vient la compléter ou préciser ses conditions de mise en œuvre.

La loi sur la presse a surtout passé le test de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et de la jurisprudence de la Cour de Strasbourg, dont elle a intégré les principes. Ce faisant, la loi de 1881 connaît une application prévisible par le juge. Ce qui est précieux dans un domaine essentiel à la vie de la cité, alors que, par essence, c'est une matière où l'émotion, les idéologies et les préjugés sont les écueils d'une justice sereine.

[DANS LES MÉDIAS] ÉQUILIBRES ET MÉRITES DE LA LOI QUI ENCADRE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION EN FRANCE

 Institut de Recherches Economiques et Fiscales

QUI SOMMES-NOUS ? NOS PROPOSITIONS NOS ACTIONS PUBLICATIONS

ELON MUSK, JOHN STUART MILL, X ET LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

écrit par **Christophe De Voogd** | 12 février 2025 | 2478 vues



CAUSEUR

Surtout si vous n'êtes pas d'accord

La victoire culturelle de Trump sonne le glas du vieux monde

Le Dilemme politique d'Ivan Rioufol
Ivan Rioufol - 20 janvier 2025



Le président élu Donald Trump s'exprime lors d'un rassemblement en faveur de la 45^e présidence présidentielle, le dimanche 19 janvier 2025, à Washington © Matt Rourke/AP/USA

La révolution du réel sème déjà la panique, en France, parmi les marchands d'orviétan et autres charlatans en élixirs. Les progressistes de façade s'avouent régressistes lorsqu'ils voient, dans X (ex-Twitter) délivrés des censeurs, une menace pour la démocratie. Ceux qui appellent au boycott ou à l'interdiction du réseau d'Elon Musk se montrent en perpétuateurs de la pensée totalitaire pour qui la liberté d'expression, quand elle permet l'inconfort de la contradiction, a toujours été l'adversaire à combattre. Comme le rappelle Basile Ader dans une note de janvier pour la **Fondapol**, c'est à Mirabeau que l'on doit la formule de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 (article 11) qu'adopta l'Assemblée constituante : « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme (...) ». Jamais la gauche, prisonnière de ses idéologies faussement humanistes et émancipatrices, ne s'est montrée à la hauteur de ce legs révolutionnaire. Le bonheur qu'elle promettait d'inventer a abouti aux crises existentielles nées de la mondialisation indifférenciée, du vide spirituel, du rejet des héritages issus des diverses civilisations au nom de la table rase. C'est d'ailleurs ce retour aux sources oubliées du bonheur que propose opportunément Yves Roucaute [1], en exhumant les richesses des sagesses enfouies, qui partout dans le monde ont survécu aux croyances dévoyées des doctrinaires et des inquisiteurs.

La Correspondance de la Presse

L'avocat Basile ADER s'inquiète des menaces que fait peser le règlement sur la liberté des médias sur la loi du 29 juillet 1881, dite "loi sur la liberté de la presse"

Dans une analyse publiée par la **Fondation pour l'innovation politique (Fondapol)**, l'avocat **Basile ADER** exprime ses préoccupations concernant les défis actuels auxquels est confrontée la loi du 29 juillet 1881, dite "loi sur la liberté de la presse". Ce pilier de la liberté d'expression en France pourrait être mis en péril par des initiatives européennes comme le projet de règlement sur la liberté des médias (en anglais European Media Freedom Act - EMFA). Me Basile ADER, avocat, associé au cabinet August Debouzy, ancien vice-bâtonnier du barreau de Paris, directeur de rédaction de "Légipresse" (Leibvre Dalloz), enseignant à l'École de Formation des Barreaux (EFB) et à l'Institut Pratique du Journalisme (IPJ), met en lumière les implications de cette réglementation pour la liberté d'expression et la responsabilité des journalistes.

[ÉTUDE] UNION EUROPÉENNE : L'ÉTOUFFOIR DE L'ÉCOLOGISME BUREAUCRATIQUE

Par Emmanuel Bloch – février 2025



Le 11 décembre 2019, la nouvelle présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, présentait le « pacte vert pour l'Europe ». Au cœur de ce projet ambitieux qui vise à rendre le continent européen neutre en carbone d'ici à 2050, le monde financier se voyait attribuer un rôle essentiel : orienter les investissements vers les entreprises les plus « vertueuses » afin de les aider dans cette transition écologique. Afin d'atteindre cet objectif, trois législations fondatrices ont été mises en œuvre : tout d'abord la « taxonomie verte » définit les conditions dans lesquelles une activité est « verte » ; ensuite la CSRD contraint les entreprises à produire un éventail de données environnementales et sociales standardisées ; enfin, à partir de ces informations, la SFDR oblige les établissements financiers à communiquer auprès des investisseurs les objectifs RSE de leurs fonds, selon une catégorisation très précise.

Cinq ans après, le bilan de cette construction législative d'une « finance verte », qui se voulait exemplaire, se révèle pour le moins mitigé. Les entreprises se retrouvent noyées sous un « tsunami réglementaire », les accusations de greenwashing se multiplient et, en 2024, pour la première fois, les investisseurs ont retiré 30 milliards des fonds « verts ».

À l'heure où l'économie mondiale devient de plus en plus compétitive, cet échafaudage de législations complexes, parfois incohérentes et souvent d'application coûteuse, non seulement se révèle mortifère pour de nombreuses entreprises européennes, mais de plus, finit par générer auprès des citoyens un effet repoussoir en défaveur des enjeux environnementaux qui alimente les votes extrêmes.

Il est désormais urgent de quitter toute idéologie et de replacer la finance dans son rôle initial : participer avant tout à la construction d'une croissance économique durable, c'est-à-dire à la fois productrice de richesses, respectueuse de l'environnement et socialement soutenable.

C'est à ce prix que l'Europe pourra atteindre ses objectifs environnementaux ambitieux sans risquer sa désagrégation politique.

[DANS LES MÉDIAS] UNION EUROPÉENNE : L'ÉTOUFFOIR DE L'ÉCOLOGISME BUREAUCRATIQUE

F / Économie

prises Conso Entrepreneurs Décideurs Bourse Médias Tech Emploi Immobilier

Anne de Guigné: «L'Europe n'aurait pas dû confier l'écologie à la finance»

Par Anne de Guigné
Le 23 mars 2025

[défense](#)

[Copier le lien](#) [✉](#) [f](#) [X](#) [in](#)



PARIS DEFENCE AND STRATEGY FORUM
11 MARCH 2025

L'Europe a mis sur pied une stratégie pour une défense autonome d'ici à 2030. Sarah Meyssonier / REUTERS

CHRONIQUE- Ce choix dogmatique a pénalisé à la fois l'économie européenne et la transition écologique. Le défi d'aujourd'hui est de ne pas reproduire la même erreur dans le domaine de la défense.

[ÉTUDE] LE PARLEMENT ENQUÊTE, LE DROIT VACILLE

Par Jean-Jacques Urvoas — Octobre 2025



Cette contribution analyse la montée en puissance des commissions d'enquête parlementaires dans un contexte d'affaiblissement institutionnel. Confrontés à une impuissance législative, depuis quelques mois, les parlementaires investissent massivement la fonction de contrôle, parfois au détriment des garanties procédurales.

En effet, ce recours intensif aux commissions d'enquête déborde fréquemment le cadre juridique prévu, notamment en matière de convocations, de respect du droit au silence, d'accès à un avocat ou de tenue des auditions à huis clos. Il alimente les communications médiatiques et favorise souvent leurs excès.

Aussi pour préserver leur légitimité démocratique, sans réduire leur efficacité, l'auteur propose-t-il douze réformes. Elles visent à clarifier le droit applicable, à renforcer la protection des témoins et à créer un dispositif de suivi parlementaire. À défaut d'un encadrement adapté, le risque est grand de voir cet outil perdre en singularité et en puissance, jusqu'à devenir un simple rouage routinier du débat public. Ce plaidoyer invite ainsi à repenser l'articulation entre incidence politique et respect des droits fondamentaux, dans une démocratie en quête de crédibilité et de régénération institutionnelle.

[DANS LES MÉDIAS] LE PARLEMENT ENQUÊTE, LE DROIT VACILLE



Le nombre de commissions d'enquête parlementaires explose et leurs motifs sont parfois discutables. Faut-il revoir leur fonctionnement ? C'est ce que propose l'ancien ministre de la Justice Jean-Jacques Urvoas.

L'ancien ministre socialiste, Jean-Jacques Urvoas, désormais professeur de droit public, formule douze propositions, dans une note rédigée pour la Fondapol, pour rendre leurs lettres de noblesse à ces commissions. Car c'est devenu presque un réflexe, en particulier à l'Assemblée nationale depuis la dissolution... De Bétharram en passant par les eaux minérales et les violences dans le milieu du cinéma : à chaque scandale, désormais, sa commission.



Trop d'enquêtes parlementaires au risque de réduire leur impact, met en garde un ex-garde des Sceaux

Bétharram, les jeunes et TikTok, violence dans le cinéma: Dans un Parlement sclérosé, les élus multiplient les commissions d'enquête et les auditions choc au risque d'en diluer leur utilité, met en garde l'ancien garde des Sceaux Jean-Jacques Urvoas.

Faute de pouvoir "peser sur la loi", les députés et sénateurs investissent "la fonction de contrôle" longtemps négligée, qui a pris ces dernières années "une ampleur inédite", souligne l'ancien ministre socialiste, dans une note publiée en octobre par la [Fondation](#) pour l'innovation politique.

le club des juristes
L'actualité sous le prisme du droit

[À la Une](#) [Justice](#) [Économie](#) [Politique](#) [Société](#) [International](#) [Sport](#) [Culture](#) [Opinion](#) [Dossiers](#)

POLITIQUE

Pour une clarification du cadre juridique des commissions parlementaires

Dans une note publiée par la Fondation pour l'Innovation Politique (Fondapol), Jean-Jacques Urvoas qui fut aussi président de la commission des lois de l'Assemblée (2012-2016) analyse la montée en puissance des commissions d'enquête parlementaires. Il pointe leurs fréquents débordements du cadre juridique pour en appeler, à travers douze propositions, à renforcer la protection des témoins tout en préservant la légitimité démocratique de l'outil.

Par [Jean-Jacques Urvoas](#)

[ÉVÉNEMENT] CONFÉRENCE SUR LA SURVIE DE LA DÉMOCRATIE FACE AUX RÉSEAUX SOCIAUX

Université du temps libre, Rodez – janvier 2025

Dominique Reynié a animé une conférence se penchant sur la question : « Une démocratie peut-elle survivre aux réseaux sociaux ? ». Il a retracé l'évolution des moyens de communication, depuis les origines de l'humanité jusqu'à nos jours.

Ce sujet est d'autant plus pertinent à une époque où les débats autour de la démocratie s'intensifient, notamment avec l'investiture de Donald Trump et les récentes décisions d'Elon Musk et de Mark Zuckerberg de supprimer le « *fact-checking* » (vérifier les faits) sur les plateformes de Meta et X (anciennement Twitter). Il a invité le public à réfléchir sur l'impact des réseaux sociaux sur la consommation de l'information et les défis qu'ils posent à la démocratie, y compris en France, où cette dernière semble en difficulté.



[ÉVÉNEMENT] INTERVENTION DANS LE CADRE DU CYCLE DE MATINALES ORGANISÉ PAR L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

École militaire, Paris - 21 janvier 2025



Dominique Reynié est intervenu dans le cadre d'un cycle de Matinales dédié à la société française et plus spécifiquement l'état de l'opinion publique. Organisée par l'IHEMI, cette Matinale était à destination des hauts fonctionnaires, cadres dirigeants et supérieurs du ministère de l'Intérieur, notamment les préfets et sous-préfets en post.

Le directeur de la Fondapol a mené une analyse approfondie de l'état de l'opinion publique à l'échelle européenne et internationale, en mettant en lumière les enjeux majeurs inhérents à cette thématique, en lien avec les dynamiques contemporaines françaises et mondiales. Il a notamment distingué l'opinion commune de l'opinion publique. La première désigne un avis partagé au sein d'un groupe sans pour autant être pleinement conscientisé par l'ensemble de ses membres, tandis que la seconde repose sur la publicité de la première.

Par ailleurs, il a souligné l'existence de deux formes d'opinion publique qui se succèdent dans l'histoire. Dans un premier temps, celle-ci s'est manifestée sous la forme de rassemblements physiques, à l'image des foules. Progressivement, elle s'est transformée en une multitude constituant un public dont les opinions s'expriment davantage par la circulation d'idées que par des actions collectives.

Néanmoins, la frontière entre ces deux configurations demeure poreuse, notamment à l'ère numérique, où la multitude peut aisément se reconfigurer en foule comme on a pu le voir avec la prise du Capitole en janvier 2021. Aujourd'hui, l'espace public s'est largement numérisé, échappant en grande partie au contrôle des États, à l'exception de certaines puissances telles que la Chine et les États-Unis, qui exercent une emprise significative sur cet espace déterritorialisé.

[ÉVÈNEMENT] CO-ORGANISATION D'UN DÉBAT AVEC LE CLUB DES JURISTES ET LE CERCLE FRANCE-AMÉRIQUES SUR L'ÉTAT DE DROIT AUX ÉTATS-UNIS

La Fondapol, en partenariat avec le Club des Juristes et le Cercle France-Amériques, a coorganisé un débat le 12 mars 2025 sur l'évolution de l'État de droit aux États-Unis après l'arrivée au pouvoir de Donald Trump.

Intitulé « Les États-Unis sont-ils encore un État de droit ? », cet échange a été animé par Dominique Reynié.

INVITATION
MERCREDI
12 MARS 2025

18 h à 20 h
(accueil à partir de 17 h 30)

Au Cercle France-Amériques,
**9-11 avenue Franklin
Delano Roosevelt,
75008 Paris**

La rencontre sera suivie
d'un cocktail

FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

le club
des juristes

FA
France-Amériques
CERCLE FRANCE-AMÉRIQUES

Le **Cercle France-Amériques**, la **Fondapol** et le **Club des juristes** vous invitent à une réflexion sur le thème :

Les États-Unis sont-ils encore un État de droit ?

Traditionnellement considérés comme « l'empire du droit », admirés pour la solidité et l'équilibre de leurs institutions démocratiques, les États-Unis paraissent vouloir tourner le dos aux principes les plus fondamentaux de l'État de droit. Qu'en est-il exactement ? Et si le pays était menacé par une telle dérive illibérale, quelle résistance pourraient opposer le système juridique et les institutions américaines ?

Propos introductifs

Jean-Luc Fournier président (H) Cercle France-Amériques

Dominique Reynié professeur à Science Po et directeur général de la Fondapol

Typologie et analyse des manquements à l'État de droit à l'ère Trump

Laurent Cohen-Tanugi Avocat international et essayiste

Le rôle du facteur religieux dans la nouvelle présidence Trump

Philippe Étienne ancien ambassadeur de la France aux États-Unis

Les juges et la primauté du droit

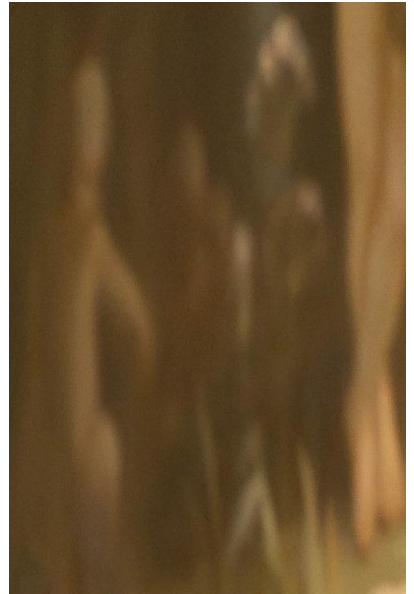
Anne Deysine juriste et américaniste, professeur émérite à l'université Paris-Nanterre

Capacité de résistance de la démocratie américaine et pistes de réforme

Frederick Davis ancien procureur fédéral à New York, membre des barreaux de New York et de Paris,
Lecturer in Law à Columbia Law School

Discussion et débat modérés par **Dominique Reynié**





[ÉVÉNEMENT] DÉBAT FRANCO-SERBE SUR LES AVANTAGES ET LES ABUS DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, ORGANISÉ PAR L'INSTITUT FRANÇAIS DE SERBIE

Dominique Reynié était invité le 21 mars 2025 à l'Institut français de Serbie à Belgrade pour débattre des questions suivantes : Comment trouver le nécessaire équilibre entre la liberté d'expression et le droit au respect de la vie privée ? Faudrait-il créer un cadre de responsabilité civile adapté ? Faut-il mettre fin à l'anonymat sur les réseaux sociaux ? Quels sont les effets des réseaux sociaux sur les campagnes électorales ? ...

Il était aux côtés de Dalibor Petrović (sociologue), Nevena Ružić (juriste), Tamara Vučenović (journaliste).



INSTITUT FRANÇAIS

DEBATA

DRUŠTVENE MREŽE I SLOBODA IZRAŽAVANJA

Učesnici:
Dominique Reynié, politikolog
Dalibor Petrović, sociolog
Nevena Ružić, pravnik
Tamara Vučenović, novinar

PETAK
21.03.2025.
18.00

Francuski institut u Srbiji
Knez Mihailova 31, Beograd
Na francuskom i srpskom, prevod obezbeden.
Ulaz slobodan.



Predrag Petrović U toku je tihi državni udar

Zvanični bezbednosni aparat služi samo za zaštitu paralelnog sistema upravljanja

Beta grupa Novi Sad - Subotica Naprasny, u moda i vojno-politički predikci

Global

DOMINIK RENIJE, FRANCUSKI POLITIKOLOG

Ako ne bude političke organizacije, energija u Srbiji može da se rasprši

Ono što se dešava kod vas jeste nešto veliko. Problem je u tome što su mladi toliko čisti da je teško da se njihov mirni pokret transformiše u političku partiju...

Mića Vujičić

DOMINIK RENIJE, PROFESOR na Fakultetu političkih nauka u Parizu, učestvovao je u nedavnoj debati Francuskog instituta u Srbiji sa nazivom Društvene mreže i sloboda izražavanja...

Poste isteka drugog mandata Žaka Širaka 2007. godine, objavio ste knjigu o njemu, tvrdili da je bio prvi predsednik stare Francuske u novom, globalizovanom svetu...

Širak se našao u bolnoj situaciji. Pripadao je staroj generaciji političara, sa predjašnjom kulturom i nek-



AGENCIJA ZA VEŠTAČENJE I STRATEŠKI KONZALTING

dešnijim mentalitetom, a ojednjam se našao u svetu koji je prošao kroz proces globalizacije. Pao je komunizam, Evropa se iznova promažala, Kina uzdižala...

svetiteljstva su bili ubedeni da su oni sve osmišljavali. Francuska revolucija, Deklaracija o pravima čoveka... Razumeto, zahvaliti su celo čovečanstvo...

Globalizacija je uticala na pojavu populizma i nacionalizma?

Sve populističke struje praktično jesu nacionalističke struje. Pošto se desila globalizacija, populističke partije su shvatile da je nacionalizam odličan tokom tog procesa...

Global

Radarski 3. april 2025.

47

skoj, u Nemačkoj, bilo gde, služu se sa Trumpom, taman ne odgovaraju interesima njihovih zemalja. Proučavali ste populizam. Kasnije „novi populizam“ - te reči nalazimo u naslovima vaših knjiga...

Novi struja. Vuče korene iz davnina, naročito iz Amerike, iz sedamdesetih godina prošlog veka. Predsednik Argentine? Bio je pod uticajem te američke tradicije...

Ivan Buruma je skoro rekao da su liberalne stranke centra isušile tehnokratske, previse fokusirane na proceduru, da nemaju ideologiju...

Moguće da nije tako u Srbiji, ali u Evropi više nema ideologija. Gotovo da nema religije. Nema patriotizma. Nema zajedničkog verovanja...

Karakteristično je mržnja prema intelektualcima? Ima istine u tome. Ne smetnete s uma da klasa intelektualaca ima ulogu da posmatra društvo i anali-

Veliki omladinski pokret u Srbiji, podržan od drugih generacija, treba organizovati u veliku partiju koja bi prozivala Evropu...

„Evropo, šta ti radiš?“

na stvarnost primorava vas da budete prisutni dvadeset četiri sata. Da neprekidno govorite i odgovorite svima. Postanete brbljivi.

Kako to utiče na politiku? Potpuno obesišljiva i omalovažava politiku. Ukida njenu vrednost. „Vladati“ nema više onaj prestiž, nema isti autoritet u moralnom smislu...

Imamo isključivo privid slobode izražavanja na internetu. Da imamo slobodu da govorimo, ali nema ko da nas čuje. Možeš da saopštiš nešto što je istina, u prilici si da kažeš bilo šta - isto je! Krajnje opasna stvar.

Esjezirali ste o problemu nastajanja političkih partija u tradicionalnom smislu. Makron je pokazao taj fenomen. Stvorio je asocijaciju i ona je postala partija. Ipak, ne stimska, prava. Rečimo, nema lokalnih odbora...

Sve populističke struje praktično su nacionalističke. Jesu oni govorili o nacionalizmu, ali nije bilo kredibiliteta. Te stranke nisu obzavale sopstvene nacije nego autokratske režime...

Danas obožavaju Trampa. Dive mu se, jer je autoritarna figura

objavljen je 2017. portret Emanuela Makrona. U članku napominje da ne koristi Twitter jer mora da zadrži distancu zbog privode svoga posla. Zanimljiva misao, ali ovo - „tvituje“.

Ne možemo da ne pripadamo digitalnoj realnosti. I da ne stavljate postove na društvene mreže, govorite se o vama. Prava politika, umetnost vladanja, pretpostavlja da čuštite, razmišljate. Podrazumeva da delate, pa nestanete. Digital-

komuniciramo, ali nemamo uobičajene odnose: razgovore, diskusije, duboke analize. Najpre između građana, onda između građana i vlasti.

Imamo isključivo privid slobode izražavanja na internetu. Da imamo slobodu da govorimo, ali nema ko da nas čuje. Možeš da saopštiš nešto što je istina, u prilici si da kažeš bilo šta - isto je! Krajnje opasna stvar.

Esjezirali ste o problemu nastajanja političkih partija u tradicionalnom smislu. Makron je pokazao taj fenomen. Stvorio je asocijaciju i ona je postala partija. Ipak, ne stimska, prava. Rečimo, nema lokalnih odbora...

Sve populističke struje praktično su nacionalističke. Jesu oni govorili o nacionalizmu, ali nije bilo kredibiliteta. Te stranke nisu obzavale sopstvene nacije nego autokratske režime...

Danas obožavaju Trampa. Dive mu se, jer je autoritarna figura



LEIFERLIFE/EMMANUEL MACRON/AGENCIJA PRESS/PROFimedia

Evropa. Snažnija od prethodne. Ovo je odlučujući trenutak! Na ivici smo da se nade dogovor sa Velikom Britanijom, biće integrirana, pronaci će se naćin. Vidite, kao da se putuje Bregzitu... Tu je Norveška, i Kanada se približava... Aktuelna kriza primorava Evropljane da izmisle jaću Evropu...

Pojedini teoretičari napominju da treba stvoriti inkluzivni centar u Evropskoj komisiji, da treba uopšte preispitati na kakvim temeljima stoji partije koje pripadaju centru. Teško pitanje. Nova Evropa biće primorana da se koncentriše na nekoliko tema, a ne da radi kao pre, da brine o svemu i svaćemu - nikako da ide u svim mogućim pravcima...

Digitalna stvarnost potpuno obesišljiva politiku. Ukida njenu vrednost. „Vladati“ nema više onaj prestiž, nema isti autoritet u moralnom smislu. U suštini deluje da je politika progšana iz života. Istovremeno, primorava da neprekidno govorite i odgovorite svima. Postanete brbljivi

tika fundamentalno predstavlja odnos snaga. Prate li događaje u Srbiji? Najpre bi rekao da gledano iz Francuske ono što se dešava u Srbiji jeste nešto veliko. Znaćan događaj, i zagmetani Enigma je u obećanju nećeg novog. Nešto se novo osmišljiva i stvara. A stvara - mladost! Postoji dovoljno elemenata da budemo sigurni da je ovo promažak koji može da bude veoma važan...

Problem je u tome što su mladi toliko čisti da je teško da se njihov mirni pokret transformiše u političku organizaciju. Da bi se stvorila istorijska situacija, potrebna je politička organizacija. Danas je reć o čistoj energiji, dobromamernoj, prosvetljujućoj. Ali ako nema te organizacije, energija može da se rasprši, pa ostane samo tužno sećanje. Plašim se da svi znamo šta znaći osnovati političku

organizaciju. U nekom momentu, pokret treba da ude u nešto što bi bilo opipljivije, praktičnije, manje čisto. To vam je kao kada slikate kuću iz svojih snova, imate čiste ruke. Crtate i lepo vam je. No, kada želite da je izgradite, treba zasukat rukave. Jedino će tako nastaviti da egzistiraju! Kažem: manje čista, ali neophodna faza. Danas je pokret krp, ali mora se teći ka praktičnijem obliku. Paradoksalno je, znam... Znak nade, beznaćanje u odnosu na politiku. Evropska unija se pritom ne ponaša prikladno. Svi možemo da budemo razočarani njenim ponašanjem i budemo liuti na nju. S tim da treba imati u vidu da će promeniti stav kada studenti postanu politička organizacija.

Dodatni paradoks je što će ljudi koji jesu za ulazak u Evropsku uniju izgubiti takav interes u međuvremenu, a tamo jednog dana ući oni kojima tako nešto i nije najpreće. Znaće šta mislim? Veliki omladinski pokret, podržan od drugih generacija, treba organizovati u veliku partiju koja bi prozivala Evropu. Neverovatne su demonstracije koje smo videli! Naćinite parolu za tebe: „Evropo, šta ti radiš?“ Trebalo bi da mnogo demonstiranosti nosi taj transparent da bi se stvorilo politički odnos sa onima koji predstavljaju evropske institucije.

[ÉVÈNEMENT] 34ÈME JOURNÉE DU LIVRE POLITIQUE PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE - 5 AVRIL 2025

La Fondapol était partenaire de la Journée du Livre Politique, consacrée cette année aux nouveaux repères de la République. L'événement a été l'occasion d'explorer plusieurs questions fondamentales : La Constitution doit-elle évoluer ? Comment se forme et s'exprime l'opinion publique ? Comment transmettre, aujourd'hui, le goût de la politique ? Entre radicalité et compromis : peut-on gouverner autrement ?

Dominique Reynié, directeur général de la Fondapol, est intervenu à plusieurs reprises au cours de la journée. Il a pris part à une session spéciale célébrant les 20 ans de la Fondapol, évoquant l'ouvrage Fondapol. *Des idées pour la Cité. L'aventure d'un think tank*. Puis, il a participé au débat intitulé : Gouverner autrement : radicalité ou compromis ?, animé par Mathilde Siraud, rédactrice en chef du service politique de Le Point.

À ses côtés figuraient Roselyne Bachelot, ancienne ministre, Anne-Charlène Bezzina, juriste spécialisée en droit constitutionnel, ainsi qu'Astrid Panosyan-Bouvet, ministre déléguée chargée du Travail et de l'Emploi auprès de la ministre du Travail, de la Santé, de la Solidarité et des Familles.



[ÉVÉNEMENT] IL Y A 80 ANS, LES FRANÇAISES VOTAIENT POUR LA 1^{ère} FOIS

Les premières électrices françaises — avril 2025

Il y a 80 ans, le 29 avril 1945, les Françaises votaient pour la 1^{ère} fois.

C'est pour nous l'occasion de vous présenter un important travail de recherche et de mémoire mené par notre équipe. Au cours de l'été 2009, des membres de la Fondation ont sillonné la France pour recueillir les témoignages de 18 femmes qui ont été parmi les premières votantes en 1945.

Les souvenirs de ces citoyennes permettent de prendre pleinement conscience du bouleversement qu'a représenté ce moment historique pour les femmes, mais également pour la démocratie de notre pays. Il est au cœur de l'activité de la Fondapol, fondation reconnue d'utilité publique, d'assurer la transmission du savoir des différents objets de la science politique.

L'instauration progressive du suffrage universel en deux temps, d'abord masculin en 1848 puis universel à proprement parler en 1944, est un élément essentiel de notre histoire, jalonnée d'avancées progressistes. Nous avons souhaité participer à la conservation du patrimoine que représente le témoignage de ces premières actrices de la démocratie française.

Ces témoignages ont été recueillis par Charlotte Duc-Bragues.



[ÉVÉNEMENT] QUELLES VALEURS DÉMOCRATIQUES À L’HORIZON 2050 ?

Sénat, Paris — le 28 octobre 2025

Dominique Reynié, directeur général de la Fondapol, a été auditionné le mardi 28 octobre, sur le thème « quelles valeurs démocratiques à l’horizon 2050 ? », par la délégation à la prospective du Sénat, présidée par la sénatrice Christine Lavarde. Dominique Reynié a dressé un constat lucide sur l’état actuel de nos institutions démocratiques. Il a soulevé plusieurs questions pertinentes, notamment :

- La démocratie est-elle encore considérée comme la forme “normale” de gouvernement pour la plupart des citoyens ?
- Sommes-nous toujours attachés à la démocratie telle qu’elle existe aujourd’hui, avec ses institutions, ses formes et ses mécanismes ?
- Comment redonner du sens et un horizon commun à nos valeurs démocratiques ?

Il a invité à réfléchir sur la vitalité de notre modèle démocratique et sur la nécessité de le réinventer pour renforcer l’adhésion des citoyens.



[ÉVÉNEMENT] LA DÉMOCRATIE À L’HEURE DES RÉSEAUX

Élysée, Paris — le 28 octobre 2025

Dominique Reynié, directeur général de la Fondapol, a été invité par le Président de la République à participer le mardi 28 octobre 2025 à un temps d’échanges à l’Élysée, sur le thème : « La démocratie à l’heure des réseaux sociaux ».

Cette rencontre a réuni des acteurs institutionnels et associatifs, des élus locaux et parlementaires, ainsi que des chercheurs, enseignants et entrepreneurs engagés sur ces enjeux.

Les discussions ont porté sur les transformations de la vie démocratique à l’ère numérique, les responsabilités des plateformes, la modération des contenus, la préservation du débat public, et les défis posés à la liberté d’expression.

[ÉVÉNEMENT] INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SUR L' « INITIATIVE DÉMOCRATIQUE »

Élysée, France — le 14 novembre 2025

Dominique Reynié, directeur général de la Fondapol, a été invité par le Président de la République à une réunion consacrée au thème de « l'initiative démocratique ».

Elle s'est tenue le vendredi 14 novembre 2025 au Palais de l'Élysée.

Cette rencontre a pour objectif d'échanger autour des nouveaux outils de participation citoyenne, de renforcer le dialogue démocratique et d'explorer les pistes permettant d'impliquer davantage les Français dans la vie publique.

[ÉVÉNEMENT] L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES ÉVÊQUES DE FRANCE

Lourdes, France — le 7 novembre 2025

Dominique Reynié, directeur général de la Fondapol, est intervenu dans le cadre de l'assemblée plénière des évêques de France, pour parler de la situation politique actuelle.



[ÉVÈNEMENT] LA JUSTICE FISCALE

Paris, France — le 17 novembre 2025

La Fondapol invite à une conférence de **Victor Fouquet** sur la « justice fiscale ».

Victor Fouquet est conseiller technique au Sénat et docteur en droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, qualifié aux fonctions de maître de conférences. Il est l'auteur d'une thèse de science fiscale mêlant analyse économique et juridique : *Contribution à la théorie générale de l'impôt sur le revenu* (à paraître en février 2026 chez LGDJ).

Victor Fouquet y défend le rôle du droit, et d'abord du droit constitutionnel fiscal, dans la protection des droits individuels du contribuable contre l'arbitraire fiscal.

Les premiers lecteurs de la thèse de Victor Fouquet estiment que son travail renouvelle le genre doctrinal de la théorie générale de l'impôt. Son travail a été couronné du prix de thèse de la Société française de finances publiques (SFFP) au titre de l'année 2024.

[DÉCRYPTAGE] CHANGER NOTRE VISION DE L'ÉCONOMIE POUR PARTAGER LA RICHESSE CRÉÉE

Par Jean-Louis Chaussade – décembre 2025

Jean-Louis Chaussade défend l'idée que la France se trompe de diagnostic économique en se focalisant sur l'augmentation des impôts et des prestations sociales plutôt que sur la création de richesse et souligne que le pays cumule une fiscalité et des dépenses publiques parmi les plus élevées d'Europe, tout en enregistrant un déficit budgétaire et commercial massif, signe d'un appauvrissement progressif. Selon lui, le véritable enjeu est de produire davantage de richesse en travaillant plus, en investissant dans l'innovation et en allégeant les contraintes administratives pesant sur les entreprises. Sa critique porte sur une vision qu'il juge exclusivement fiscale de la justice sociale, estimant que l'impôt excessif décourage l'initiative entrepreneuriale, pourtant essentielle à la croissance, à l'emploi et au financement du modèle social. Enfin, il appelle à un changement de cap global, incluant des investissements stratégiques, notamment dans la défense, faute de quoi la France risquerait un déclin économique et politique durable.

Retrouvez l'entièreté du décryptage sur le site de la **Fondapol**.

V. ORIGINE ET HISTOIRE DES THINK TANKS

[ÉTUDE] L'HISTOIRE DES *THINK TANKS*

Par Simon Amat – janvier 2025

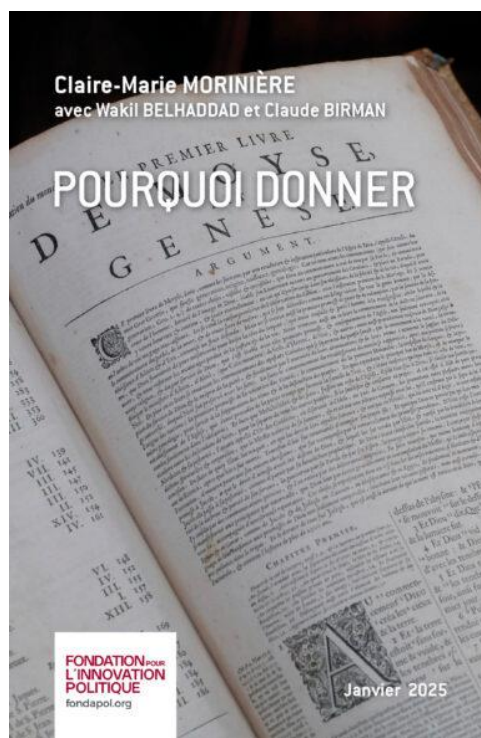


Les laboratoires d'idées, ou *think tanks*, sont des institutions dédiées au débat d'idées et à la réflexion sur l'élaboration des politiques publiques. Ces organisations se caractérisent par l'originalité de leur place et de leur statut dans le paysage politique et institutionnel de leur pays d'implantation. Leur principale spécificité réside en effet dans la conjonction des arènes politiques, administratives, académiques et médiatiques dans lesquelles elles s'insèrent. L'émergence des *think tanks*, pourtant ancienne dans les pays anglo-saxons, est bien plus récente en France. En retraçant l'histoire de ces organisations en France, on peut mettre en évidence qu'une partie de ce retard s'explique par l'émergence d'une structure politico-administrative fortement centralisée, née après la Seconde Guerre mondiale, dans laquelle l'élaboration des politiques publiques est menée de manière autonome et indépendamment de toute expertise extérieure à l'administration centrale. Cependant, l'émergence tardive des *think tanks* ne doit pas occulter l'existence d'une tradition des sociétés de pensées et des clubs politiques nés dès le XVIII^e siècle.

À cet égard, le développement des laboratoires d'idées doit moins être appréhendé comme une simple importation des *think tanks* nord-américains que comme la continuité d'une tradition des cercles de réflexions déjà bien établie. Cette note montre également que les *think tanks* français se singularisent par leurs relations distancées à l'égard du politique. Alors que les *think tanks* anglo-saxons se caractérisent par les liens de proximité très étroits qu'ils entretiennent avec l'arène politique, leurs homologues français émergent pour leur part à un moment où les doutes se font croissants sur la capacité des partis politiques établis à produire des idées nouvelles et capables de résoudre les nouveaux défis de la fin du XX^e siècle et de ce début de siècle. Ainsi, cette note vise à montrer comment, dans un contexte français a priori hostile à l'émergence des laboratoires d'idées, ces derniers sont parvenus à se développer tout en répondant à des besoins spécifiques au contexte français, moins liés aux nécessités de la compétition politique qu'à la production d'idées à destination de la société dans son ensemble.

[ÉTUDE] POURQUOI DONNER ?

Par Claire-Marie Morinière avec Claude Birman, Wakil Belhaddad – janvier 2025



L'importance de ce qui est implicite est généralement négligé : ainsi en est-il du don, et de la place qu'il prend dans les structures sociales. Un esprit idéaliste voudrait voir dans le geste du don une gratuité absolue qui se révèle vite très illusoire, un esprit pessimiste n'y verrait que la face émergée d'un intérêt dissimulé, un esprit comptable n'y percevrait que la manifestation de la persistance des inégalités entre riches et pauvres.

À rebours d'une vision strictement utilitariste des échanges humains, l'analyse du don permet de déceler la part de gratuité et de liberté qui peut demeurer dans « ce qui circule entre nous », selon l'expression de Jacques T. Godbout. La confiance, la création d'une attente et d'une forme d'émulation, sont les présupposés du don dans les échanges économiques, relationnels, et politiques : les différentes formes qu'ils prennent selon les sociétés nous en montrent la dimension implicitement structurante, et nous invitent à chercher et questionner son équivalence pour la nôtre.

De l'évergétisme grec à la philanthropie moderne, en passant par la charité médiévale, des cadres de l'entreprise à ceux de l'action publique, des relations sociales aux relations familiales, des échanges matériels à leurs équivalents spirituels dans les différentes religions, le don est un répertoire d'action qui est autant un luxe pour les plus riches qu'une « vertu humaine de base ». Il repose sur un esprit de prodigalité et de libéralité qui n'est pas nécessairement proportionnel à la richesse réelle, mais met en évidence le poids des choses et des hommes, et des liens qui les unissent, au-delà de leur valeur monétaire. Il peut alors devenir un moyen de contester la logique d'équivalence marchande qui, des domaines économiques, tend à s'étendre à toutes les sphères des relations humaines.

VI. TECHNOLOGIE ET SÉCURITÉ

[ÉTUDE] L'IA AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ

Par Benoît Fayet, Bruno Maillot, Mathieu Zagrodzki – mars 2025



L'histoire des forces de sécurité intérieure est parsemée d'innovations technologiques, générant des débats à la fois sur leur efficacité et sur la protection des libertés fondamentales. Les objets connectés et les systèmes d'IA ne font pas exception à la règle. L'IA pourrait potentiellement amener à de profondes transformations dans l'exercice des métiers de la sécurité intérieure. Elle a d'ores et déjà été utilisée lors de certains événements pour aider à la décision et traiter les données, comme lors des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Cela nécessite un cadre juridique rigoureux, étant donné la sensibilité du sujet, cadre incarné par la CNIL en France et l'AI Act au niveau européen, avec pour objectif de garantir la sûreté, la transparence, l'éthique et le contrôle humain des systèmes d'IA.

Les perspectives ouvertes par ces derniers en matière de sécurité intérieure sont très vastes : optimisation des échanges entre forces de sécurité intérieure, analyse de données et production de connaissance, aide à l'action en temps réel, simplification des tâches administratives, accélération des procédures pour les usagers... Au-delà d'un cadre législatif et éthique clair, ces innovations, pour être utiles, doivent s'inscrire dans une doctrine au niveau du ministère de l'Intérieur, qui tiendrait compte du ressenti des effectifs de terrain et s'appuierait sur des dispositifs d'évaluation pour mesurer l'efficacité et le rapport coûts/bénéfices de ces outils.

[DANS LES MÉDIAS] L'IA AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ

FigaroVox

Vox Politique Vox Societe Vox Economie Vox Monde Vox Culture La question du jou

Après la voiture et le téléphone, l'IA sera-t-elle la prochaine révolution de la police ?


Par **Constantin Gaschignard** SUIVRE

Le 18 avril 2025

[intelligence artificielle](#) [Police](#) [sécurité](#)

Lire dans l'app Copier le lien ✉ f X 🗨️ 📞

▶ **Écouter cet article** 00:00/08:32

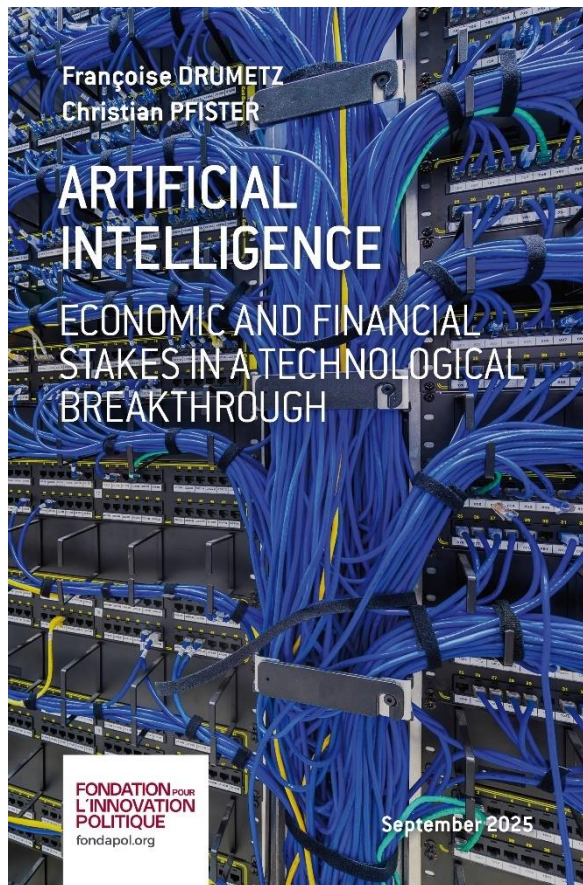


Une foule de spectateurs essayant de filmer le relais de la flamme olympique au Parc des Buttes-Chaumont à Paris le 15 juillet 2024. *QUENTIN DE GROEVE / Hans Lucas via AFP*

FIGAROVOX/ENTRETIEN - La Fondapol vient de publier une étude qui explore la façon dont les systèmes d'IA pourront, à terme, contribuer à améliorer la sécurité des citoyens. Cet outil devrait permettre d'augmenter le nombre d'agents sur le terrain en les libérant de tâches administratives, expliquent Mathieu Zagrodzki et Benoît Fayet, coauteurs de cette note.

[ÉTUDE] INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : ENJEUX ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS D'UNE PERCÉE TECHNOLOGIQUE

Par Françoise Drumetz et Christian Pfister – septembre 2025



L'intelligence artificielle (IA) étant encore relativement récente, ses conséquences économiques et financières restent à évaluer. Cela est d'autant plus vrai pour les politiques associées, pour lesquelles les recommandations ne peuvent être que provisoires. Toutefois, dans cette note, nous tentons d'aborder les deux aspects, d'abord en posant le cadre, puis en distinguant les aspects économiques et financiers. Nous ne pensons pas que l'IA puisse déclencher un bouleversement de l'environnement économique ou financier. La présente étude veut aller à l'encontre de deux idées reçues. La première est celle du « cauchemar », où une grande partie de la population active pourrait être remplacée par des machines, ce qui entraînerait une hausse du chômage et des inégalités, ainsi que des crises financières de grande ampleur, les robots mettant librement en œuvre des algorithmes qui amplifieraient les mouvements du marché.

La deuxième idée est celle du « conte de fées », où les robots remplaceraient les humains dans la plupart des tâches fastidieuses et physiquement épuisantes. Cela permettrait de réduire le temps de travail, à la fois quotidien et sur l'ensemble de la vie, en particulier pour les personnes les moins qualifiées, et de gérer les portefeuilles de manière totalement passive, en réduisant les risques mais pas les rendements.

[DANS LES MÉDIAS] INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ENJEUX ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS D'UNE PERCÉE TECHNOLOGIQUE



Norbert Gehrke • 3e et +
Japan FinTech Observer | Me, Myself & AI
Prendre un rendez-vous
3 j • 0

Fondapol - Artificial Intelligence

Artificial intelligence (AI) is still relatively new, so its economic and financial consequences are still to be assessed. This is all the more so the case for related policies, for which recommendations can only be tentative. However, in this note, Fondapol makes an attempt in both directions, first setting the stage, then distinguishing between economic and financial aspects.

Fondapol does not see AI as being able to trigger an upheaval in the economic or financial environment. This goes against two common tales. The first tale is the "nightmare" one, in which a large part of the working population could be replaced by machines, causing a surge in unemployment and inequalities, and large financial crises, with robots freely implementing algorithms which would amplify market movements. The second tale is the "fairy tale" one, in which robots would replace humans in most tedious and physically exhausting tasks. In turn, this would allow to reduce working hours, both at daily frequency and over the entire lifetime, especially for the less-skilled, and to manage portfolios in a totally passive manner, reducing risks but not returns.

Fondapol recommends that a favourable environment be provided to AI for its potential to be fully exploited. In an environment increasingly reliant on AI-powered devices and software, competition policies should ensure that rents are not fully captured by a few dominant firms, while the regulatory environment should not stifle innovation. Furthermore, labour regulation should allow enough flexibility, while education and training, tax policy, and the management of human resources in the public sector should be adapted. Crucially, funding for innovative firms should be abundant and allocated by the most competent persons and institutions, which should also be individually liable for the decisions they take. This implies the development of venture capital and the establishment of a Capital Market Union (CMU), complemented by a Savings and Investment Union (SIU). AI does not call for specific policy instruments, be it in the economic or financial spheres. Rather, AI is both an indicator of fault lines and limitations in current public policies and a tool to partly remedy them, together with the implementation of long overdue structural reforms.

Afficher la traduction



Kadir Tas • 3e et +
CEO @ KTMC AGENCY | Finance Management
2 j • Modifié • 0

Artificial Intelligence: Economic and Financial Stakes in a Technological Breakthrough | jointly authored by Françoise Drumetz and Christian Pfister, published by [Fondapol](#)

The mission of this report is to evaluate the profound economic and financial implications of artificial intelligence (AI) as a technological breakthrough, with a focus on productivity, capital allocation, and market resilience. By combining empirical evidence with scenario modeling, the authors aim to provide policymakers, institutional investors, and corporate leaders with actionable insights into how AI adoption reshapes economic structures, financial performance, and risk dynamics across sectors.

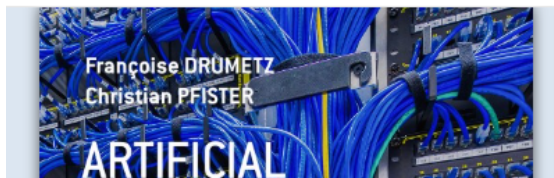
The analysis encompasses data from 38 countries and over 1,200 enterprises, highlighting stark variations in AI diffusion and impact. Advanced AI adopters demonstrated ROI gains of 10–14% and ROE improvements of 6–9%, with efficiency ratios enhanced by 12–15%. In contrast, firms with delayed adoption experienced operational cost overruns averaging USD 360–410 million annually and productivity deficits of 18–22%. Sector-specific findings reveal that financial services and high-tech manufacturing exhibit the highest resilience scores—nearly double the global mean—when AI governance frameworks are embedded, illustrating a quantifiable link between structured AI deployment and systemic stability.

From a risk-reward perspective, the report emphasizes that unmanaged AI integration magnifies volatility and operational exposures, with scenario simulations indicating potential systemic risk escalations of 20–24%. Conversely, firms implementing comprehensive AI strategies—combining robust governance, workforce upskilling, and ethical compliance—realize superior capital efficiency, enhanced resilience, and improved long-term ROE trajectories. These insights underscore that AI adoption is not merely a technological imperative but a strategic lever for sustainable financial and economic performance.

In conclusion, the report demonstrates that artificial intelligence constitutes both an unprecedented opportunity and a critical challenge for global economic and financial systems. Entities that proactively embed AI into strategic, operational, and governance frameworks are positioned to achieve measurable ROI, strengthen resilience, and secure enduring competitive advantage. Fondapol's findings provide a roadmap for aligning AI-driven innovation with robust economic and financial outcomes, ensuring that technological progress translates into sustainable value creation.

#ArtificialIntelligence #AIAdoption #ROI #ROE #Efficiency
#Resilience #Fondapol #TechInnovation #RiskReward #FinancialPerformance
#SustainableGrowth

Afficher la traduction



[DÉCRYPTAGE] CYBERHAINE : COMMENT L'IMPUNITÉ NUMÉRIQUE FRAGILISE LA SOCIÉTÉ ?

Par Marc Knobel – avril 2025

Marc Knobel met en lumière la manière dont Internet a transformé la diffusion des discours de haine, autrefois confinés à des cercles restreints. L'anonymat et les réseaux sociaux ont permis une propagation rapide et massive de propos racistes, antisémites, sexistes ou homophobes. Les algorithmes amplifient ces contenus en ciblant les utilisateurs les plus sensibles à ces messages, ce qui fragilise la cohésion sociale. Les jeunes sont particulièrement exposés et souvent démunis face à ces violences numériques, tandis que de nombreux adultes restent passifs. La modération des plateformes reste insuffisante : externalisée, standardisée, elle ne tient pas compte des réalités culturelles et juridiques locales. Cela laisse les victimes seules face à des effets psychologiques lourds, comme le stress, l'isolement ou la perte d'estime de soi. Malgré certains progrès, comme la mise en place du numéro 3018 en France ou des lois contre le cyberharcèlement, ces dispositifs restent sous-utilisés. Knobel appelle à une action collective fondée sur l'éducation au numérique, le soutien aux victimes, une régulation renforcée, et la responsabilisation des plateformes à travers des outils comme le *Digital Services Act*. Il insiste sur l'urgence d'agir pour préserver un espace numérique respectueux des droits et de la dignité de chacun.

Retrouvez l'entièreté du décryptage sur le site de la **Fondapol**.

[PARTENARIAT] OPTIMISER L'EMPLOI DE L'IA ET DE LA DATA DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Par la Fondapol et la Mutualité Française – juin 2025

Face aux défis croissants du système de santé – vieillissement, maladies chroniques, pénurie de personnel – l'innovation technologique apparaît comme une voie d'avenir. L'intelligence artificielle, la médecine de précision, les objets connectés, la blockchain ou encore le « jumeau numérique » ouvrent de nouvelles perspectives en matière de prévention, de qualité des soins et d'organisation hospitalière. Pourtant, ces outils restent encore peu déployés, en raison de contraintes réglementaires, d'un modèle de santé en silo, et d'une adoption technologique inégale. Le concept de Value-Based Healthcare (VBHC), qui vise à recentrer les soins sur la valeur apportée au patient, illustre une voie de transformation prometteuse, notamment grâce à l'analyse des résultats de santé (PROMs, PREMs) et à la personnalisation des parcours. Les GAFAM, les startups et les mutuelles se trouvent au cœur de cette dynamique : les premiers imposent leurs modèles, les secondes innovent avec agilité, et les troisièmes doivent se réinventer pour concilier efficacité, éthique et solidarité. L'enjeu est de taille : restaurer la confiance, simplifier l'accès aux soins, lutter contre la fraude et devenir acteurs d'un numérique responsable. Pour les mutuelles, il s'agit de conjuguer transition technologique et fidélité à leurs valeurs, en développant des solutions ancrées dans le terrain, participatives et protectrices des données de santé.



VII. LES VALEURS RÉPUBLICAINES À L'ÉPREUVE

[ÉTUDE] LE MYTHE DE LA FRANCE RACISTE

Par Vincent Tournier – avril 2025



(1) Le racialisme, histoire d'un échec

Formalisées au travers d'expressions telles que « racisme structurel » ou « racisme systémique », des accusations particulièrement sévères ont été lancées contre la France au cours des dernières années. Ces accusations, jamais sérieusement étayées, sont d'autant plus injustes qu'elles entrent en contradiction flagrante avec une histoire nationale profondément réfractaire aux théories de la race. La première partie de cette note propose d'analyser les principales raisons qui, au fil du temps, à la suite d'une série de conjonctures et de bifurcations originales, ont conduit à neutraliser la question de la race.

Ce processus de longue durée, fruit des conditions propres à l'histoire de France, repose sur une multitude de facteurs décisifs que l'on propose d'analyser ici : l'héritage chrétien, le mariage exogamique, la sociologie des élites aristocratiques, la valorisation de l'éducation, la conception de la nation ou encore l'attitude des intellectuels.

(2) De l'échec du racialisme à la naissance du mythe

Après avoir souligné, dans le premier volume de cette note, les facteurs qui ont permis de tenir la France à distance de l'idéologie de la race, on s'intéresse désormais aux indices – très concrets – qui confirment que la société française se caractérise par une hostilité structurelle envers le racisme et le racialisme. Une comparaison avec les États-Unis, pays proche par de nombreux aspects, aide à mieux faire ressortir la divergence des trajectoires entre les deux pays.

Au-delà d'une critique de la thèse du racisme systémique, il s'agit alors de comprendre pourquoi une telle thèse a pu émerger et bénéficier d'un succès relatif. Pour cela, un détour par la mythologie est nécessaire. Situer le racisme systémique sur le terrain du mythe permet d'en comprendre les ressorts intellectuels et de saisir les risques que recèle cette théorie en cette période de tensions autour de l'immigration et de la place des minorités.

[DANS LES MÉDIAS] LE MYTHE DE LA FRANCE RACISTE

LE CLUB VA

VALEURS LE CLUB VA Régions VA

CIÉTÉ FAITS DIVERS MONDE ECONOMIE BOURSE IMMOBILIER

Accueil » Société » Vincent Tournier : La France raciste, comprendre un mythe

SOCIÉTÉ

Vincent Tournier : La France raciste, comprendre un mythe

EDITO. Alors que les communautarismes se répandent sur le territoire et que des personnalités publiques critiquent le passé colonial de la France, le "racisme systémique" ne serait-il pas, en réalité, de l'autre côté du manche ?

Par Vincent Tournier
Publié le 27 mai 2025 à 10h00 Mis à jour le 20 mai 2025 à 15h29



FigaroVox

Vox Politique Vox Société Vox Économie Vox Monde Vox Culture La question du jour

Charles Jaigu : «Non, les Français ne sont pas racistes»

Par Charles Jaigu
Le 8 mai 2025

[Racisme](#) [islamophobie](#) [Algérie](#)

[Copier le lien](#) [f](#) [X](#) [in](#)



En décembre 2020, Sciences Po Grenoble organisait une « semaine de l'égalité ». Dans ce cadre, une journée était consacrée au rejet du « Racisme, de l'islamophobie et de l'antisémitisme ». JEAN-PHILIPPE KSIAZEK / AFP

"atlantico
ÊTES-VOUS PRÊT À CHANGER D'AVIS ?

FRANCE 11 mai 2025

Des manifestants brandissent une banderole lors d'un rassemblement dans le cadre de la Journée internationale contre le racisme et le fascisme à Nantes le 22 mars 2025. © SEBASTIEN SALOM-GOMIS / AFP



Le mythe de la France raciste

Racisme systémique ou illusion collective ? Anatomie d'un malentendu français

Vincent Tournier est l'auteur de deux notes consacrées au « mythe de la France raciste », pour la Fondapol. Il y exprime l'idée que le racisme systémique prêté à notre pays est le fruit d'un mythe politique et médiatique.

avec Vincent Tournier

[ÉTUDE] COMBATTRE L'ISLAMISME SUR LE TERRAIN

Par Alexandre Brugère – mai 2025



Alexandre Brugère livre le premier témoignage d'un préfet en exercice sur la lutte contre l'islamisme. L'enjeu est crucial. Les islamistes rejettent la séparation qu'exige la laïcité entre la vie spirituelle et la vie temporelle. Or, c'est la laïcité qui préserve l'organisation sociale de l'emprise de la religion. Ainsi, les valeurs républicaines font obstacle au modèle promu par les islamistes, elles garantissent les libertés individuelles, d'opinion ou de conscience, qu'il s'agisse de l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les citoyens, qu'ils soient croyants ou non, d'une religion ou d'une autre, qu'ils respectent ou non les règles de leur religion.

Afin de saper ces valeurs, les mouvements politico-religieux « fréristes » et autres de même type recourent, notamment, au levier de l'« islamophobie », un néologisme mis au service d'un discours victimaire destiné à inhiber la critique et à libérer le champ à leurs revendications.

L'islamisme opère l'enfermement de millions de Français musulmans dans un communautarisme identitaire les séparant de cet ensemble plus vaste et uni qu'est la communauté nationale. Aussi, les « accommodements raisonnables », petits et grands, par calcul ou par paresse, sont autant d'entailles au pacte républicain : un cours d'histoire qu'on laisse interrompre sans conséquences, un terrain qu'on vend pour permettre, avant les élections municipales, l'extension ou l'implantation d'une mosquée, un islamiste patenté avec lequel on continue de discuter parce qu'il serait « représentatif » ... Il importe de ne pas seulement dénoncer l'islamisme, il faut aussi le combattre.

L'auteur, Alexandre Brugère, est préfet des Hauts-de-Seine. Son témoignage est précédé d'un avant-propos du ministre de l'Intérieur, M. Bruno Retailleau.

[DANS LES MÉDIAS] COMBATTRE L'ISLAMISME SUR LE TERRAIN

l'opinion

islamisme

Confronté à l'entrisme islamiste, un préfet témoigne

Ancien directeur de cabinet de Gérard Darmanin, Alexandre Brugère est aujourd'hui le représentant de l'Etat dans les Hauts-de-Seine

Accédez à une information claire et engagée 1€ pour 1 mois

Temps de lecture estimé : 1 minute
Publié le 20 mai 2025 à 19:17

Marie-Amélie Lombard-Latune




FigaroVox

Vox Politique Vox Société Vox Économie Vox Monde Vox Culture La question du jour

Alexandre Brugère, le nouveau préfet qui mène bataille contre l'islamisme

Par François d'Orcival, pour Le Figaro Magazine
Il y a 4 heures

islamisme préfets



Alexandre Brugère. Romuald Meigneux / SIPA

CHRONIQUE - Que le nouveau représentant de l'État dans les Hauts-de-Seine ouvre sa mission en désignant l'islamisme comme l'une de ses priorités n'est pas un hasard. C'est parce qu'il connaissait son sujet qu'il y a été envoyé.

C'est une première. Non pas qu'un préfet de la République présente devant son conseil départemental sa feuille de route depuis sa nomination et qu'il y parle sécurité, immigration et laïcité, mais qu'il en fasse un document public signé par lui et publié par la Fondation pour l'innovation politique (Fondapol)*, que le ministre de l'Intérieur choisit de préférer. Lui-même l'ouvre par cette phrase : « La menace doit d'abord être clairement nommée, ce sont les islamistes. »

Politique

es 2026 Résultats élections législatives 2024 Actu politique Le Club Politique Le Scan politique Élect

« Nous nous battons avec des sacs de plomb accrochés aux pieds » : face à l'islamisme, le cri d'alarme du préfet des Hauts-de-Seine

Par Louis Hausalter
Le 22 mai 2025

islamisme



Des fidèles musulmans prient à Marseille, le 8 octobre 2024. MIGUEL MEDINA / AFP

EXCLUSIF - Dans un texte préfacé par Bruno Retailleau, et que s'apprête à publier la Fondapol, Alexandre Brugère livre un témoignage « inédit » pour « expliquer la réalité de la menace ».

Le Parisien

Hauts-de-Seine

Commerces, ambulances, auto-écoles... 51 cibles de surveillance pour « repli communautaire » dans les Hauts-de-Seine

Bruno Retailleau, le ministre de l'Intérieur, a assisté lundi 26 mai à la préfecture, à Nanterre, à la cellule de lutte contre l'islamisme. Plusieurs dizaines de commerces et d'associations sont visées.

Par Anne-Sophie Damecour
Le 26 mai 2025 à 20h35



[DÉCRYPTAGE] HOMMAGE À SAMUEL PATY ET DOMINIQUE BERNARD

Par Gilles Clavreul — 27 octobre 2025

Madame la Ministre,
Monsieur le vice-président de la région,
Monsieur le conseiller départemental,
Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les élus,
Madame la directrice académique,
Madame la directrice départementale de la police nationale,
Monsieur le Proviseur,
Mesdames et Messieurs les enseignants,

Chers élèves,

Il y a cinq ans jour pour jour, le 16 octobre est venu s'ajouter à la trop longue liste des dates où les Français rendent hommage aux victimes du terrorisme islamiste. Ce 16 octobre 2020, à Conflans Saint-Honorine, c'est pour la première fois un professeur, Samuel Paty, qui s'effondrait sous les coups de couteau d'un fanatique d'origine tchétchène âgé de seulement dix-huit ans. Trois ans plus tard, le 13 octobre 2023, devant le lycée d'Arras, c'était au tour de Dominique Bernard de périr sous les coups d'un autre jeune radicalisé, d'origine tchétchène lui aussi.

Samuel Paty a été sauvagement assassiné et décapité pour avoir simplement fait son métier de professeur d'histoire-géographie, dénoncé par une élève pour un cours sur la liberté d'expression auquel elle a prétendu avoir assisté, victime d'une campagne médiatique menée à coups d'intox et de manipulation via les réseaux sociaux.

Il avait montré une caricature de Charlie Hebdo, non pour tenir on ne sait quel discours, mais tout simplement pour expliquer le sens des images, leur force d'évocation, parfois aussi leur propension à choquer, à susciter des réactions passionnées, mais aussi et d'abord pour inviter ses élèves à méditer sur le rôle de la satire, de la critique même féroce, dans une société qui aspire à la liberté et qui invite chaque individu, chaque citoyen, à la réflexion et au débat.

Dominique Bernard, lui, ne tient sa condamnation à mort qu'à son statut d'enseignant.

Tuer des professeurs, des personnels de l'Éducation nationale, était la seule motivation qu'un jeune cerveau endoctriné et bercé à la haine parvenait à concevoir.

Retrouvez la suite du décryptage sur notre site **Fondapol**.

[ÉTUDE] L'IMMIGRATION AFGHANE EN FRANCE UN ÉVÉNEMENT DE GRANDE AMPLEUR

Par Didier Leschi – juin 2025



Depuis 2015, la France est devenue l'un des principaux pays d'accueil des réfugiés afghans, dans le sillage de la crise syrienne, des politiques de fermeture au nord de l'Europe et de l'effondrement du régime afghan. Avec plus de 100.000 Afghans présents en 2024, cette migration s'est imposée comme un phénomène massif, récent, inattendu par son ampleur.

Ce mouvement est favorisé par un dispositif français d'asile relativement protecteur. En 2024, plus de 70% des Afghans ayant déposé une demande se sont vu accorder un statut de protection internationale (réfugié ou protection subsidiaire), contre moins de 40% dans certains pays européens. Ces écarts de reconnaissance encouragent les « mouvements secondaires » : des personnes déboutées dans d'autres pays de l'Union européenne viennent demander l'asile en France.

Mais cette dynamique révèle de nombreuses fragilités : les arrivants sont majoritairement jeunes, masculins, peu scolarisés, souvent en difficulté d'apprentissage linguistique et d'insertion professionnelle. Le conservatisme social en Afghanistan, que les migrants conservent en partie, est difficilement compatible avec les valeurs françaises notamment sur les questions de liberté de conscience et droits des femmes. Ce contraste se manifeste notamment dans la quasi-absence des femmes au sein de cette migration : elles représentent moins de 20% des personnes exilées, reflet de leur marginalisation dans l'espace public afghan.

La migration afghane met ainsi à l'épreuve le modèle français d'intégration. Elle souligne le décalage entre les valeurs de la République et les réalités culturelles de réfugiés afghans, tout en soulignant les limites des capacités d'accueil, aujourd'hui saturées et difficilement compatibles avec une politique migratoire dite « ouverte ».

[DANS LES MÉDIAS] L'IMMIGRATION AFGHANE EN FRANCE UN ÉVÉNEMENT DE GRANDE AMPLEUR

P. Didier Leschi : « L'immigration afghane met notre modèle d'intégration sous tension »

INTERVIEW. Le directeur général de l'Ofii analyse, dans une note pour la Fondapol et l'Observatoire de l'immigration et de la démographie, l'arrivée massive d'Afghans en France depuis 2015.

Propos recueillis par Géraldine Woessner

Publié le 05/06/2025 à 16h35

FigaroVox

Vox Politique Vox Société Vox Économie Vox Monde Vox Culture La question du jour

Dominique Reynié : « Comment le débat sur l'immigration est asphyxié par la stratégie de l'étouffoir »

Par Dominique Reynié
Il y a 2 heures

Immigration Afghanistan Gauches

Copier le lien



Dominique Reynié, Fabien Clairefond

TRIBUNE - La charge de l'ancienne ministre Najat Vallaud-Belkacem contre Didier Leschi, lors d'un débat télévisé, est révélatrice d'une tactique consistant à discréditer son adversaire dès qu'il aborde les questions migratoires. Cette « stratégie de l'étouffoir » condamne la gauche à la marginalisation.

Dominique Reynié est professeur des universités à Sciences Po et directeur général de la Fondapol (think-tank de droite).

Le Point

P. Exclusif : 100 000 Afghans en France, le défi de l'i

Une note pour la Fondapol et l'Observatoire de l'immigration et de la d
« Le Point », révèle un phénomène migratoire majeur, qui met notre r
pression.

Par Géraldine Woessner
Publié le 04/06/2025 à 06h00

S'abonner sans engagement



Réservé aux abonnés

Immigration : dix ans après le Bataclan, les leçons ont-elles été tirées ?

Par Nicolas Pouvreau-Monti

Il y a 1 jour

Immigration 13 Novembre

Copier le lien



* Parmi les dix principales nationalités dont les ressortissants ont obtenu des nouveaux titres de séjour en France l'an dernier : sept sont à majorité musulmane ». Benoît Tessier / REUTERS

TRIBUNE - Le surgissement et le développement de l'islamisme sont indéniablement liés aux flux migratoires, analyse Nicolas Pouvreau-Monti, directeur de l'Observatoire de l'immigration et de la démographie.



Définit migratoire

Plus de 100 000 Afghans vivraient en France : leur intégration s'avère difficile

Un document confidentiel, rédigé pour la Fondapol et l'Observatoire de l'immigration et de la démographie et consulté par le journal Le Point, met en lumière un bouleversement migratoire de grande ampleur. Ce flux inédit exerce une pression croissante sur le système français d'accueil et d'intégration, déjà fragilisé.

avec La Rédaction Atlantico Atlantico.fr

[ÉTUDE] LES FRANÇAIS VICTIMES D'ATTENTATS ISLAMISTES DANS LE MONDE

Le terrorisme islamiste en France depuis le 11 mars 2012 : 62 attentats et 305 morts* touchant 33 communes et 24 départements

FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org

Date	Ville	Département	Nombre de morts	Nombre de blessés
2012-03-11	Toulouse	Haute-Garonne	1	-
2012-03-15	Montauban	Tarn-et-Garonne	3	-
2012-03-19	Toulouse	Haute-Garonne	4	-
2012-06-19	Toulouse	Haute-Garonne	-	-
2012-09-19	Sarcelles	Val-d'Oise	-	4
2014-12-20	Joué-les-Tours	Indre-et-Loire	1	-
2015-01-07	Paris - Charlie Hebdo	Paris	12	11
2015-01-07	Fontenay-aux-Roses	Hauts-de-Seine	-	1
2015-01-08	Montrouge	Hauts-de-Seine	1	1
2015-01-09	Dammartin en Goële	Seine-et-Marne	2	2
2015-01-09	Paris - Hyper Cacher	Paris	5	-
2015-04-19	Villejuif	Val-de-Marne	1	-
2015-06-26	Saint-Quentin-Fallavier	Isère	1	-
2015-08-21	Oignies	Pas-de-Calais	-	4
2015-11-13	Paris - X ^e arrondissement	Paris	16	34
2015-11-13	Paris - X ^e arrondissement	Paris	5	26
2015-11-13	Paris - X ^e arrondissement	Paris	19	34
2015-11-13	Paris - XI ^e arrondissement	Paris	1	24
2015-11-13	Paris - Bataclan	Paris	94	26
2015-11-13	Stade de France (Saint-Denis)	Seine-Saint-Denis	2	18
2015-11-13	Stade de France (Saint-Denis)	Seine-Saint-Denis	1	217
2015-11-13	Stade de France (Saint-Denis)	Seine-Saint-Denis	1	34
2016-01-01	Valence	Drôme	-	-
2016-01-07	Paris	Paris	1	-
2016-01-11	Marseille	Bouches-du-Rhône	-	-
2016-05-26	Saint-Julien du Puy	Tarn	-	-
2016-06-13	Magnanville	Yvelines	3	-
2016-07-14	Nice	Alpes-Maritimes	87	458
2016-07-26	Saint-Etienne-du-Rouvray	Seine-Maritime	3	-
2016-09-04	Paris	Paris	-	-
2017-02-03	Paris	Paris	-	-

Date	Ville	Département	Nombre de morts	Nombre de blessés
2017-03-18	Paris	Paris	1	-
2017-04-20	Paris	Paris	2	-
2017-06-06	Paris	Paris	-	-
2017-06-19	Paris	Paris	1	-
2017-08-05	Paris	Paris	-	-
2017-08-09	Levallois-Perret	Hauts-de-Seine	-	6
2017-09-15	Paris	Paris	-	-
2017-10-01	Marseille	Bouches-du-Rhône	3	-
2018-01-11	Vendin-le-Vieil	Pas-de-Calais	-	4
2018-03-23	Carcassonne	Aude	1	1
2018-03-23	Carcassonne	Aude	-	1
2018-03-23	Trèbes	Aude	4	13
2018-05-12	Paris	Paris	2	4
2018-12-11	Strasbourg	Bas-Rhin	5	11
2019-03-05	Condé-sur-Sarthe	Orne	1	3
2019-05-24	Lyon	Rhône	-	13
2019-10-03	Paris	Paris	5	2
2020-01-03	Villejuif	Val-de-Marne	2	2
2020-02-03	Dieuze	Moselle	-	2
2020-04-04	Romans-sur-Isère	Drôme	2	5
2020-04-27	Colombes	Hauts-de-Seine	-	2
2020-10-16	Confians-Sainte-Honorine	Yvelines	2	-
2020-10-29	Nice	Alpes-Maritimes	3	-
2021-04-21	Rambouillet	Yvelines	2	-
2022-03-15	Nice	Alpes-Maritimes	-	1
2023-10-13	Arras	Pas-de-Calais	1	-
2023-12-02	Paris	Paris	1	2
2024-10-07	Paris	Paris	1	-
2025-01-25	Apt	Vaucluse	0	2
2025-02-22	Mulhouse	Haut-Rhin	1	2
2025-09-10	Lyon	Rhône	1	0

*Victimes et terroristes.

Le terrorisme islamiste en France

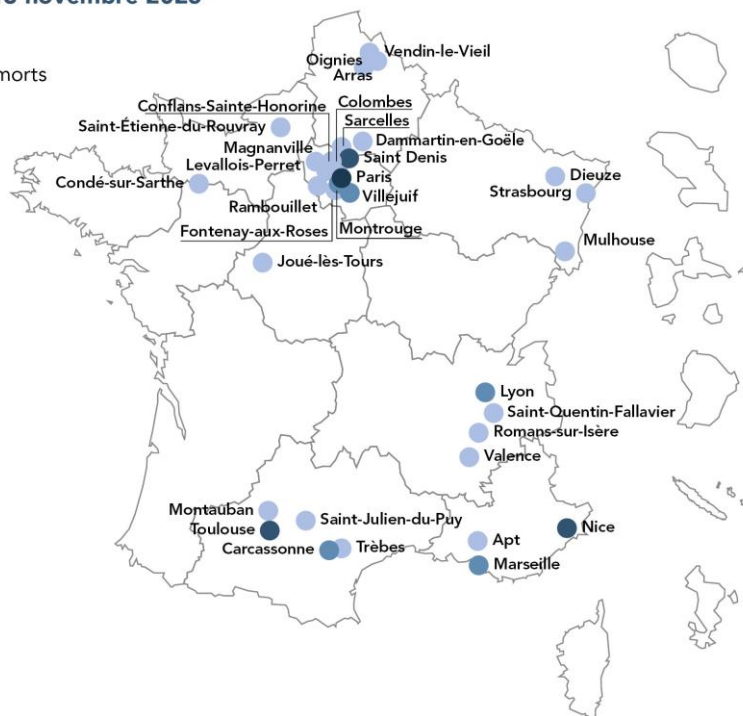
11 mars 2012 – 13 novembre 2025

62 attentats

305 morts

Nombre moyen de morts par attentat : 4,9

- 1 attentat
- 2 attentats
- 3 attentats
- 20 attentats



FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org

FRANÇAIS VICTIMES D'ATTENTATS ISLAMISTES EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE
fondapol.org

1979-2025

NOMBRE TOTAL D'ATTENTATS ISLAMISTES : 120

NOMBRE TOTAL DE MORTS : 515

Le 22h Rochebin du dimanche 9 novembre 2025

Publié le 10 novembre 2025 à 0h00

Au sommaire : Projet d'attentat à Paris : trois femmes interpellées. Défense : l'Europe en ordre de marche ? Russie : toute une génération prête à la guerre ?



Dix ans après les attentats du 13-Novembre, quelle menace représente encore Daesh?

Défait, Daesh n'a plus les moyens de perpétrer sur le sol français un attentat à l'image du 13-Novembre. Mais le groupe survit en zone irako-syrienne, se renforce en Afghanistan et s'est reconstitué dangereusement en Afghanistan. Sa propagande jihadiste, poussant à des actions autonomes sur le territoire, représente la plus grande menace.

Fondation pour l'innovation politique
@Fondapol

Sponsoriser

"Dans la lutte contre le terrorisme islamiste, nous avons progressé. Mais les terroristes progressent aussi. Cette surenchère incessante altère nos démocraties ; elles se transforment, elles perdent peu à peu leurs qualités merveilleuses de cités ouvertes, libres et confiantes."



6:26 PM · 14 nov. 2025 · 3 276 vues

Malgré son déclin territorial, le groupe Etat islamique reste la principale force meurtrière du terrorisme mondial

Monde

Publié hier à 14:21

Résumé de l'article

Partager



Que reste-t-il du terrorisme djihadiste international? / Tout un monde / 8 min. / vendredi à 08:12

Affaibli depuis la chute de son califat en 2019, le groupe Etat islamique (EI) demeure en 2024 l'organisation terroriste la plus meurtrière. La persistance du djihadisme international oblige la lutte antiterroriste à évoluer. Elle mobilise de nouveaux acteurs et inquiète quant à son potentiel de résurgence dans des zones de conflit, comme à Gaza.

D'après l'étude "les attentats islamistes dans le monde de 1979 à 2024" de la Fondation pour l'innovation politique, 40% des victimes du terrorisme dans le monde périssent lors d'attentats djihadistes, dont l'immense majorité – ce qui peut sembler paradoxal – sont des musulmans.

Selon Wassim Nasr, journaliste à France 24 et chercheur au Soufan Center à New York, ces dernières années, le terrorisme djihadiste a connu de profondes mutations. Bien que le groupe EI ne contrôle plus de vastes territoires comme à l'époque de son "califat" entre 2013 et 2019, ses attaques persistent, mais leur impact est limité comparé aux années précédentes.

"Ils ont encore une capacité de nuisance, purement terroriste, avec des attentats comme on a vu par exemple [...] contre l'église Sainte-Elie à Damas", a-t-il souligné vendredi dans l'émission Tout un Monde. "Mais la pression militaire de la coalition, en particulier des Américains, est très forte. Elle empêche le groupe EI de se regrouper comme on l'a vu faire, en tout cas en 2013-2014", ajoute-t-il.

[ÉVÉNEMENT] CONFÉRENCE : LE COLLÈGE DES MONDES POSSIBLES L'IMMIGRATION EN EUROPE : OÙ EN SOMMES-NOUS, OÙ ALLONS-NOUS ?

Dominique Reynié est intervenu lors d'une conférence organisée par Le Collège des Mondes Possibles le samedi 7 juin sur le sujet : « L'intégration économique et culturelle ».



LE COLLÈGE DES MONDES POSSIBLES
PRÉSENTE
6 & 7 juin
L'IMMIGRATION EN EUROPE :
OÙ EN SOMMES-NOUS,
OÙ ALLONS-NOUS ?
DÉBATS ET CONFÉRENCES
DEAUVILLE - LES FRANCISCAINES

LE COLLÈGE DES MONDES POSSIBLES
L'IMMIGRATION EN EUROPE :
OÙ EN SOMMES-NOUS ?
OÙ ALLONS-NOUS ?

DÉBATS & CONFÉRENCES
VEN. 6 & SAM. 7 JUIN

[PARTENARIAT], LE « TOUR DE FRANCE DES PARCOURS » - FAYÇAL JELIL

Depuis le 21 octobre 2024

Fayçal Jelil a lancé « Le Tour de France des Parcours », en partenariat avec la Fondapol, une initiative citoyenne consistant à échanger avec différents individus, dans un esprit de découverte de personnes ayant des parcours de vies très divers, étant des exemples de volonté pour accomplir leurs projets.

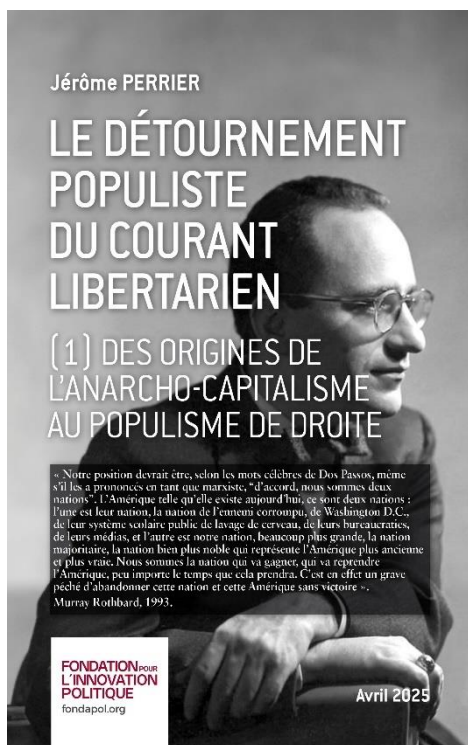


VIII. LES RADICALITÉS

[ÉTUDE] LE DÉTOURNEMENT POPULISTE DU COURANT LIBERTARIEN

Par Jérôme Perrier – avril 2025

(1) Des origines de l'anarcho-capitalisme au populisme de droite



Dans le premier volume de cette note, nous retraçons le développement du mouvement libertarien au cours de la seconde moitié du XX^e siècle. Nous montrons les spécificités idéologiques, par une étude de ses racines plus ou moins lointaines. Nous le distinguons d'autres courants plus ou moins proches de lui, mais avec lesquels il ne saurait être confondu, pour peu que l'on veuille faire l'effort nécessaire pour essayer de voir clair dans une mouvance libérale infiniment plus diverse que ne veulent l'admettre ses ennemis, qui pensent pouvoir décrédibiliser à bon compte un courant de pensée vieux de plusieurs siècles en le réduisant à des avatars radicaux et à ses franges les plus extrémistes.

Nous examinons également la stratégie d'union entre une partie (il faut bien le reconnaître, largement majoritaire aujourd'hui) du courant libertarien anarcho-capitaliste et la frange la plus conservatrice de la droite religieuse, sous la houlette notamment de Murray N. Rothbard, grand stratège de ce qui a été appelé le « fusionnisme » ou la « stratégie paléo ».

(2) Le populisme paléo-libertarien de Javier Milei



Après avoir souligné, dans le premier volume de cette note, les facteurs qui ont permis de tenir la France à distance de l'idéologie de la race, on s'intéresse désormais aux indices – très concrets – qui confirment que la société française se caractérise par une hostilité structurelle envers le racisme et le racialisme. Une comparaison avec les États-Unis, pays proche par de nombreux aspects, aide à mieux faire ressortir la divergence des trajectoires entre les deux pays.

Au-delà d'une critique de la thèse du racisme systémique, il s'agit alors de comprendre pourquoi une telle thèse a pu émerger et bénéficier d'un succès relatif. Pour cela, un détour par la mythologie est nécessaire. Situer le racisme systémique sur le terrain du mythe permet d'en comprendre les ressorts intellectuels et de saisir les risques que recèle cette théorie en cette période de tensions autour de l'immigration et de la place des minorités.

La fabrique de l'Opinion

L'invité du 8 Bellini

Jérôme Perrier

« Comment les populistes libertaro-conservateurs, comme Javier Milei, ont détourné le courant libertarien »

L'un des grands paradoxes de la vaste recomposition idéologique à laquelle nous assistons à l'échelle planétaire est l'alliance plus qu'improbable entre, d'un côté, des idées libertariennes (cent-

sident argentin Javier Milei, car cet universitaire, économiste de profession, concilie un ton incendiaire et un vocabulaire ordurier avec des idées parfaitement structurées qui relèvent d'une vision aussi réfléchie que paradoxale. C'est ce que nous avons essayé de démontrer à la faveur de deux longues notes



The screenshot shows the FigaroVox website interface. At the top, the FigaroVox logo is visible, along with navigation tabs for 'Vox Politique', 'Vox Société', 'Vox Économie', 'Vox Monde', 'Vox Culture', and 'La question du jour'. Below the navigation is a large portrait of Jérôme Perrier, a man with a beard. Underneath the portrait is the text: 'Jérôme Perrier, Fabien Clairefond'. The main headline reads: 'ENTRETIEN - Le normalien Jérôme Perrier vient de publier une note pour la Fondapol (think-tank) sur les origines du courant libertarien et la façon dont cette famille de pensée a été détournée, selon lui, par des populistes de droite comme le président argentin, Javier Milei.' Below the headline is a short bio: 'Jérôme Perrier est normalien, agrégé d'histoire et docteur en histoire de l'IEP de Paris. Il est l'auteur d'une note pour la Fondapol intitulée « Le détournement populiste du courant libertarien ».

L'évolution du mouvement libertarien aux États-Unis et ses dérives

Gérard Grunberg, La bibliothèque de Telos / 3 mai 2025



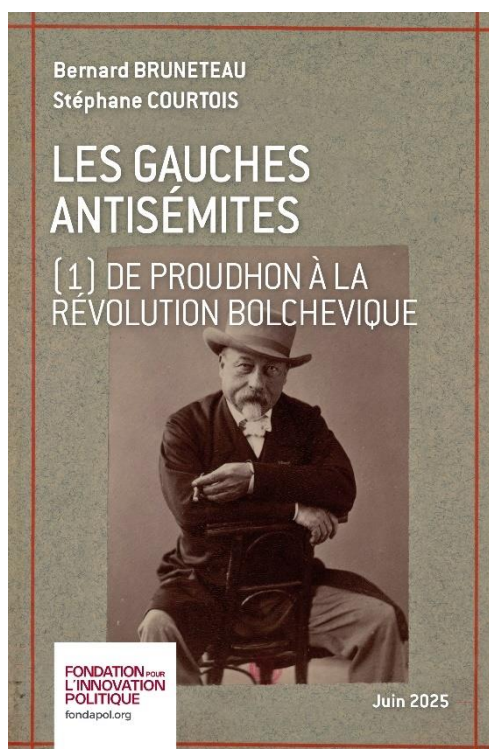
L'étude de Jérôme Perrier sur le mouvement libertarien aux États-Unis, publiée par Fondapol^[1], présente un intérêt majeur. Outre qu'elle retrace de manière exhaustive son évolution au cours de la seconde moitié du XXe siècle elle aide à comprendre les phénomènes Trump (qu'il n'aborde pas directement) et Milei, en dévoilant, au-delà des personnalités, leur soubassement idéologique et politique. La richesse de cette étude nous a conduit à nous

concentrer ici sur son apport principal, le rôle central joué par l'économiste Murray Rothbart (1926-1996) dans l'évolution de la branche la plus radicale du courant libertarien, l'anarcho-capitalisme, et sa fusion avec le populisme et la frange la plus conservatrice de la droite religieuse pour former ce que ce dernier nomme le « paléo-libertarianisme ».

[ÉTUDE] LES GAUCHES ANTISÉMITES

Par Bernard Bruneteau, Stéphane Courtois – juin 2025

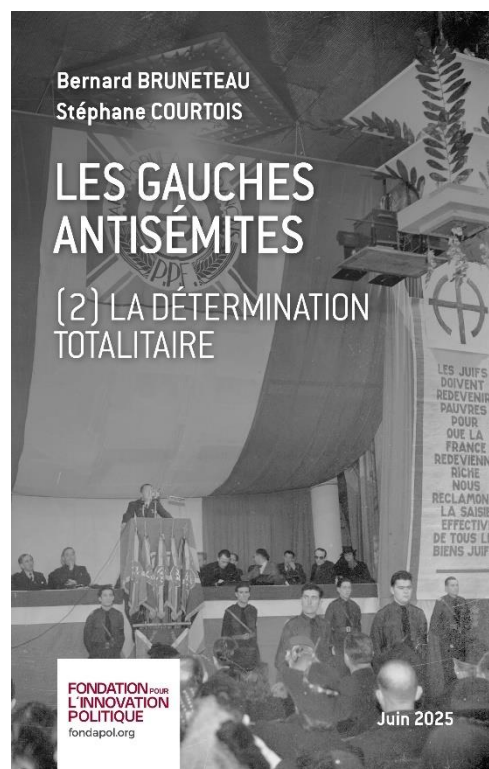
(1) De Proudhon à la révolution bolchevique



Il est courant de penser que l'antisémitisme est étranger aux traditions politiques de gauche. Celles-ci aiment à rappeler leur enracinement dans l'universalisme des Lumières, l'acte émancipateur de la Révolution française, le combat socialiste égalitaire du long XIX^e siècle et la mobilisation dreyfusarde. Le rapport à l'antisémitisme serait ici un non-sujet. L'obsession « antisioniste » de l'extrême gauche contemporaine appelle pourtant à une exploration de longue durée de l'histoire des gauches où peuvent être repérées nombre de distorsions entre la dure réalité des positions exprimées et les principes moraux invoqués.


Loin d'un antisémitisme « à gauche », qui serait circonstanciel et marginal, une histoire intégrale des idées révèle la présence d'un « antisémitisme de gauche » mêlant anticapitalisme, athéisme et racialisme dans une synthèse redoutable présent dans les courants majeurs de la gauche historique, et notamment dans sa composante socialiste révolutionnaire.

(2) La détermination totalitaire



La prise du pouvoir par Hitler en 1933 systématise la dimension raciale et meurtrière de l'antisémitisme. Cela ne va pas empêcher la gauche pacifiste et les communistes de collaborer, à partir de juin 1940, de manière ponctuelle ou continue, avec l'Occupant nazi. Or, à peine cinq ans après le génocide des Juifs, l'antisémitisme est réactivé sur ses bases traditionnelles – contre Léon Blum –, et selon deux axes inédits. Le premier est celui du négationnisme du génocide, initié par des nostalgiques de la collaboration puis légitimé par Paul Rassinier, un résistant déporté venu du PCF puis de la SFIO, et son livre *Le Mensonge d'Ulysse*, relayé à partir des années 1960 par l'ultra-gauche.

Le second axe est celui d'un antisémitisme d'État amorcé en 1946 en URSS par Staline, officialisé en 1948 et camouflé sous l'appellation « antisioniste ». Le négationnisme et cet « antisionisme » survivent à Staline. Ces deux nouvelles formes de l'antisémitisme seront reprises par les mondes communistes et arabo-musulmans. Ils constituent aujourd'hui l'une des pièces majeures démontrant la réalité de « l'islamo-gauchisme ».

 Réservé aux abonnés

Albert Zennou : «L'antisémitisme et la gauche, une histoire d'hier et d'aujourd'hui»

Par Albert Zennou

Le 8 juin 2025 à 13h38

[antisémitisme](#) [gauche](#)

 Offrir l'article



Écouter cet article

00:00/07:25



l'Opinion

Conflit israélo-palestinien

De la cause palestinienne à la haine des juifs – par Erwan Le Noan

« La cause palestinienne est certainement juste, mais qui peut nier que militer pour elle s'est mué presque systématiquement d'abord dans un activisme contre Israël »

Suivez l'actualité politique et économique [Je m'abonne](#)

Publié le 27 juillet 2025 à 15:07



Erwan Le Noan

[DÉCRYPTAGE] LE CHANCELLIER MERZ FACE AU DÉFI DE L'AFD

Par Patrick Moreau – avril 2025

Friedrich Merz, devenu chancelier après une campagne centrée sur l'immigration, le soutien aux entreprises et la reconquête des électeurs perdus au profit de l'AfD, voit aujourd'hui son pari échouer. En avril 2025, la CDU/CSU est à égalité avec l'AfD dans les sondages, un fait inédit et alarmant pour la droite allemande. Plusieurs choix stratégiques de Merz sont critiqués : son refus d'envisager toute alliance ou même coopération partielle avec l'AfD l'a contraint à dépendre de partis de gauche, comme le SPD ou les Verts. En voulant apparaître modéré, il a abandonné les thèmes porteurs de la droite conservatrice, comme le contrôle migratoire ou la relance économique, et adopté un discours antifasciste qui a marginalisé les électeurs de l'Est, nombreux à avoir quitté la CDU pour l'AfD. Loin de les reconquérir, cette stratégie les a davantage éloignés. En interne, les critiques fusent et les démissions s'accumulent, tandis que sa communication confuse sur les questions économiques et militaires le fragilise. Si Merz ne parvient pas à imposer des choix clairs répondant aux attentes de l'électorat conservateur, la CDU pourrait s'effondrer davantage, ouvrant la voie à l'AfD comme première force politique du pays.

Retrouvez l'entièreté du décryptage sur le site **Fondapol**.

[DÉCRYPTAGE] LES ÉLECTIONS COMMUNALES À VIENNE LA POUSSÉE ÉLECTORALE DU FPÖ

Par Patrick Moreau – avril 2025

Lors des élections municipales à Vienne en avril 2025, le FPÖ a réalisé une forte progression électorale, doublant quasiment son nombre de sièges, malgré le maintien du SPÖ comme première force politique de la ville. Cette poussée intervient dans un contexte de coalition tripartite inédite (ÖVP-SPÖ-NEOS), perçue comme une tentative d'endiguer la montée du FPÖ. L'analyse des résultats révèle une polarisation de l'électorat autour de thèmes comme l'immigration, la vie chère et la sécurité, particulièrement mobilisateurs pour le FPÖ. Celui-ci séduit surtout les électeurs à faible niveau de diplôme et exprime une stratégie d'implantation dans certains quartiers populaires et parmi des segments conservateurs de l'électorat issu de l'immigration, notamment turque. Bien que le SPÖ conserve une majorité relative, la progression du FPÖ confirme une dynamique populiste et identitaire forte, qui pourrait s'étendre à l'échelle nationale si elle se poursuit dans les prochains scrutins.

Retrouvez l'entièreté du décryptage sur le site **Fondapol**.

[DÉCRYPTAGE] UN NOUVEAU REVERS DÉMOCRATIQUE POUR LES PARTIS HISTORIQUES : LES ÉLECTIONS COMMUNALES EN RHÉNANIE-DU-NORD-WESTPHALIE DU 14 SEPTEMBRE 2025

Par Patrick Moreau – septembre 2025

Les élections communales du 14 septembre 2025 montrent que la stratégie de *containment* de l'Alternative pour l'Allemagne (AfD) développée par la coalition CDU/CSU/SPD au pouvoir ne fonctionne plus. Les sondages interpellent. Dans l'ensemble du pays, l'AfD obtient des scores inquiétants. Le sondage IPSOS du 10 septembre voit l'AfD (25%) devant la CDU/CSU (24%). Dans les nouveaux Bundesländer, bastions de l'AfD, ce parti est à 37% en Thuringe, la CDU tombant à 25%. À la veille des élections en Saxe-Anhalt, l'AfD est presque en mesure de pouvoir gouverner seule ce Land (AfD 37%, CDU 27%). Si un événement tragique comme un attentat islamiste se produisait peu avant la consultation, pour la première fois depuis 1949, un parti d'extrême droite gouvernerait un Land.

Retrouvez l'entièreté du décryptage sur le site **Fondapol**.

[DÉCRYPTAGE] AUTRICHE. PROGRAMME ET STRATÉGIES DU FPÖ POUR LA CONQUÊTE DU POUVOIR

Par Patrick Moreau — octobre 2025

Le congrès du FPÖ du 27 septembre 2025 était attendu avec impatience, tant par la presse que par les partis concurrents. Les observateurs attendaient de cette grand-messe les réponses à plusieurs interrogations centrales pour l'avenir du système politique autrichien. La première portait sur la stratégie de conquête du pouvoir du FPÖ dans les deux années à venir. Le parti allait-il se donner un programme rénové, tenant compte aussi bien de la guerre en Ukraine et le trumpisme, que de la situation économique nationale et internationale, de la crise sécuritaire, du malaise collectif des Autrichiens que soulignaient les sondages, de l'immigration et des problèmes de sécurité publique ? Les observateurs venaient également évaluer l'état du parti, la force réelle d'Herbert Kickl, ses capacités de contrôle de l'appareil et des cadres dirigeants. L'espoir était qu'après son refus de devenir chancelier dans le cadre d'une alliance avec l'ÖVP et la mise en place d'une coalition tripartite ÖVP, SPÖ et NEOS, une opposition interne se soit formée œuvrant à la chute de Kickl. Ce « nihiliste » contraint à la retraite laisserait alors la place à un FPÖ nouveau, « déradicalisé » et capable d'une alliance avec des formations démocratiques. Le moins que l'on puisse dire au lendemain du congrès est qu'« Herbert » a choisi la voie du conflit et qu'il tient le FPÖ d'une main de fer.

Retrouvez l'entièreté du décryptage sur le site **Fondapol**.

IX. SOCIÉTÉS EN MOUVEMENT

[LIVRE] L'OPINION EUROPÉENNE 2024-2025

Dirigé par Dominique Reynié — novembre 2025 (en librairie)



Cet ouvrage constitue le vingt-troisième volume de notre publication annuelle, née en 2000 : L'opinion européenne. Nous avons voulu cette série afin de nourrir les réflexions sur l'Union européenne, en éclairant les transformations de la société civile européenne et l'évolution des modes de vie des Européens, de leurs comportements, de leurs choix électoraux, de leurs opinions.

La première partie de l'ouvrage se penche sur l'opinion publique des Européens. Elle s'ouvre par un texte de la Fondapol sur les performances électorales des populistes lors des dernières élections en Europe. S'ensuit un texte de Gérard Grunberg sur les Européens et le soutien à l'Ukraine. Enfin, Dominique Reynié, directeur de la Fondapol, revient sur l'interprétation alternative du vote populiste.

La deuxième partie de l'ouvrage porte sur la Pologne, un acteur central en Europe. Elle débute avec un texte d'Edwin Bendyk et Filip Pazderski sur la Pologne après son élection présidentielle. La contribution de Kinga Torbicka revient sur la sécurité de la Pologne au XXI^e siècle.

La troisième partie se concentre sur l'intelligence artificielle vue comme un défi pour l'Europe. Le texte de Thérèse d'Orléans questionne une possible régulation de l'intelligence artificielle.

La quatrième partie se penche sur le besoin d'une politique démographique pour l'Europe. Louis Geiregat revient sur l'évolution de la fécondité dans les pays de l'Union européenne depuis plus de 2 siècles. La cinquième partie propose un état des lieux des législations portant sur la fin de vie en Europe et dans le monde à travers un texte d'Éléonore Ruste et Louis Geiregat. Enfin, le lecteur trouvera une dernière partie consacrée aux chroniques électorales de Corinne Deloy, avec un panorama complet des scrutins nationaux qui ont eu lieu dans les pays de l'Union européenne en 2024.

PARIS : FONDAPOL – L'OPINION EUROPÉENNE 2024-2025



FLORIANE DUMONT

6 NOV 2025

INFOS NATIONALES

PARTAGER :



PARIS : Fondapol – L'opinion européenne 2024-2025

Cet ouvrage constitue le vingt-troisième volume de notre publication annuelle, née en 2000 : L'opinion européenne.

Nous avons voulu cette série afin de nourrir les réflexions sur l'Union européenne, en éclairant les transformations de la société civile européenne et l'évolution des modes de vie des Européens, de leurs comportements, de leurs choix électoraux, de leurs opinions.

La première partie de l'ouvrage se penche sur l'opinion publique des Européens. Elle s'ouvre par un texte de la Fondapol sur les résultats électoraux des populistes lors des dernières élections en Europe. S'ensuit un texte de Gérard Grunberg sur les Européens et le soutien à l'Ukraine. Enfin, Dominique Reynié, directeur de la Fondapol, revient sur l'interprétation alternative du vote populiste.

[ÉTUDE] IRAN : UNE SOCIÉTÉ SÉCULARISÉE, DIVERSE ET DISSIDENTE

Par Ammar Maleki et Pooyan Tamimi Arab – juillet 2025



Le conflit israélo-iranien de juin 2025 a remis à l'ordre du jour la question de la solidité du régime établi par la Révolution de 1979, une question donnant lieu à des analyses contradictoires et à des spéculations de toute nature. La répression féroce que ce pouvoir théocratique exerce sur la société depuis quatre décennies n'est sans doute pas assez prise en compte dans les analyses dominantes. C'est ainsi que des commentateurs, pour qui la longévité du régime semble contredire les théories de la modernisation et l'idée d'un cheminement inéluctable vers la sécularisation, soutiennent des interprétations alternatives qui font droit à un processus inverse à la désécularisation et à un « retour du religieux ».

À première vue, les enquêtes d'opinion conventionnelles, menées par téléphone et en face-à-face à l'intérieur du pays, font état d'une religiosité quasi unanime de la population iranienne et de son très fort soutien au régime. Pourtant, ces résultats sont contredits par les vagues successives et massives de protestations contre l'idée même de république islamique, dont les plus récentes ont été les manifestations nationales « Femmes, Vie, Liberté » de 2022-2023, au cri de « Nous ne voulons pas d'une république islamique ! ». Au fil des ans, des enquêtes qualitatives ont décrit une attitude critique généralisée à l'égard des autorités et des institutions religieuses, ainsi qu'un revirement des mentalités au profit de la célébration de la vie terrestre, en opposition aux valeurs chiites du deuil, du martyr et de l'au-delà.

L'usage désormais quasi universel d'internet en Iran a permis d'atteindre les citoyens par des canaux alternatifs, réduisant la crainte de la surveillance étatique qui peut fausser les réponses aux questions sensibles, telles que celles portant sur la religion et la politique.

C'est le principe directeur qui guide le travail du GAMAAN (Groupe d'analyse et de mesure des attitudes en Iran) qui utilise des méthodes en ligne – recrutement via les réseaux sociaux, outils VPN et chaînes de télévision par satellite – pour atteindre un large éventail de répondants.

[DANS LES MÉDIAS] IRAN : UNE SOCIÉTÉ SÉCULARISÉE, DIVERSE ET DISSIDENTE

Marianne MENU

POLITIQUE SOCIÉTÉ ÉCONOMIE MONDE AGORA CULTURE

Ni port du voile, ni islam, en Iran, la population aspire à une sécularisation

Par Jeanne Auberger

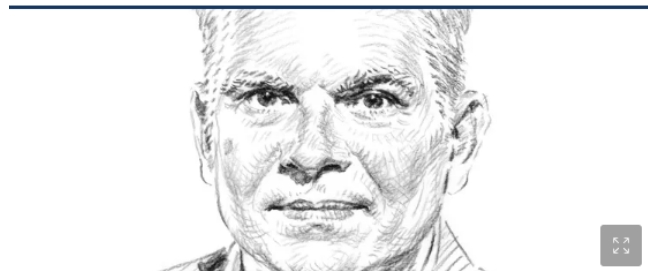
Publié le 11/07/2025 à 7:00

Ecouter cet article Ni port du voile, ni islam, en Iran, la population aspire à une sé 00:00

Une étude publiée par la Fondapol, met en lumière une société iranienne de plus en plus sécularisée, s'éloignant du projet théocratique de 1979.

FigaroVox

Vox Politique Vox Sociétés Vox Économie Vox Monde Vox Culture La question du jour



Emmanuel Razavi Fabien Clairefond

ENTRETIEN - Pour le grand reporter, l'intensification des manifestations populaires contre la République islamique ainsi que le message des Américains envoyé aux mollahs avec l'arrestation de Maduro pourraient précipiter la chute du régime iranien.

Franco-Iranien, Emmanuel Razavi est grand reporter et spécialiste du Moyen-Orient. Il a publié, avec Jean-Marie Montali, « La Pieuvre de Téhéran. Enquête sur les réseaux d'espionnage et d'influence de l'Iran en France et dans le monde » (Cerf, 2025).

À découvrir



PODCAST - Écoutez le club Le Club Le Figaro Idées avec Eugénie Bastié

LE FIGARO. - Que se passe-t-il en Iran ? La crise actuelle est-elle principalement économique ou révèle-t-elle des problèmes plus profonds ?

EMMANUEL RAZAVI. - La crise est bien sûr plus profonde. La révolte qui fait rage trouve ses racines dans [le rejet massif de la République islamique](#). En juillet dernier, la Fondapol a publié une enquête menée par la fondation Gamaan - qui analyse les tendances en Iran - et a révélé que 81 % des Iraniens ne voulaient plus entendre parler de la

MONDE

« Entre la France et l'Iran, les relations ont toujours été complexes », souligne Emmanuel Razavi

ENTRETIEN. Dans son nouveau livre, coécrit avec Jean-Marie Montali, *La Pieuvre de Téhéran*, le grand reporter franco-iranien Emmanuel Razavi, qui couvre l'actualité du Moyen-Orient pour *Valeurs actuelles*, raconte comment les services secrets iraniens ont infiltré des universités et des partis politiques d'extrême gauche en France, et révèle leurs méthodes de recrutement.

Par Godefroy Pouch
Publié le 8 août 2025 à 17h00

Guerre

Iran : les défections affaiblissent encore un peu plus les Gardiens de la révolution après la guerre avec Israël

Emmanuel Razavi est grand reporter, spécialiste du Moyen-Orient. Franco-iranien, il collabore avec les rédactions de Franc-Tireur, Paris Match, Écran de veille, Politique Internationale, VA et Atlantico pour lesquelles il couvre l'actualité iranienne. Dans son dernier ouvrage « La pieuvre de Téhéran » (Cerf) co-écrit avec le grand reporter Jean-Marie Montali, il explique comment les services secrets iraniens ont infiltré les démocraties européennes, et plus particulièrement la France. Il répond à nos questions sur ce qui reste des capacités des Gardiens de la Révolution islamique.

avec Emmanuel Razavi

★ AJOUTER AU CLASSEUR

LECTURE ZEN



Atlantico : Après les frappes israéliennes de juin, lesquelles ont duré douze jours, tout ou partie du haut commandement du Corps des Gardiens de la Révolution islamique a été décimé. Pour autant, certaines sources anglophones soutiennent désormais qu'après une réorganisation forcée, celui-ci joue un rôle plus central qu'avant, dans la survie du régime. Que sait-on exactement de l'état Corps des Gardiens de la Révolution islamique à l'heure actuelle ?

[ÉTUDE] CONTRE L'ÉCOLOGISME RÉGLEMENTAIRE, BUREAUCRATIQUE ET DÉCROISSANT, L'ASPIRATION À UNE ÉCOLOGIE POSITIVE

Par Dominique Reynié et L'Hémicycle – août 2025



L'enquête réalisée par l'institut Verian pour L'Hémicycle et que la Fondapol a été invitée à commenter a été conçue dans le cadre de la Rencontre des entrepreneurs de France (REF) des 27 et 28 août 2025. Ses principaux résultats peuvent être résumés en deux enseignements et une leçon capitale. En premier lieu, l'enquête montre que si les Français sont sensibles aux enjeux environnementaux, ils rejettent l'expression idéologique et radicale qu'en donne l'écologie politique dans sa forme actuelle que nous appellerons ici « écologisme ». En second lieu, les opinions recueillies révèlent en creux l'attente d'une écologie alternative, ce que la Fondapol désigne comme une « écologie positive ». Enfin, la principale leçon de cette étude est de mettre en lumière un fait dont on sait l'existence mais qui reste pourtant négligé et peu traité : dans l'opinion publique française, une large adhésion à l'écologie cohabite avec un rejet massif de l'écologisme.

[DANS LES MÉDIAS] CONTRE L'ÉCOLOGISME RÉGLEMENTAIRE, BUREAUCRATIQUE ET DÉCROISSANT, L'ASPIRATION À UNE ÉCOLOGIE POSITIVE

Dominique Reynié : «L'écologisme promeut la décroissance mais refuse les économies indispensables pour nos finances publiques»

Par Elliott Mamane

Le 27 août 2025 à 09h00

écologie Environnement

[Copier le lien](#) [✉](#) [f](#) [X](#) [in](#)



Dominique Reynié. Jean-Christophe

Cette étude qui révèle que les Français veulent une écologie «positive»

Rejet du carcan normatif, demande d'innovation et de pragmatisme : l'étude Verian révèle une fracture entre écologisme militant et attentes citoyennes.

[Abonnez-vous](#) [Reagir](#) [Imprimer](#) [Envoyer](#)



Une tension est soulignée : comment concilier protection de l'environnement, adaptabilité sociale et vitalité économique ? - © Pexels / Boris Hamer

Selon une enquête réalisée par l'institut Verian pour la revue L'Hémicycle et commentée par la Fondapol à l'occasion de la Rencontre des entrepreneurs de France (REF) des 27 et 28 août 2025,

Francuzi popierają ochronę środowiska, ale nie zgadzają się z dyskursem ekologicznym [Dominique REYNIÉ w „Le Figaro”]

Dominique Reynié jest francuskim politologiem, profesorem na uniwersytecie Sciences Po i dyrektorem think tanku Fondation pour l'innovation politique (Fondapol). W tekście opinii w dzienniku „Le Figaro” zwraca uwagę na rozbieżności między postrzeganiem we Francji ekologii a dyskursu ekologicznego.



P. Près de neuf Français sur dix jugent la mouvance écologiste déconnectée des réalités du terrain

C'est un des enseignements d'un sondage commandé par la Fondapol et la revue « L'Hémicycle ». Gardant de la sympathie pour les associations, les sondés les jugent sévèrement.

Par Erwan Sez nec

Publié le 27/08/2025 à 09h00



Marche organisée par le collectif Youth for Climate IDF le 25 septembre 2022 à Paris; © ISA HARSIN/SIPA

LA SUITE APRÈS CETTE PUBLICITÉ



L'annonce est supprimée.
[Afficher les détails](#)

[ÉTUDE] LA SÉCURITÉ DE LA POLOGNE AU XXI^E SIÈCLE : DÉFIS, STRATÉGIES ET PERSPECTIVES

Par Kinga Torbicka - septembre 2025



Face au bouleversement de l'ordre international, la Pologne a développé ses capacités de défense et participé activement à la politique de sécurité de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et de l'Union européenne (UE). Les tensions dans les relations transatlantiques, la guerre russo-ukrainienne, la rivalité accrue entre les puissances mondiales et les aspirations de l'UE à l'autonomie stratégique sont des facteurs clés qui influencent les défis stratégiques contemporains. Face à ces défis et en réponse aux menaces croissantes, la Pologne investit dans l'expansion de ses forces armées, prévoit de créer la plus grande armée terrestre d'Europe, et met en œuvre un programme national de modernisation de la défense, notamment avec le projet de « bouclier oriental ». L'augmentation des dépenses liées à la défense, s'élevant à 4,7% du PIB en 2025, et l'intensification de la coopération avec les partenaires européens renforcent le poids de la Pologne dans les thématiques sécuritaires internationales.

Le contexte politique, incluant les élections présidentielles de 2025 en Pologne et la présidence polonaise du Conseil de l'UE au premier semestre 2025, influencent également les orientations futures du développement de sa politique de sécurité. La Pologne est confrontée au nouveau monde multipolaire, où il est nécessaire de combiner la coopération entre alliés et le développement de ses propres capacités de défense. Selon le diagnostic historique de Zbigniew Brzeziński, l'avenir de la Pologne dépend du partenariat stratégique avec l'OTAN et les États-Unis, de la coopération européenne, et du renforcement des mécanismes de sécurité régionale. Aujourd'hui, nous pouvons affirmer sans aucun doute que Varsovie est devenue en 2025 la capitale de la sécurité européenne.

Bulletin Quotidien

VIENT DE PARAÎTRE <

☑ **"La sécurité de la Pologne au XXI^e siècle : défis, stratégies et perspectives", par Mme Kinga TORBICKA (Fondapol).** Quelques jours seulement après l'intrusion, dans la nuit de mardi à mercredi d'une vingtaine de drones russes dans l'espace aérien polonais lors d'une attaque contre l'Ukraine, la Fondapol publie une note de Mme Kinga TORBICKA, maître de conférences au département d'études stratégiques et de sécurité internationale de la faculté des sciences politiques et des études internationales de l'Université de Varsovie, consacrée à la volonté de Varsovie, devenue en 2025 la capitale de la sécurité européenne, de créer la plus grande armée terrestre d'Europe ainsi qu'un "bouclier oriental".



PARIS : Fondapol – La sécurité de la Pologne au XXI^e siècle : défis, stratégies et perspectives

Face au bouleversement de l'ordre international, la Pologne a développé ses capacités de défense et participé activement à la politique de sécurité de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et de l'Union européenne (UE).

Les tensions dans les relations transatlantiques, la guerre russo-ukrainienne, la rivalité accrue entre les puissances mondiales et les aspirations de l'UE à l'autonomie stratégique sont des facteurs clés qui influencent les défis stratégiques contemporains. Face à ces défis et en réponse aux menaces croissantes, la Pologne investit dans l'expansion de ses forces armées, prévoit de créer la plus grande armée terrestre d'Europe, et met en œuvre un programme national de modernisation de la défense, notamment avec le projet de « bouclier oriental ». L'augmentation des dépenses liées à la défense, s'élevant à 4,7% du PIB en 2025, et l'intensification de la coopération avec les partenaires européens renforcent le poids de la Pologne dans les thématiques sécuritaires internationales.

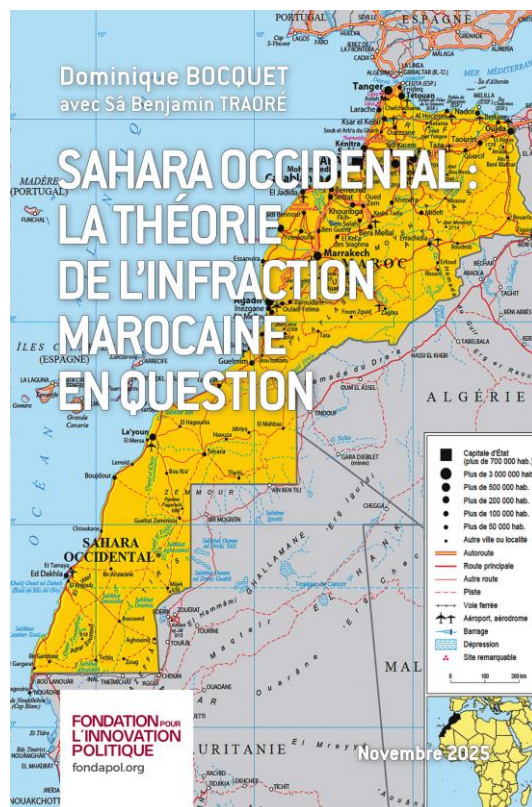
Le contexte politique, incluant les élections présidentielles de 2025 en Pologne et la présidence polonaise du Conseil de l'UE au premier semestre 2025, influencent également les orientations futures du développement de sa politique de sécurité. La Pologne est confrontée au nouveau monde multipolaire, où il est nécessaire de combiner la coopération entre alliés et le développement de ses propres capacités de défense. Selon le diagnostic historique de Zbigniew Brzezinski, l'avenir de la Pologne dépend du partenariat stratégique avec l'OTAN et les États-Unis, de la coopération européenne, et du renforcement des mécanismes de sécurité régionale. Aujourd'hui, nous pouvons affirmer sans aucun doute que Varsovie est devenue en 2025 la capitale de la sécurité européenne.

Kinga Torbicka,

Maître de conférences au département d'études stratégiques et de sécurité internationale de la faculté des sciences politiques et des études internationales de l'Université de Varsovie.

[ÉTUDE] SAHARA OCCIDENTAL : LA THÉORIE DE L'INFRACTION MAROCAINE EN QUESTION

Par Dominique Bocquet avec Sâ Benjamin Traoré – novembre 2025



Depuis 50 ans, le conflit du Sahara occidental est pendan devant les instances internationales.

En 1975, le Maroc a fait acte de souveraineté sur ce vaste territoire désertique, jusque-là colonie espagnole. Il estime qu'il lui avait antérieurement appartenu. Ce point de vue est contesté par le Front Polisario, mouvement indépendantiste soutenu par l'Algérie. La communauté internationale a adopté une attitude ambivalente, retenant l'idée d'une infraction du Maroc au droit international, tout en se montrant de plus en plus conciliante avec ce pays, qui exerce une souveraineté de fait dans les régions concernées. Cette ambivalence crée une situation peu compréhensible et difficile à démêler.

Ce rapport revient sur les racines de l'antagonisme entre l'Algérie et le Maroc, ainsi que sur la géographie et l'histoire du Sahara occidental. Il revisite la théorie de l'infraction marocaine à travers une relecture du droit international applicable. Il préconise un dépassement du conflit par une prise en compte de ses causes profondes.

[DANS LES MÉDIAS] SAHARA OCCIDENTAL : LA THÉORIE DE L'INFRACTION MAROCAINE EN QUESTION

Réservé aux abonnés

Renaud Girard : « Sahara occidental, la patience marocaine a payé »

Par Renaud Girard
Il y a 13 heures

Sahara occidental Maroc Algérie

Offrir l'article

Écouter cet article 00:00/06:00



Renaud Girard. Jean-Christophe MARMARA

CHRONIQUE - Dans sa résolution adoptée le 31 octobre, le Conseil de sécurité de l'ONU considère qu'une autonomie du Sahara occidental au sein de l'ensemble marocain constitue la voie « la plus réaliste » pour parvenir à une solution durable du conflit.

Réservé aux abonnés

Comment le Maroc a gagné à l'ONU la bataille du Sahara occidental

Par Yves Thérard et Service Infographie
Il y a 12 minutes

Sahara occidental Alger Maroc

Offrir l'article

Écouter cet article 00:00/12:15



La population marocaine dans les rues de Rabat le 31 octobre 2025 pour célébrer l'approbation par le Conseil de sécurité des Nations Unies du plan d'autonomie du Maroc pour le Sahara occidental. ABU ADEM MUHAMMED / Anadolu via AFP

RÉCIT - En 1975, Hassan II s'emparait sans crier gare d'une bande désertique, ancienne colonie espagnole, au sud de son pays. Soutenus par Alger, les indépendantistes sahraouis se sont toujours opposés à Rabat, qui vient de recevoir un précieux soutien de l'ONU, grâce à Trump.

Bulletin Quotidien

☑ **"Sahara occidental : la théorie de l'infraction marocaine en question" par M. Dominique BOCQUET (avec M. Sà Benjamin TRAORE) (Fondation pour l'Innovation politique).** Depuis 50 ans, le conflit du Sahara occidental était pendu devant les instances internationales. Mais, sous l'impulsion des États-Unis, le Conseil de sécurité de l'ONU a officiellement apporté vendredi dernier un soutien au plan de paix marocain pour la négociation d'un statut d'autonomie du Sahara occidental. Ce rapport de la Fondation pour l'Innovation politique de M. Dominique BOCQUET, ENA (promotion "Solidarité"), administrateur de l'État honoraire, ancien chef du service économique régional "Maroc" en résidence à Rabat, ancien directeur du cabinet de M. Charles JOSSELYN au ministère délégué à la Coopération et à la Francophonie et ancien chargé de mission auprès de M. Hubert VEDRINE au Quai d'Orsay, avec M. Sà Benjamin TRAORE, professeur de droit international public, revient sur les racines de l'antagonisme entre l'Algérie et le Maroc, ainsi que sur la géographie et l'histoire du Sahara occidental. En 1975, le Maroc a fait acte de souveraineté sur ce vaste territoire désertique, jusque-là colonie espagnole, estimant qu'il lui avait antérieurement appartenu. Ce point de vue est contesté par le Front Polisario, mouvement indépendantiste soutenu par l'Algérie. La communauté internationale a adopté une attitude ambivalente, retenant l'idée d'une infraction du Maroc au droit international, tout en se montrant de plus en plus conciliante avec ce pays, qui exerce une souveraineté de fait dans les régions concernées. Cette ambivalence a créé une situation peu compréhensible et difficile à démêler. Revisitant la théorie de l'infraction marocaine à travers une relecture du droit international applicable, les auteurs préconisent un dépassement du conflit par une prise en compte de ses causes profondes (cette étude est disponible en français en versions papier et numérique et prochainement en anglais en version numérique).

[ÉVÉNEMENT] CONFÉRENCE AVEC MONSIEUR PASCAL GOLLNISCH

Le 1er juillet, la Fondapol a organisé une conférence sur l'histoire et la situation actuelle des chrétiens d'Orient avec Monseigneur Pascal Gollnisch, alors directeur de l'Œuvre d'Orient, et conduite par Jean-François Colosimo directeur général des éditions du Cerf, essayiste et ancien président de l'Institut de théologie orthodoxe Saint-Serge.



[PARTENARIAT] « QUESTIONS ISRAËLO-PALESTINIENNES : CLÉS DE COMPRÉHENSION »

La Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS), la Fondapol et la Fondation Jean-Jaurès, se sont alliées afin de proposer un programme de vidéos éclairantes sur l'histoire du Proche-Orient et du conflit israélo-palestinien. Grâce à 10 vidéos portant chacune sur un thème spécifique, les trois fondations entendent donner des clés de compréhension aux parlementaires et à tous les élus, ainsi qu'à celles et ceux qui veulent savoir quelles sont les bases scientifiques et factuelles qui permettent de mieux comprendre les ressorts de ce conflit.

« Questions israélo-palestiniennes : clés de compréhension » a proposé ainsi 10 entretiens filmés et animés par deux journalistes, Jean-Philippe Moinet (fondateur de *La Revue Civique*) et Guillaume Erner (producteur Des Matins de France Culture), avec des intervenants reconnus pour leur expertise.

The collage features 10 video thumbnails, each with a number and a title:

- #1: Jean-Claude Lassure, Historien, Professeur de la Sorbonne
- #2: Alain Dieckhoff, Directeur de recherche au CNRS, sociologue spécialiste de l'Etat d'Israël
- #3: Catherine Hillairet, Historienne, professeur émérite à l'université de Poitiers
- #4: Interview with two men, titled "Israël et la Cisjordanie"
- #5: Denis Charbit, de l'histoire du sionisme, Professeur émérite, maître de conférences en sciences politiques
- #6: Frédérique Schillo, Historienne spécialiste d'Israël et des relations internationales
- #7: Bruno Tertrais, Directeur adjoint de la Fondation pour la recherche stratégique
- #8: Interview with two men, titled "Le rôle de la France dans le conflit"
- #9: Danny Trom, Sociologue, Directeur de recherche au CNRS
- #10: Brice Teinturier, Politologue et directeur général adjoint d'Epoca France
- #11: Éric Danon, Ancien ambassadeur de France en Israël

At the bottom, the logos are:

- Fondation pour la Mémoire de la Shoah
- FONDATION POUR L'INNOVATION POLITIQUE fondapol.org
- Fondation Jean Jaurès

[PARTENARIAT] DIXIÈMES RENCONTRES GÉOPOLITIQUES DE TROUVILLE-SUR-MER

Du 19 au 21 septembre 2025

La Fondapol était partenaire des 10èmes Rencontres géopolitiques de Trouville-sur-Mer qui ont eu lieu du 19 au 21 septembre 2025.

Dominique Reynié, directeur général de la Fondapol, est intervenu le dimanche 21 septembre sur le thème « Penser la guerre et la paix dans les Afriques » en compagnie de Dominique Bocquet, enseignant à Sciences Po Paris et à l'INSP et Chercheur au Policy Center for the New South de Rabat, Nathalie Goulet, sénatrice de l'Orne et Guillaume Lagane, enseignant à Sciences Po Paris.



TROUVILLE SUR-MER 300 ANS | puf | 10^{èmes} RENCONTRES GÉOPOLITIQUES DE TROUVILLE-SUR-MER



TABLES RONDES PROJECTIONS

L'AFRIQUE ET LA FRANCE

19 • 21 SEPTEMBRE 2025

PAYS INVITÉ : LE MAROC

CASINO BARRIÈRE DE TROUVILLE-SUR-MER

ENTRÉE LIBRE TOUS PUBLICS

rencontresgeopolitiques.fr



[DÉCRYPTAGE] CRIMINALITÉ ORGANISÉE, DÉLINQUANCE FINANCIÈRE ET BLANCHIMENT DE CAPITAUX - SUIVRE L'ARGENT

Par Nathalie Goulet – septembre 2025



FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

Criminalité Organisée, Délinquance Financière et Blanchiment de Capitaux **SUIVRE L'ARGENT**

10^e Rencontres Géopolitiques de Trouville-sur-Mer

19-21 septembre 2025

Nathalie GOULET - Sénateur de l'Orne

LA FABRIQUE DE L'ARGENT SALE

I. LA CONTREFAÇON

II. LE TRAFIC DE DROGUE

III. LE TRAFIC DE MIGRANTS

IV. LE TRAFIC D'OR

V. LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX



FONDATION POUR
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

[DÉCRYPTAGE] RÉÉLECTION DU PRÉSIDENT DANIEL NOBOA : L'ÉQUATEUR AU PIED DU MUR

Par David Biroste – juin 2025

La réélection de Daniel Noboa à la présidence de l'Équateur, le 13 avril 2025, marque une étape cruciale pour un pays en proie à une crise protéiforme. Confronté à une explosion de la violence liée au narcotrafic, à une fragmentation politique persistante et à de nouveaux équilibres régionaux, ce pays de 18 millions d'habitants illustre les tensions contemporaines en Amérique latine.

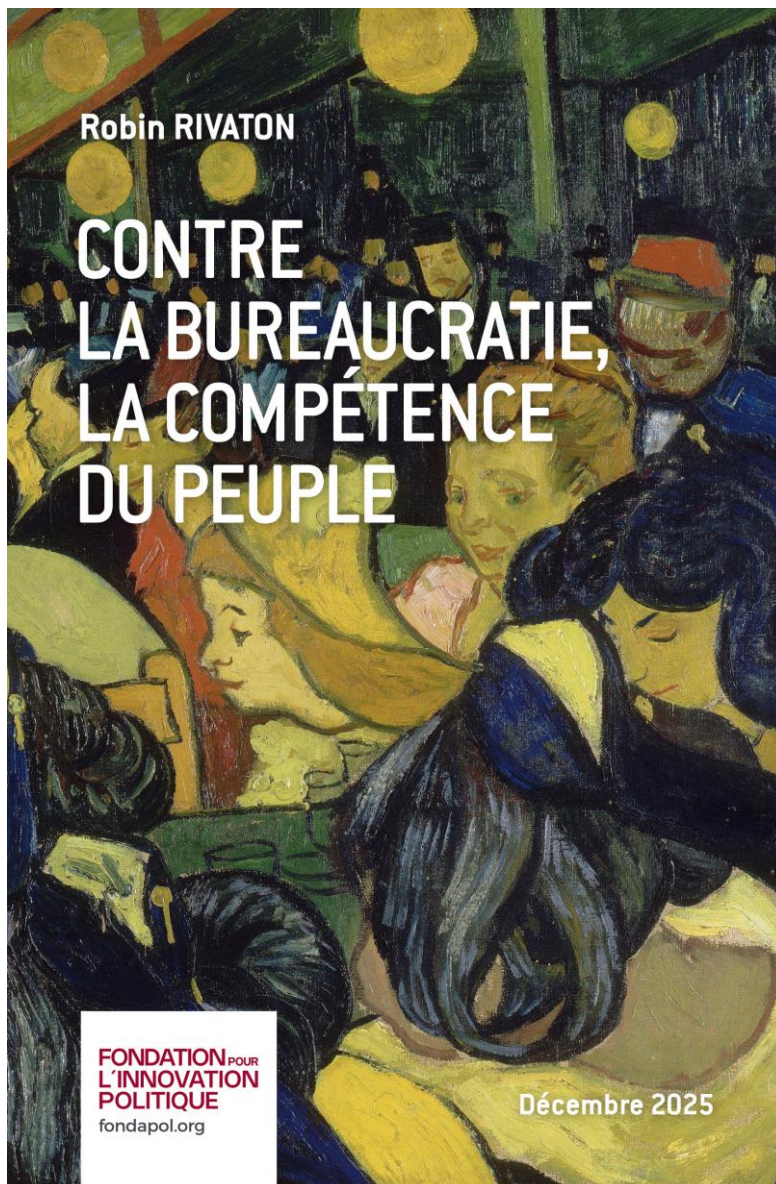
Après la surprise de son arrivée en tête au premier tour avec un très faible écart sur sa concurrente de gauche Luisa González (seulement 17 000 voix d'avance sur 13,7 millions d'électeurs), le Président Noboa réussit à s'imposer beaucoup plus largement au second tour avec 55,6 % des suffrages et un million de voix de plus. Dans un contexte d'insécurité maximale et d'état d'urgence, ce scrutin présidentiel ne règle pas complètement la question de la gouvernance pour les quatre prochaines années, en raison de la fragmentation des forces politiques au Parlement. Il entraîne des conséquences inévitables sur le rôle de ce pays andin dans la géopolitique régionale à la suite du retour de Donald Trump à la Maison Blanche en janvier dernier.

Retrouvez l'entièreté du décryptage sur le site de la **Fondapol**.



[ÉTUDE] CONTRE LA BUREAUCRATIE, LA COMPÉTENCE DU PEUPLE

Par Robin Rivaton – décembre 2025



« L'appel au peuple » ne doit pas être une menace pour la démocratie ; au contraire, il peut inspirer un manuel pratique pour redonner à l'action publique son efficacité et sa légitimité. La France s'est enfermée dans un droit dit « Potemkine » : lois bavardes, mille-feuille juridique, autorités indépendantes qui bloquent des choix locaux pourtant assumés, faisant ainsi prévaloir le formalisme sur la finalité. Dans une société horizontale, informée, plurielle, comment est-il alors possible de gouverner des individus ? Le manuel pratique consiste à fixer des objectifs simples, à savoir rapprocher la décision du terrain, tester, publier les résultats et révoquer ce qui ne fonctionne plus. Référendums locaux, libre utilisation des données personnelles, investissement dans les outils informatiques : les mécanismes sont nombreux permettant de ne plus échoir dans une administration informelle des masses.

[DANS LES MÉDIAS] CONTRE LA BUREAUCRATIE, LA COMPÉTENCE DU PEUPLE

Le Journal du Dimanche

ABONNÉ SOCIÉTÉ

Robin Rivaton : «Un bon populisme existe»

ENTRETIEN. Dans une note pour la Fondapol, l'essayiste propose un « manuel pratique » dans lequel il prône notamment un retour au peuple à travers de véritables mécanismes de démocratie directe.

Propos recueillis par [Victor Lefebvre](#)

30/12/2025 à 16:30

Le Figaro TV – Points de Vue, 18 décembre 2025

TIMOTHÉE DHELLEMES

ROBIN RIVATON
Contributeur à la Fondapol

POINTS DE VUE

LA BUREAUCRATIE CONTRE LE PEUPLE : LA NOUVELLE ÉTUDE DE ROBIN RIVATON

00:25 / 15:22

Accueil

La bureaucratie contre le peuple : la nouvelle étude de Robin Rivaton

Robin Rivaton, contributeur à la Fondapol, est l'invité de Timothée Dhellemmes dans Points de Vue.

Le 18 décembre 2025 à 13h15

X. LA FONDATION

LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DANS LE DÉBAT PUBLIC

Opinions

LE POINT DE VUE
de Pierre Louette

« Les Echos », l'économie de marché et la démocratie

Avec 2024 s'achève une année qui, plus que d'autres, nous aura rappelés quelques « fondamentaux » de nos sociétés. L'économie de marché et la démocratie, alors que trop de nos concitoyens sont tentés par les extrêmes, il faut aujourd'hui former des vœux pour que réussisse la reconstruction du lien essentiel entre les citoyens et leurs élus. Je vous souhaite à tous une très belle année 2025.

Pierre Louette est PDG du Groupe Les Echos-Le Parisien.

inter Grille des programmes Podcasts Info Culture Humour Musique Vie quotidienne La musique d'Inter

Justice : "Il y a une présomption de culpabilité aujourd'hui", estime l'avocate pénaliste Julia Minkowski

Par Marion L'Hour, Ali Boddou - Publié le samedi 8 février 2025 à 08:17

ÉCOUTER (25 min)

video

Les avocates pénalistes du barreau de Paris, Julia Minkowski et Marie Doué sont nos invitées de 8h20 ce samedi. - Florence Assoline

LES MEMBRES DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DANS LE DÉBAT PUBLIC

Réservé aux abonnés

« Accord franco-algérien de 1968: la suspension est une compétence du gouvernement, pas du président »

Par Hugues Hourdin
Publié le 18 mars 2025 à 10h49, mis à jour le 19 mars 2025 à 09h56



Bruno Retailleau et Emmanuel Macron. STÉPHANIE LECOCQ / AFP

TRIBUNE - Contrairement à ce qui a pu être soutenu, dénoncer l'accord du 27 décembre 1968 relève de la compétence partagée du président de la République et du premier ministre, explique l'avocat Hugues Hourdin. Le gouvernement dispose en outre de la possibilité de suspendre l'application de l'accord.

Journal / FigaroVox

Vox Politique Vox Société Vox Économie Vox Monde Vox Culture

Accueil > Vox > Vox Politique

« La proposition de loi sur la fast fashion ou l'extension du domaine de l'écologie punitive »

Par Hugues Hourdin
Le 28 février 2025 à 14h29

écologie fastfashion Sénat Union européenne E-commerce

Copier le lien

Écouter cet article 00:00/04:14



« Cette initiative, sous couvert de régulation écologique, imposerait des contraintes disproportionnées aux acteurs du e-commerce, qu'ils soient asiatiques ou européens. » ED JONES / AFP

LES MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DANS LE DÉBAT PUBLIC



Accueil > Politique > Les Français sont-ils vraiment tous socialistes ? - par Erwan Le Noan

Fiscalité

Les Français sont-ils vraiment tous socialistes ? - par Erwan Le Noan

« La France ne croît plus et elle ne croît plus à la croissance »

Suivez l'actualité politique et économique Je m'abonne

Publié le 21 septembre 2025 à 10:28 - Maj 21 septembre 2025 à 11:00

Erwan Le Noan



CHRONIQUE

Digital Networks Act : l'autre casse-tête de la Commission européenne

Faut-il instaurer un péage dans les réseaux télécoms ? La question divise les opérateurs et les fournisseurs de contenus. S'y invite la guerre commerciale entre l'Europe et les Etats-Unis, explique Laurence Daziano.

Offrir l'édito Ajouter à mes articles Commenter Partager Consommer Copier/coller



Le DMA (Digital Networks Act) devrait être publié d'ici à la fin de cette année. (Shutterstock)

Par Laurence Daziano (économiste, chroniqueuse aux « Echos »)
Publié le 7 sept. 2025 à 13:00 - Mis à jour le 7 sept. 2025 à 13:00

Offrir l'édito Ajouter à mes articles Commenter Partager Consommer Copier/coller



CHRONIQUE

Digital Fairness Act : le chemin de crête de la Commission européenne

Bruxelles veut compléter un arsenal réglementaire numérique pourtant déjà bien fourni. Mais lutter contre les interfaces addictives pourrait bien induire des effets bien plus pervers encore, prévient Laurence Daziano.

Offrir l'édito Ajouter à mes articles Commenter Partager Publier Copier/coller



Les médias en ligne redoutent qu'une interdiction de la publicité ciblée fragilise leur modèle économique. (Shutterstock)

Par Laurence Daziano (économiste, chroniqueuse aux « Echos »)
Publié le 10 juil. 2025 à 13:20 - Mis à jour le 15 juil. 2025 à 13:20

Offrir l'édito Ajouter à mes articles Commenter Partager Publier Copier/coller

protectionnisme

Guerre commerciale : pour une riposte européenne - par Laurence Daziano

Avec la mise en place des droits de douane les plus élevés depuis le début du XXe siècle, Donald Trump dynamite les échanges commerciaux, menace l'économie mondiale d'une croissance zéro et fait entrer les Etats-Unis dans l'ère de la stagflation

Suivez l'actualité politique et économique Je m'abonne

Publié le 19 août 2025 à 10:11 - Maj 20 août 2025 à 14:52

Laurence Daziano





Laetitia Strauch-Bonart : « Aujourd'hui, on manque de gens comme Raymond Aron, à droite »

Cette figure de la pensée « libérale-conservatrice » revient sur son itinéraire social et intellectuel dans « La Gratitude ».

Propos recueillis par Jean Birnbaum
Publié le 16 avril 2025 à 19h00, modifié le 17 avril 2025 à 19h28 • Lecture 4 min.

[Lire plus tard](#)

Article réservé aux abonnés



La journaliste Laetitia Strauch-Bonart. HANNAH ASSOULINE

FigaroVox

Vox Société Vox Économie Vox Monde Vox Culture La question du jour

Laetitia Strauch-Bonart : « Bruno Retailleau parviendra-t-il à réconcilier les conservateurs et les libéraux ? »

Par Laetitia Strauch-bonart
Le 19 mai 2025

[SUIVRE](#)

Bruno Retailleau LR droite

Podcasts / Idées



Laetitia Strauch-Bonart: portrait d'une intellectuelle de droite influencée par le philosophe anglais Roger Scruton

Publié le : 13/04/2025 - 07:00

Écouter - 38:59

Partager

Ajouter à la file d'attente

« Je suis de droite. J'ai passé des années à lire les auteurs de cette famille politique, à en apprendre l'histoire, à réfléchir à ses principes. J'ai voulu, à mon tour, prendre la plume pour la raconter, la décrire, la défendre », écrit Laetitia Strauch-Bonart dans son dernier livre en date, *La gratitude, récit politique d'une trajectoire inattendue*. Elle est notre invitée pour revenir sur son analyse alors qu'il est plus facile de s'affirmer de gauche que de dire que l'on est de droite.

Accueil > Vox > Vox Politique

Réservé aux abonnés

Christophe de Voogd: «L'après-Bayrou, un scénario machiavélien»

Par Christophe de Voogd
Le 2 septembre 2025 à 19h46

François Bayrou Emmanuel Macron Dissolution de l'Assemblée nationale

Copier le lien

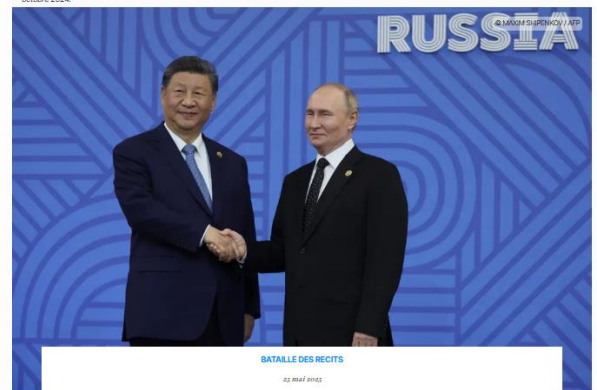


Christophe de Voogd. Fabien Clairefond



Élections aux Pays-Bas: quels sont les enjeux ? L'analyse de Christophe de Voogd

Vladimir Poutine salue le président chinois Xi Jinping lors d'une cérémonie officielle d'accueil des chefs de délégation au sommet des BRICS à Kazan, le 23 octobre 2024.



BATAILLE DES RÉCITS
12 mai 2025

Régimes autoritaires 1 / Démocraties libérales 0 ? L'Europe grande désarmée dans la guerre des idées

Une bataille des récits est à l'oeuvre entre les démocraties libérales et les régimes autoritaires. Alors que la Chine et la Russie investissent des centaines de millions dans la propagande d'Etat et la désinformation, les pays occidentaux et l'Europe semblent impuissants.

Franck DeCloquement et Christophe de Voogd

Provenant du podcast
Questions du soir : le débat

Affaires à répétition, défiance grandissante : la France recule dans les classements sur la corruption. Tandis que l'Europe tente de s'accorder sur des règles communes, la lutte contre les dérives politico-financières reste un enjeu central, mais fragile.

Avec

- Patrick Lefas, président de Transparency international France.
- Christophe de Voogd, historien, spécialiste de rhétorique politique et président du conseil scientifique et d'évaluation de la Fondation pour l'innovation politique.
- Anna Bonalume, journaliste, docteur en philosophie de l'ENS Paris, chercheuse associée à Seldon Conseil.

Le Point S'abonner

INTERVIEW

Pascal Perrineau : « Pour redevenir majoritaire, la droite devra faire le grand écart »

Pour emporter la présidentielle de 2027, la droite doit relever un double défi : reconquérir les électeurs du RN et convaincre les ralliés au macronisme, analyse le politologue.

Propos recueillis par Samuel Dufay

Publié le 01/06/2025 à 09h05

Réservé aux abonnés

Ferghane Azihari : « Une suspension de la réforme des retraites : un acte de prédation contre les générations futures »

Par Ferghane Azihari

Le 10 octobre 2025 à 17h41

Retraité État Dédicé

Offrir l'article

Écouter cet article 00:00/05:07



« La macronie serait-elle prête à sacrifier l'une des rares réformes structurelles de ce quinquennat pour un éphémère plat de lentilles ? » - Stéphane Léonard / REUTERS

FIGAROVOX/CHRONIQUE - Alors que la crise politique se poursuit, la suspension de la réforme des retraites proposée par Elisabeth Borne est un signe de la folie qui s'empare des dirigeants, alors que la dette française atteint un niveau abyssal, s'alarme notre chroniqueur.

L'EXPRESS Connexion S'abonner

ECONOMIE | TECH ET TRANSFORMATIONS

Lunettes connectées : le successeur du smartphone sera-t-il sur votre nez ?

Tech. Pendant que la Silicon Valley mûrit ses prototypes, une constellation de start-up chinoises lance produit sur produit à un rythme effréné. L'Europe, elle, regarde le match.

Par Robin Rivaton | Publié le 07/06/2025 à 08:15

Avec l'IA, la course à la maxicroissance... et aux mini-effectifs est lancée

Tech. Grâce aux agents intelligents non humains dédiés à des tâches précises, certaines start-up affichent des revenus record avec un nombre insignifiant de salariés. Un modèle pérenne ?

Par Robin Rivaton | Publié le 01/06/2025 à 08:00

Publicité en ligne : comment l'IA bouscule l'hégémonie de Google

Tech. Pour une marque, figurer en première page du moteur de recherche n'est plus la panacée : elle doit désormais se mettre en avant dans les réponses des chatbots d'intelligence artificielle, explique notre chroniqueur Robin Rivaton.

L'invité d'ici Matin Pays d'Auvergne: Pascal Perrineau

Écouter (5 min)

Pascal Perrineau, D. Ruffin / France 3 Auvergne

Diffusé le lundi 15 septembre 2025 à 7:47

Publié le lundi 15 septembre 2025 à 7:47

Pascal Perrineau, l'un des politologues les plus réputés de France, était vendredi dernier à la Librairie des Volcans à Clermont pour une rencontre dédiée de son livre "Le goût de la politique". Peut-on encore avoir goût à politique en 2025 ?

Réservé aux abonnés

Julien Damon, sociologue: « Il va falloir arbitrer entre le beurre et les armes, entre les canons et les pensions »

Par Eugénie Bastié

Le 7 mars 2025 à 19h09

Economie Russie en Ukraine France

Offrir l'article

Écouter cet article 00:00/07:39

Julien Damon, Jean-Christophe MARMARA

ENTRETIEN - Alors que la France consacre une part record de son PIB aux dépenses sociales, pourra-t-elle concilier effort militaire et maintien de son modèle social ?

DÉBATS

Tripolarité? Mais nous y sommes depuis vingt ans!

TRIBUNE

Christophe de Voogd

Historien, enseignant permanent à Sciences Po et animateur du blog « trop libre » de la Fondapol.

L'historien Christophe de Voogd souligne que le processus d'enracinement du FN en région date des municipales de 1995 et trouve aujourd'hui son couronnement.

Publié le 27 mars 2014 à 13h25, modifié le 15 avril 2014 à 13h17 | Lecture 4 min.

Libération Recherche

Génération désenfantée

Julien Damon : « Pour lutter contre le déclin de la natalité, il faut un service public de la petite enfance »

Article réservé aux abonnés

Pour le sociologue, la démographie reste une science mystérieuse, et la conception d'un enfant résulte toujours d'un choix individuel, conjugal. Face à la baisse des naissances, il propose notamment d'améliorer la prise en charge des 0-3 ans, des allocations premier enfant, et pourquoi pas de rendre gratuites les applications de rencontres.

L'EXPRESS Connexion S'abonner

ECONOMIE | TECH ET TRANSFORMATIONS > L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Derrière le séisme DeepSeek, l'envol de la Chine dans les puces

Chronique. Les performances du concurrent de ChatGPT masquent un autre exploit : celui des entreprises chinoises désormais spécialisées dans la conception des microprocesseurs.

Robin Rivaton

Publié le 08/02/2025 à 08:30

L'EXPRESS Connexion S'abonner

ECONOMIE | TECH ET TRANSFORMATIONS

Brevets : de cancre à élève modèle, la métamorphose de la Chine

Tech. Pékin a réformé énergiquement son cadre de protection intellectuelle. Les Etats-Unis ont affaibli le leur.

Par Robin Rivaton

Publié le 23/03/2025 à 08:15

80 ans de la sécurité sociale, quel bilan ? C'est «mitigé», répond le sociologue

Accueil > Économie

80 ans de la sécurité sociale, quel bilan ? C'est «mitigé», répond le sociologue Julien Damon

Retraites : «Il faut une indexation immédiate de l'âge de départ sur l'espérance de vie», suggère Julien Damon

Par Célia Gruyère
Il y a 2 jours

budget Sécurité sociale travail retraites

Copier le lien

Écouter cet article 00:00/01:33



Invité de l'émission «Points de Vue» sur *Le Figaro TV*, Julien Damon est revenu sur son «Petit éloge de la Sécu», à l'heure où le budget pour 2026 est débattu en commission.



Le Journal du Dimanche Sabonner

Condamné pour avoir brûlé un Coran : la dérive islamiste de l'Angleterre n'en finit pas

CHRONIQUE. Un ressortissant turc vient d'être condamné à une amende pour avoir brûlé un exemplaire du Coran devant le consulat de Turquie à Londres. Pour l'essayiste Ferghane Azihari, cette décision judiciaire est le symptôme d'un pays qui sombre dans la « capitulation » face à l'islamisme.

Ferghane Azihari
07/06/2025 à 10:43

Ferghane Azihari : «Quand Macron évacue la question de l'antisémitisme»

Par Ferghane Azihari, pour Le Figaro Magazine
Le 3 septembre 2025 à 10h00

antisémitisme Benjamin Netanyahu Emmanuel Macron

Offrir l'article

Écouter cet article 00:00/01:07



Emmanuel Macron, Manon Cruz / REUTERS

CHRONIQUE - Accusé par Israël et les États-Unis d'alimenter la haine des juifs, le chef de l'État incrimine l'histoire de France.

Politique(s)

Populistes

Qui vote pour qui et où ?

La note de Guillaume Bazot, économiste et maître de conférences (Paris 8), complète utilement les ouvrages de référence sur la géographie et la sociologie électorale française actuelles.

Guillaume Bazot, *Structure économique et sociale des territoires et vote populiste en France*, *Economica*, 2024, 87 p., 1 €

L'auteur se positionne dans un prolongement critique des thèses de Thomas Piketty et Gilles Colard, et dans la tradition et des diplômés dans les plus grands pôles, semble contredire Guillouy. Si les inégalités demeurent réellement bien fortes, il y a eu plutôt convergence que divergence au cours des quarante dernières années.

"Revenir sur la réforme des retraites serait irresponsable" : l'appel d'universitaires économistes

Tribune. Le système de retraite actuel est profondément inégalitaire, en plus de ne pas être viable. Il faut non seulement augmenter la durée d'activité, mais aussi instaurer un régime unique et mieux répartir les efforts entre générations.

Par Julien Albertini, Guillaume Bazot, Xavier Fairise, Arthur Poirier et Anthony Terriou* | Publié le 13/12/2024 à 12:06

NOLWENN MOUSSET · 1 AOÛT 2025 À 14H45

À l'occasion des Rencontres Économiques d'Aix-en-Provence 2025, organisées autour du thème « Affronter le choc des réalités », Emmanuel Goldstein, directeur général de Morgan Stanley France, partage avec nous son analyse de l'impact du « choc Trump », en particulier sur les dynamiques d'investissement.



Les Echos

À la une **Météo** Économie Politique Entreprises Finance - Marchés Bourse Monde Tech-Médias Start-up Régions

ÉDITOS & ANALYSES

BANQUE CENTENAIRE CCF

CHRONIQUE

Vertigineuse démographie

La baisse du taux de fécondité nous fait basculer d'une croissance exponentielle vers une chute tout aussi impressionnante de la population. Un défi inédit et vertigineux, prévient Bruno Bensasson.

LES INTERVENTIONS HEBDOMADAIRES DE DOMINIQUE REYNIÉ SUR LCI

ON NE PLAISANTE PAS AVEC L'INFO JUSQU'AU 23 JUILLET 2025

On ne plaisante pas avec l'info, une émission hebdomadaire d'Amélie Carrouër.

Fin du macronisme

23 juillet 2025

Nombre de vidéos publiées : 1

X(twitter) – nombre d'impressions : 700

Jours fériés – François Bayrou

16 juillet 2025

Nombre de vidéos publiées : 2

X(twitter) – nombre d'impressions : 13 800

Poutine entre la guerre en Ukraine et le nucléaire iranien

2 juillet 2025

Nombre de vidéos publiées : 1

X(twitter) – nombre d'impressions : 5 375

L'enlèvement de la classe politique

4 juin 2025

Nombre de vidéos publiées : 1

X(twitter) – nombre d'impressions : 11 100

Fin de vie - Clivage gauche droite - Frères musulmans

28 mai 2025

Nombre de vidéos publiées : 6

X(twitter) – nombre d'impressions : 30 010

Frères musulmans - Islamisme

21 mai 2025

Nombre de vidéos publiées : 3

X(twitter) – nombre d'impressions : 24 545

Référendum - Russie - Finances publiques

14 mai 2025

Nombre de vidéos publiées : 4

X(twitter) – nombre d'impressions : 27 265

L'élection pontificale par le conclave

7 mai 2025

Nombre de vidéos publiées : 2

X(twitter) – nombre d'impressions : 4 137

La proportionnelle, une perte de liberté pour les électeurs ?

30 avril 2025

Nombre de vidéos publiées : 2

X(twitter) – nombre d'impressions : 20 682



Attentats coordonnés - Algérie - « Soins gratuits »

16 avril 2025

Nombre de vidéos publiées : 4

X(twitter) – nombre d'impressions : **44 781**

Protectionnisme, bouleversement mondial et campagne présidentielle

9 avril 2025

Nombre de vidéos publiées : 2

X(twitter) – nombre d'impressions : 12 951

L'exécution provisoire et le RN en péril

2 avril 2025

Nombre de vidéos publiées : 2

X(twitter) – nombre d'impressions : **39 408**

Discussion Trump / Poutine

19 mars 2025

Nombre de vidéos publiées : 3

X(twitter) – nombre d'impressions : 6 680

Donald Trump - Économie de guerre - Sécurité européenne

5 mars 2025

Nombre de vidéos publiées : 3

X(twitter) – nombre d'impressions : **33 510**

Loi immigration et le traité franco-algérien

26 février 2025

Nombre de vidéos publiées : 1

X(twitter) – nombre d'impressions : **13 772**

Contradiction entre OQTF et mariage - Ferrand au Conseil constitutionnel - Europe menacée

19 février 2025

Nombre de vidéos publiées : 3

X(twitter) – nombre d'impressions : **51 840**

Ensauvagement de la société - démarrage de la présidentielle chez les LR

12 février 2025

Nombre de vidéos publiées : 2

X(twitter) – nombre d'impressions : 4 046

Vote de la censure - chiffres de l'immigration - fragmentation parlementaire - la vision de Trump pour Gaza

5 février 2025

Nombre de vidéos publiées : 4

X(twitter) – nombre d'impressions : 10 508

Problèmes d'intégration - indulgence et ambiguïtés du PS

29 janvier 2025

Nombre de vidéos publiées : 3

X(twitter) – nombre d'impressions : **13 744**

Difficulté retraites - nouvel ère géopolitique - besoin d'une volonté de puissance et pas seulement des vertus en l'Europe - enjeux de la fin de vie

22 janvier 2025

Nombre de vidéos publiées : 3

X(twitter) – nombre d'impressions : **29 965**

Stabilité financière : la France au service de la cohésion nationale

15 janvier 2025

Nombre de vidéos publiées : 1

X(twitter) – nombre d'impressions : 2 076

Depuis le 1^{er} janvier 2025, Dominique Reynié est intervenu dans le Temps de l'Info, sur LCI, 21 fois.

Au total, les interventions de Dominique Reynié sur LCI postées sur X ont été vues 400 895 fois.

LES INTERVENTIONS HEBDOMADAIRES DE DOMINIQUE REYNIÉ SUR FRANCE INTER

« **EN TOUTE SUBJECTIVITÉ** »
JUSQU'AU 23 JUIN 2025

Chroniques par Dominique Reynié,
directeur général de la Fondapol.

« **Trump et le pouvoir de décision** »

23 juin 2025 – nombre d'impressions sur X(twitter) : **11 600**

« **Que signifie la solution à deux États ?** »

16 juin 2025 – nombre d'impressions sur X(twitter) : **11 700**

« **Le risque politique de l'inaction publique** »

9 juin 2025 – nombre d'impressions sur X(twitter) : **8 092**

« **La fin de vie à l'épreuve de la confusion parlementaire** »

2 juin 2025 – nombre d'impressions sur X(twitter) : **1 313**

« **Le référendum de 2005, vingt ans après** »

26 mai 2025 – nombre d'impressions sur X(twitter) : **2 199**

« **Un peuple peut-il être ni gouverné ni autorisé à se gouverner lui-même ?** »

19 mai 2025 – nombre d'impressions sur X(twitter) : **2 121**

« **La commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'expression du refus des régimes tyranniques** »

12 mai 2025 – nombre d'impressions sur X(twitter) : **1 972**

« **L'élection du pape** »

5 mai 2025 – nombre d'impressions sur X(twitter) : **7 712**

« **Le déficit de l'État** »

28 avril 2025 – nombre d'impressions sur X(twitter) : **3 563**

« **Il y a 80 ans, les Françaises votaient pour la première fois** »

21 avril 2025 – nombre d'impressions sur X(twitter) : **2 562**

« **Trump a-t-il un plan de gouvernement ?** »

14 avril 2025 – nombre d'impressions sur X(twitter) : **3 291**

« **Le RN, en fin de cycle ou en bout de course ?** »

7 avril 2025 – nombre d'impressions sur X(twitter) : **26 060**

« **L'expérience Musk pourrait provoquer l'avènement d'un populisme anti-Trump** »

31 mars 2025 – nombre d'impressions sur X(twitter) : **2 257**

« **En Serbie, les étudiants confrontés aux limites de l'antipolitique** »

24 mars 2025 – nombre d'impressions sur X(twitter) : **2 647**

« **L'affiche antisémite de LFI** »

17 mars 2025 – nombre d'impressions sur X(twitter) : **6 203**



« Le devoir de préparer la guerre »

10 mars 2025 – nombre d'impressions sur X(twitter) : **8 361**

« Un monde de brigands »

3 mars 2025 – nombre d'impressions sur X(twitter) : **23 800**

« L'attentat de Mulhouse installe l'idée d'une impuissance publique »

24 février 2025 – nombre d'impressions sur X(twitter) : **35 597**

« De l'inaction à l'autoritarisme »

17 février 2025 – nombre d'impressions sur X(twitter) : 2 627

« La crise des finances publiques est une crise politique »

10 février 2025 – nombre d'impressions sur X(twitter) : 3 343

« Des députés contre les concitoyens »

03 février 2025 – nombre d'impressions sur X(twitter) : 4 084

« Où va la démocratie en Amérique ? »

27 janvier 2025 – nombre d'impressions sur X(twitter) : 2 511

« De quelle puissance notre État peut-il se réclamer aujourd'hui »

20 janvier 2025 – nombre d'impressions sur X(twitter) : 1 872

« Le 51e État des États-Unis existe »

13 janvier 2025 – nombre d'impressions sur X(twitter) : 2 344

« Vers une crise morale de la politique »

6 janvier 2025 – nombre d'impressions sur X(twitter) : **14 435**

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les chroniques postées sur X ont été vues 192 266 fois.

25 chroniques ont été publiées sur le site de la Fondation.

LES DONNÉES DE LA FONDATION

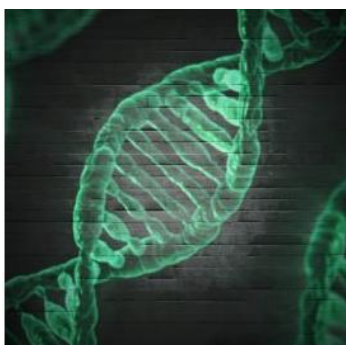
La plateforme **data.fondapol** rend accessibles et utilisables par toutes les données collectées lors des différentes enquêtes de la Fondation pour l'innovation politique. Ces données sont disponibles en plusieurs langues lorsqu'il s'agit d'enquêtes internationales.

Pour une liberté du développement cognitif des enfants, à l'écart des neurotechnologies.



Des technologies émergentes sont à l'aube de détecter, dans le cerveau, les bases biologiques de la pensée (1) et de pouvoir les influencer. Le cerveau des jeunes humains, siège du comportement et de la prise de décision, sera dans quelques années enregistrable, interprétable via des *air-buds* (type *Airpods*), des casques ou des lunettes connectées (type *Apple Vision Pro*). La vulnérabilité des jeunes humains et la malléabilité de leur fonctionnement cérébral justifie de les mettre à l'écart de ces technologies, dès lors qu'elles seront accessibles au grand public. Si une "liberté cognitive" des adultes est introuvable, puisque le parcours cognitif (2) des individus se construit nécessairement par un nombre infini d'influences, un principe – plus restreint – de "liberté du développement cognitif" pourrait, lui, constituer le cadre d'une réflexion politique. Considérant la

fragilité du cerveau des jeunes humains, il s'agit alors de préserver leur "compréhension d'eux-même comme des sujets autonomes".

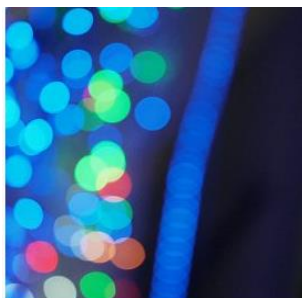


#BIOLOGIE HUMAINE #GÉNOMIQUE
#POLITIQUES EUROPÉENNES

Les enjeux géopolitiques de la collecte de données génomiques.

Quelles sont les possibles utilisations des données génomiques des individus, récoltées dans des objectifs affichés de recherche et développement,

27, October, 2025 • Anthropotechnie

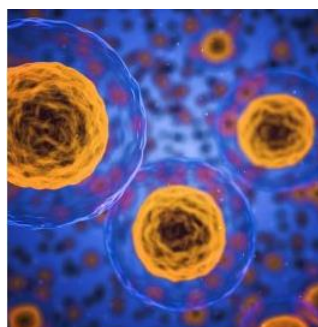


#BIOLOGIE HUMAINE #RECHERCHE
#TECHNOSANTE

Le rôle du sang dans le vieillissement : le comprendre pour l'améliorer. Conférence Collège de France. 7 novembre 2025.

Les cellules souches hématopoïétiques sont les cellules qui produisent le sang. De quelle manière les cellules se dégradent-elles ? Comment les régénérer

31, October, 2025 • Anthropotechnie



#ALGORITHMIQUE #ANTHROPOLITIQUES
#BIOLOGIE HUMAINE #GÉNOMIQUE

L'IA "n'a pas appris à quoi ressemble un virus humain et donc n'est pas capable d'en générer de nouveaux".

La phrase du jour est de David Bikard, directeur du laboratoire de biologie de synthèse à l'Institut Pasteur. Une IA serait-elle capable de créer de nouvelles

04, November, 2025 • Anthropotechnie



#ANTHROPOLITIQUES #BIOLOGIE HUMAINE
#GÉNOMIQUE #NEUROSCIENCES #RECHERCHE

La part d'héritabilité de l'intelligence : une question complexe.

Qu'est ce qui fait varier l'intelligence ? "... L'intelligence présente un taux d'héritabilité d'environ 50%. Ce taux ne dit pas que l'intelligence est héritée à 50

13, November, 2025 • Anthropotechnie

NOTRE SITE INTERNET



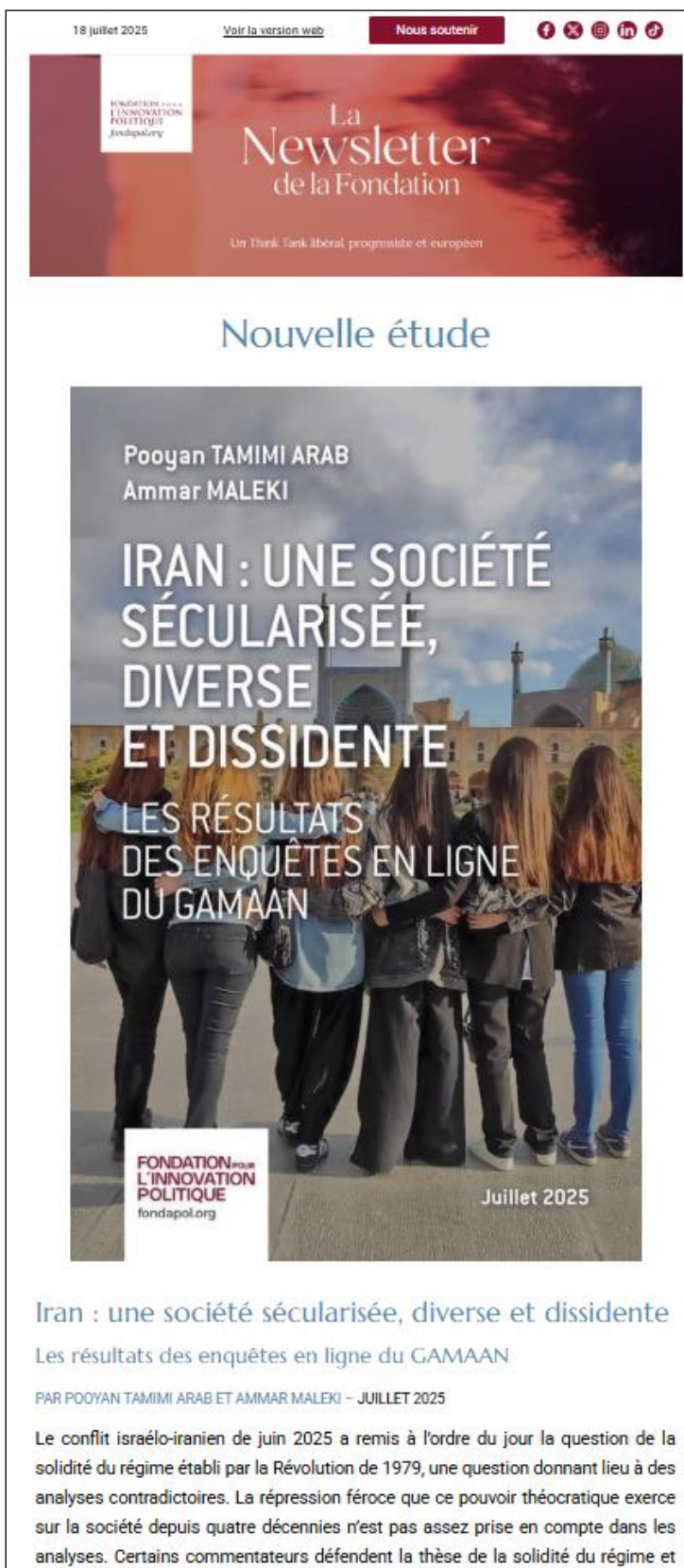
Le site de la Fondation pour l'innovation est disponible en français et en anglais.

- La lecture de nos publications se fait directement sur le site, grâce à un mode de lecture intuitif. Il est possible de télécharger la publication en PDF. L'ensemble de nos études sont accessibles gratuitement.
- En un clic, une étude, un chapitre ou un graphique peuvent être partagés par mail ou sur les réseaux sociaux.
- Notre outil « recherche » et nos filtres de recherche par tags thématiques, auteur ou date vous permettent d'explorer l'ensemble de nos contenus très facilement, et de trouver une étude spécifique.

En 2025, le site Internet fondapol.org a été consulté par plus de 860 000 personnes.

NOTRE NEWSLETTER

La Newsletter de la Fondation, bimensuelle, tient le public informé des travaux les plus récents ou en cours de la Fondation pour l'innovation politique. Simple, et facilement accessible, elle regroupe sur une seule page des liens vers nos dernières publications, les événements à venir, les retombées médiatiques ou encore nos contenus vidéo.



18 juillet 2025 [Voir la version web](#) [Nous soutenir](#) [f](#) [x](#) [@](#) [in](#) [d](#)

FONDATION pour L'INNOVATION POLITIQUE [fondapol.org](#)

La Newsletter de la Fondation

Un Think Tank libéral, progressiste et européen

Nouvelle étude

Pooyan TAMIMI ARAB
Ammar MALEKI

IRAN : UNE SOCIÉTÉ SÉCULARISÉE, DIVERSE ET DISSIDENTE

LES RÉSULTATS DES ENQUÊTES EN LIGNE DU GAMAAN

FONDATION pour L'INNOVATION POLITIQUE [fondapol.org](#) Juillet 2025

Iran : une société sécularisée, diverse et dissidente

Les résultats des enquêtes en ligne du GAMAAN

PAR POOYAN TAMIMI ARAB ET AMMAR MALEKI – JUILLET 2025

Le conflit israélo-iranien de juin 2025 a remis à l'ordre du jour la question de la solidité du régime établi par la Révolution de 1979, une question donnant lieu à des analyses contradictoires. La répression féroce que ce pouvoir théocratique exerce sur la société depuis quatre décennies n'est pas assez prise en compte dans les analyses. Certains commentateurs défendent la thèse de la solidité du régime et

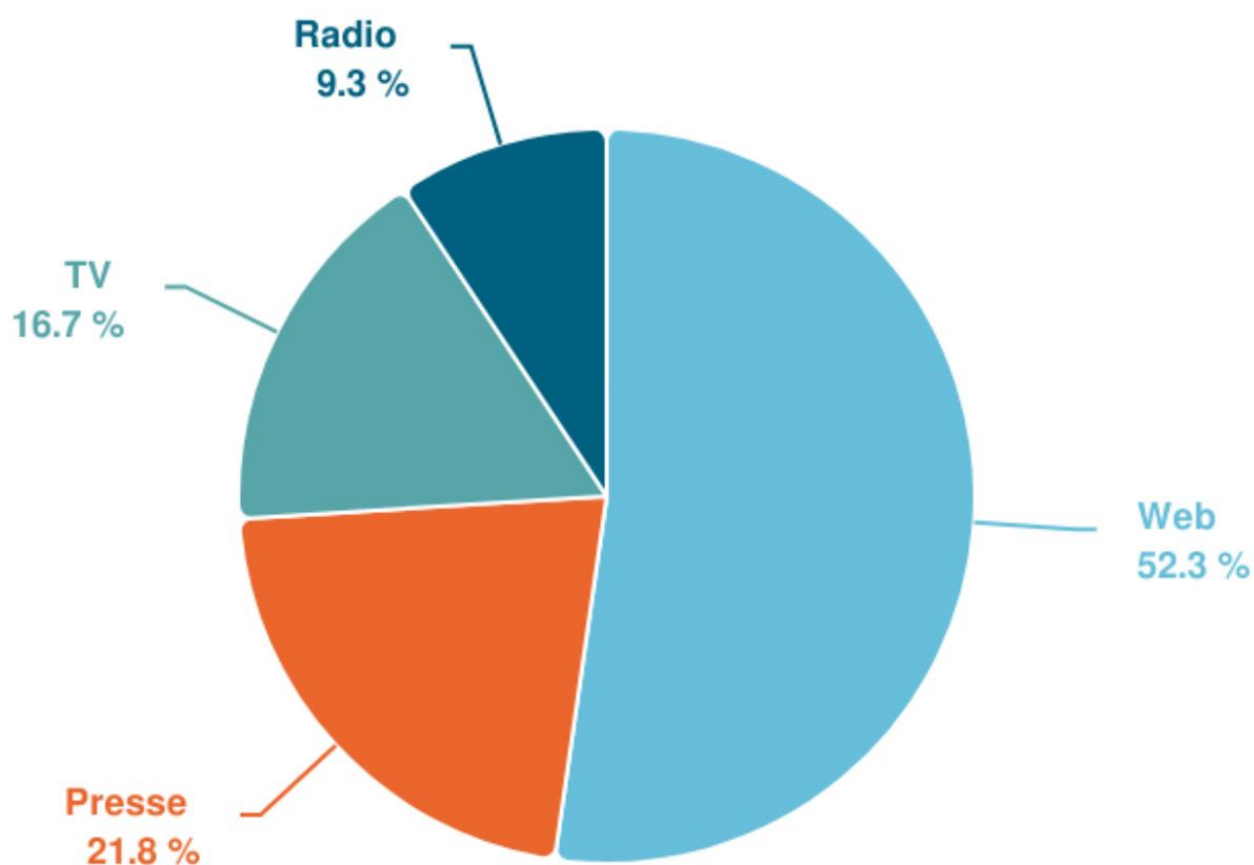
LA FONDATION DANS LES MÉDIAS

Dans les médias traditionnels

En 2025, les travaux de la Fondation pour l'innovation politique ont été repris 1 902 fois par les médias :

- 994 sur le web,
- 414 dans la presse écrite,
- 317 à la télévision,
- 177 à la radio.

Occurrences dans les médias en 2025



LA FONDATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

X (ex twitter)



LinkedIn



Facebook



Instagram



TikTok





X : le réseau social privilégié de Fondapol

En 2025, sur le compte X de Fondapol



43 400 abonnées

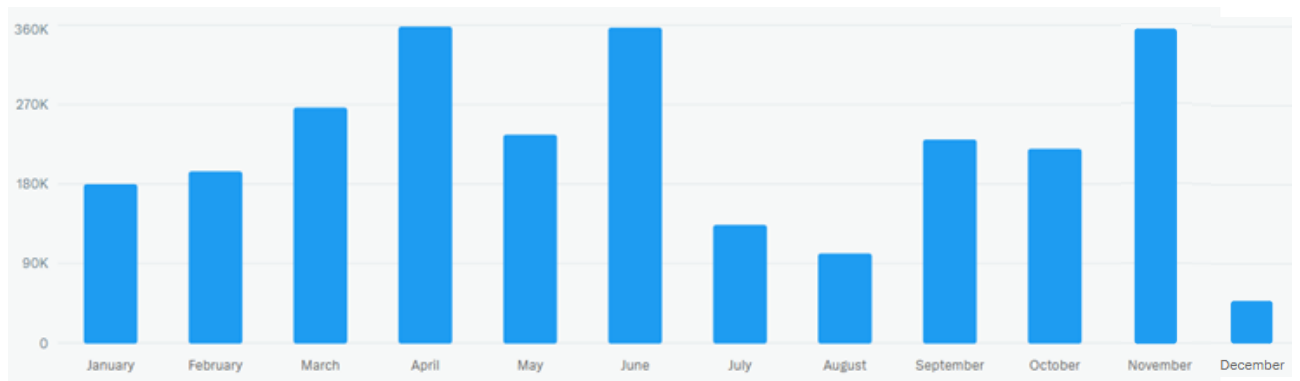


1 229 tweets en 2025



14 896 reposts 2025

Nombre d'impressions sur X en 2025.



La visibilité de Fondapol et son directeur général sur X :

Plus de 12,2 millions d'impressions depuis le 1^{er} janvier 2025

Le tweet de la Fondapol le plus vu entre en 2025

Fondation pour l'innovation politique 
@Fondapol

 Nouvelle note @fondapol et @ObservatoireID *L'immigration afghane en France*. Didier Leschi présente une immigration récente, massive, méconnue, qui fragilise notre modèle d'intégration.

Lire la note : shorturl.at/GVUTF

@DominiqueReynie



10:01 AM · 4 juin 2025 · 189 k vues

 24

 275

 476

 116



193 000 vues

275 reposts

476 j'aime



LinkedIn : un réseau qui combine les fonctionnalités d'un réseau social et la dimension professionnelle



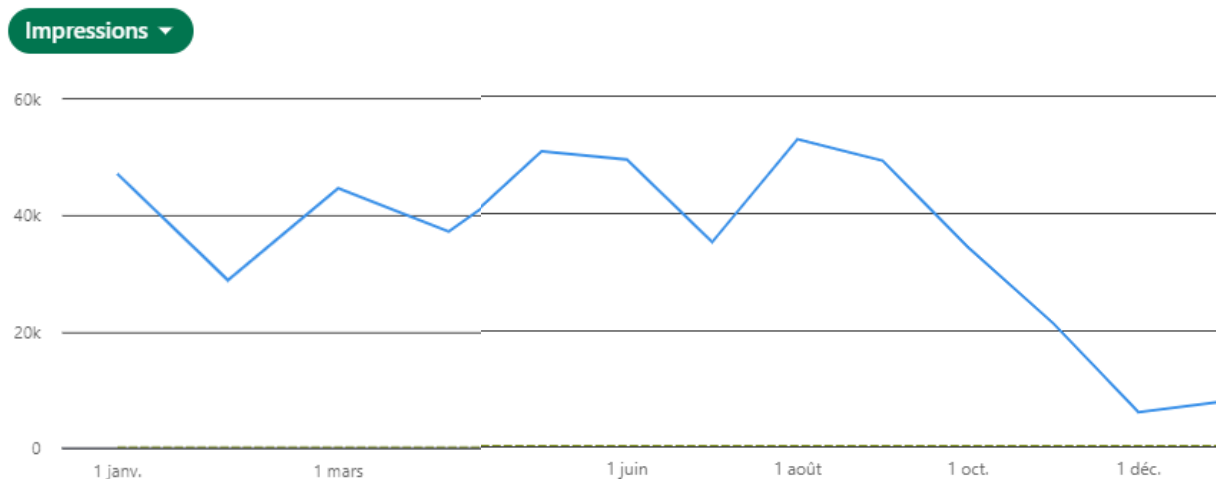
L'essentiel

Nombre d'abonnés : 10 052

En 2025 :

- **456 226 impressions**
- **6 965 réactions**
- **582 commentaires**
- **156 republications**

Évolution du nombre d'impressions depuis le 1^{er} janvier 2025

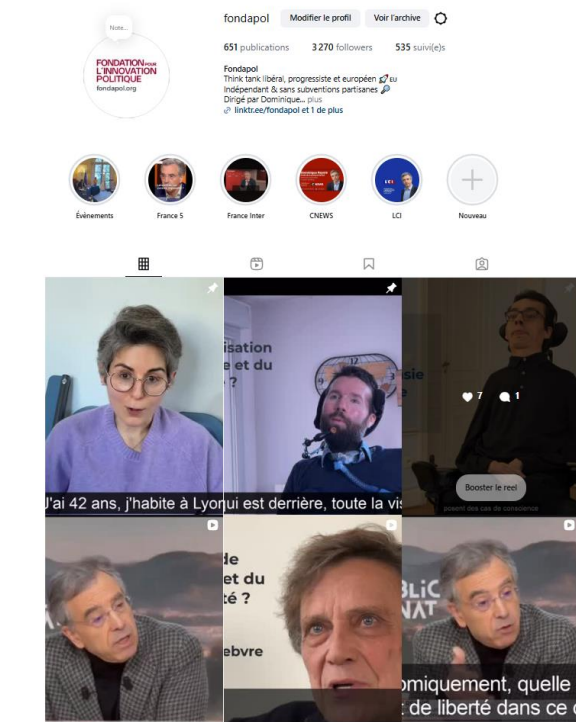




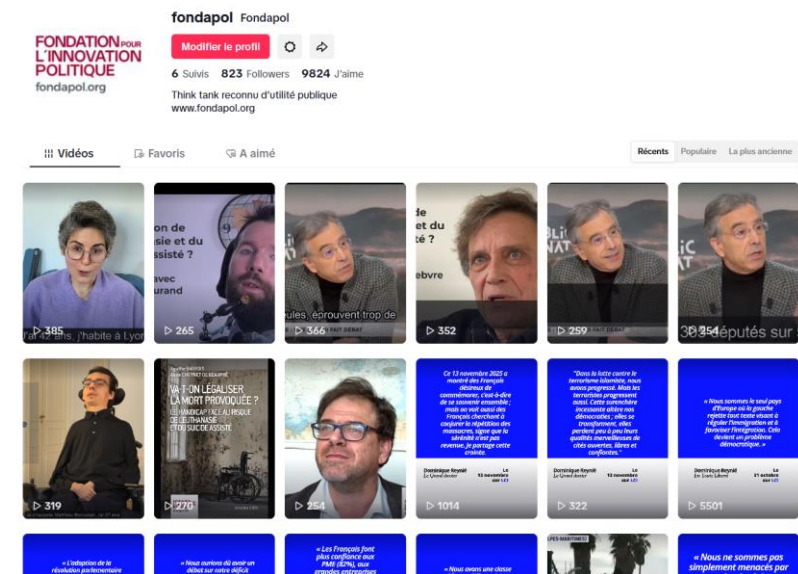
Facebook :



Instagram :



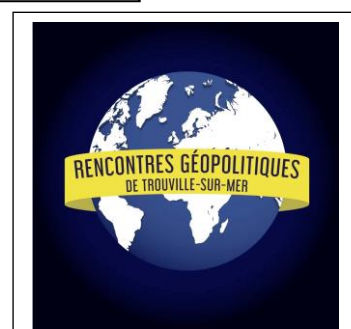
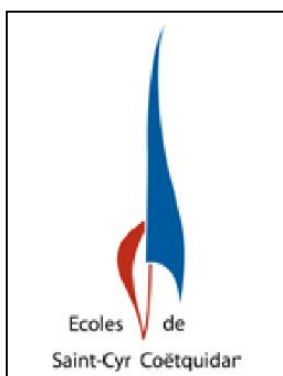
TikTok :



NOS COLLABORATIONS

Dans le cadre de son activité, de son expertise, de ses recommandations et de sa participation dans les débats publics, la Fondation pour l'innovation politique collabore avec différentes organisations de la scène nationale et internationale.

En France



À l'international



FONDATION^{POUR}
L'INNOVATION
POLITIQUE
fondapol.org

